

LE MONDE diplomatique

Mensuel - 28 pages

**HOMMES AU
BORD DE LA CRISE
DE NERFS**
PAR HÉLÈNE FICHE
Pages 22 et 23.

N° 859 - 72^e année. Octobre 2025

QUAND M. TRUMP RÉINVENTE LA PARADE CONTRE LA FINANCE

Pour en finir avec le chantage à la dette

Un ministre américain vient de suggérer un moyen pour l'État de reprendre le contrôle du financement de l'économie. D'orienter l'épargne vers les secteurs industriels stratégiques. De gérer la dette publique sans dépendre des caprices des marchés. Délicieux paradoxe ou occasion à saisir ?

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

© ADAGP PARIS, 2025 - ULYSSE BORDARIAS

C'EST le cœur de l'été et personne ou presque ne prête attention. M. Scott Bessent, le secrétaire au Trésor de M. Donald Trump, se produit sur Fox News (13 août 2025) et, avec la décontraction dont le nouveau pouvoir américain est désormais coutumier, lâche sa bombinette : les épargnes non résidentes investies aux États-Unis pourraient être, pour une part, regroupées dans une sorte de « fonds souverain interne » à la disposition du gouvernement – du président –, qui déciderait comme bon lui semble de leur allocation dans les secteurs qu'il entend développer.

Seuls quelques internautes qui ne se sont pas affranchis de la veille estivale voient passer la déclaration, en mesurent l'énormité... mais pour aussitôt l'agir, à la manière réflexe dont à peu près tout ce qui émane du trumpisme peut être

reçu. Or, ici, précisément, il faudrait prendre le temps de la réflexion. Car M. Trump et Bessent, en toute inconscience évidemment, ne font rien d'autre que réinventer le principe du « circuit du Trésor ». Soit l'instrument de reprise de contrôle sur le financement de l'économie.

Installé d'abord sous Vichy, mais mobilisé surtout pendant la reconstruction, le circuit du Trésor consistait en la mise à disposition de l'État des liquidités déposées par les agents auprès d'institutions financières publiques ou parapubliques, à l'image par exemple des comptes chèques postaux. Ces institutions, recevant le statut de « correspondants du Trésor », avaient aussi obligation

de diriger une partie des épargnes qu'elles collectaient vers les titres de la dette publique, dont la souscription était ainsi garantie, en une époque où l'étroitesse des marchés obligataires empêchait d'en faire un lieu de financement de l'État.

(Lire la suite pages 16 et 17.)

Les coupables et leurs complices

PAR BENOÎT BRÉVILLE

MONSIEUR Emmanuel Macron voulait attendre « un moment utile » pour reconnaître l'État de Palestine. Quand l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont décidé de sauter le pas en mai 2024, c'était encore trop tôt. La Suède n'avait reconnu la Palestine que depuis dix ans, le pilonnage de Gaza n'avait duré que huit mois, la Palestine n'avait déclaré son indépendance que depuis trente-six ans et seuls les trois quarts des pays de la planète avaient franchi le cap : le président français pouvait bien attendre encore quelques mois.

Il lui en fallut seize. Le 22 septembre 2025, à la tribune de l'Organisation des Nations unies (ONU), M. Macron annonça enfin la reconnaissance française, juste après le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et le Portugal, qui lui avaient soufflé la politesse la veille, mais en même temps que la Belgique, le Luxembourg, Malte ou Monaco... « Le temps est venu d'arrêter la guerre, les bombardements à Gaza, les massacres et les populations en fuite », expliqua-t-il, le ton grave, en prenant soin toutefois d'épargner à Israël toute menace de sanctions, et en évitant bien de préciser quelles frontières seraient reconnues.

65 000 morts et 170 000 blessés, 90 % des habitations endommagées ou détruites... Le temps aurait pu venir plus vite. Dès le 26 janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) évoquait un « risque plausible de génocide » à Gaza, en constatant que l'armée israélienne tuait, volontairement, des populations civiles, qu'elle s'employait à détruire des infrastructures vitales et qu'elle maintenait le territoire en état de siège, sans lien avec l'objectif officiel d'éliminer le Hamas et de libérer les otages. En novembre 2024, c'est la Cour pénale internationale (CPI) qui s'alarmait de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité », en émettant des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et son ancien ministre de la défense Yoav Galant. Depuis le début de la guerre, les rapports s'empilent : qu'ils évoquent une destruction méthodique, une extermination ou un génocide, tous concluent qu'Israël veut anéantir le peuple de Gaza(1).

Très récemment, la commission d'enquête mandatée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a établi que les massacres commis par Israël remplissent quatre des cinq critères définissant un génocide selon la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948(2). Au-delà des considérations juridiques, les observations des experts onusiens sont éloquentes. Des dizaines de milliers de civils palestiniens ont été tués chez eux, pendant qu'ils dormaient, à l'hôpital, dans des écoles, des mosquées, des abris humanitaires ou lors de distributions alimentaires. Des journalistes, des soignants et des travailleurs humanitaires ont été ciblés, délibérément, par centaines. Les enquêteurs rapportent également de nombreux cas de meurtre pendant les opérations d'évacuation. « Les forces de sécurité israéliennes savaient clairement que des civils palestiniens se trouvaient le long des voies d'évacuation et dans les zones sécurisées, écrivent-ils par exemple. Elles n'en ont pas moins tiré sur des civils et en ont tué certains (dont des enfants) qui brandissaient un drapeau blanc improvisé. Des enfants, y compris des tout-petits, ont été touchés à la tête par des snipers. »

L'armée israélienne utilise en outre des « bombes non discriminantes », destructrices et peu précises, dans des quartiers densément peuplés. Elle a presque entièrement détruit les infrastructures sanitaires de Gaza, ses usines de dessalement, ses bâtiments publics, ses maternités, la plupart de ses boulangeries.

(Lire la suite page 9.)

(1) Lire Akram Belkaïd, « Israël accusé de génocide », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(2) « Legal analysis of the conduct of Israel in Gaza pursuant to the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide », Conseil des droits de l'homme, Organisation des Nations unies (ONU), 16 septembre 2025.

SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT A LA VENTE

LA SURPRISE MAMDANI

Socialiste, et demain maire de New York ?

Alors que le président Donald Trump a lancé une chasse aux sorcières contre ses opposants, un musulman socialiste et pro-palestinien, évidemment traité d'antisémite par ses adversaires, pourrait être élu maire de la ville qui abrite Wall Street. New York est aussi la cité qui compte le plus grand nombre de Juifs au monde avec Tel-Aviv. Nombre d'entre eux voteront pour M. Zohran Mamdani le 4 novembre prochain.

PAR ALEXANDER ZEVIN *

DEPUIS 1886 et la candidature dissidente de l'économiste Henry George à la mairie de New York (lire l'article page 11), jamais un outsider n'avait orchestré une charge aussi coordonnée contre l'ordre établi de la métropole. Contrairement à George, M. Zohran Mamdani a fait campagne au sein de l'appareil de parti existant. Son ambition initiale n'était d'ailleurs pas d'être élu, mais de pousser vers la gauche un autre candidat démocrate, M. Bradford S. Lander, le contrôleur financier général de New York.

Porteur d'un message sur les inégalités dans une ville où règnent d'obscènes disparités de richesse, M. Mamdani est loin d'avoir le profil du candidat classique.

Né en Ouganda en 1991, de parents indiens, il est arrivé aux États-Unis à l'âge de 7 ans, lorsque son père a obtenu un poste de professeur d'études postcoloniales à l'université Columbia. Avec sa mère – la cinéaste Mira Nair –, la famille s'est installée dans l'Upper West Side. Coulé dans le moule de cette diaspora cultivée, M. Mamdani est parti étudier dans le Maine, au Bowdoin College, où il a créé une branche de l'organisation Students for Justice in

Palestine, avant de rentrer à New York pour devenir conseiller en prévention des saisies immobilières. En 2020, il s'est fait élire à l'Assemblée de l'État de New York, une fonction qu'il a mise à profit pour renforcer les sections locales des Socialistes démocrates d'Amérique (DSA) – il a participé notamment à une grève de la faim avec les chauffeurs de taxi, en 2021, pour réclamer un allègement de leurs dettes – et faire avancer la législation sur les énergies renouvelables, les transports publics et la protection contre les expulsions locatives abusives.

En préparation de la primaire démocrate, qu'il a remportée haut la main le 24 juin, M. Mamdani a déployé une armada de cinquante mille bénévoles, chargés de collecter des signatures, d'inscrire les électeurs sur les listes, de lever des fonds, de faire du porte-à-porte et de sensibiliser les citoyens au vote – une opération digne des campagnes présidentielles d'un Bernie Sanders. Le tout s'est doublé d'une communication efficace sur les réseaux sociaux, où l'on pouvait le voir, toujours affable, arpenter infatigablement les cinq boroughs à pied, en transports publics ou à bord d'un taxi jaune.

(Lire la suite pages 10 et 11.)

L'HOMME QUI VOULAIT CHANGER LE DESTIN DE L'ITALIE

DAVID DI
DONATELLO
70
GEO GEMMA
MEILLEUR ACTEUR

BERLINGUER
LA GRANDE
AMBITION

ANDREA SICRE

UNE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

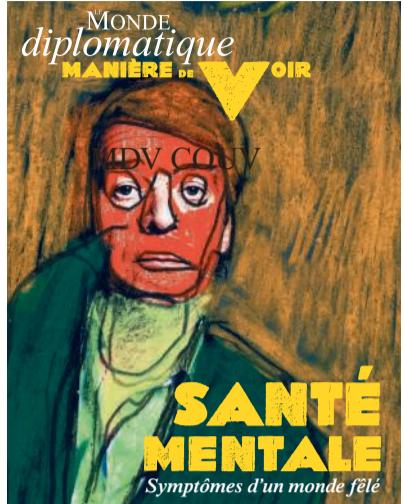
Le nouveau mal du siècle

DEPUIS que la pandémie de Covid-19 a contribué à sa dégradation, la santé mentale des Français est sous le feu des projecteurs. Si le tabou s'effrite peu à peu et qu'il est désormais admissible d'évoquer son trouble psychique dans l'espace social, la prise en charge des personnes en souffrance se heurte aux difficultés de la psychiatrie publique, submergée par les besoins alors qu'elle manque chroniquement de moyens et d'effectifs. À l'heure de l'incertitude budgétaire, les praticiens redoutent que la « grande cause nationale 2025 », qui devait redonner du souffle au soin et à la prévention, ne tourne au rendez-manqué.

Confinement, numérisation, toxicité du milieu professionnel ou des réseaux sociaux, angoisses face à l'effondrement climatique, aux guerres, à l'anomie de nos sociétés... Du monde entier nous parviennent des échos similaires, ceux d'un mal-être croissant, en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes. Partout, les défis sanitaires, sociaux et politiques se posent avec la même acuité. C'est à cette réalité, et aux réponses qu'elle appelle, que le nouveau numéro de *Manière de voir* (1) invite à réfléchir.

« On peut juger l'état de civilisation d'un pays par la manière dont les aliénés y sont traités », lisait-on dès 1848 dans les *Annales médico-psychologiques*. La folie retranche de l'expérience commune. La première partie rend compte des sorts contrastés réservés aux malades au fil des âges : tour à tour respectés, rejetés, négligés, soignés et, à notre époque, rappelés à une sorte de normalité au nom de la résilience.

La vulnérabilité psychique engendre des douleurs sans lésion visible. Être un malade bipolaire, dépressif ou anorexique est



une épreuve de la perte de soi. Le deuxième chapitre s'interroge sur ce qui nous fait mal et cherche à décrire la souffrance.

Effacer les symptômes ou maîtriser les causes ? Avec le temps, la société a fini par saisir l'importance de soigner son esprit autant que son corps. La troisième partie se penche sur la prise en charge de la maladie mentale. De l'avènement de la psychanalyse à la révolution des psychotropes, en passant par la lobotomie et, aujourd'hui, l'espérance suscitée par les neurosciences ou la redécouverte des psychédéliques, les pistes n'ont cessé de se multiplier. Certaines ont permis des progrès, d'autres ont dû être écartées. Aucune, pour l'heure, n'est parvenue à résoudre le mystère des désordres de l'âme.

(1) « Santé mentale. Symptômes d'un monde fâlé », *Manière de voir*, n° 203, octobre-novembre, 8,50 euros, 100 pages, en kiosques, en librairies et sur la boutique en ligne.



ARRIÈRE-COUR

Le gouvernement américain va investir 75 millions de dollars dans les minerais ukrainiens, mais le New York Times (17 septembre) relève les incertitudes qui pèsent sur l'attractivité du pays.

L'Ukraine détient les plus grandes réserves de titane d'Europe et un tiers des réserves de lithium du continent, qui est utilisé pour produire des batteries électriques. (...) Mais l'extraction de ces minéraux se heurte à de nombreux obstacles (...). Le plus grand défi est peut-être l'avancée continue de la Russie sur le champ de bataille. En juillet, ses troupes se sont emparées d'un gisement de lithium de grande valeur dans la région de Donetsk. Les forces russes (...) se rapprochent également des gisements de titane et d'uranium dans l'est du pays. Les investisseurs pourraient également être déconcerés par les récents bombardements sur les actifs occidentaux ou à leur proximité, notamment une usine américaine dans l'ouest du pays. Les responsables ukrainiens considèrent ces attaques comme un avertissement de Moscou (...) : le bloc doit renoncer à investir dans un pays que la Russie considère depuis longtemps comme son arrière-cour économique.

RÉVOLUTION EXPRESS

Les tirs de la police népalaise contre les manifestants de la « génération Z » ont provoqué une insurrection renversant tous les pouvoirs en vingt-sept heures. Mais pour aller où, s'interroge The Kathmandu Post (23 septembre) ?

Le soulèvement urbain des 8 et 9 septembre 2025 a montré la puissance de la colère des jeunes. Cependant, il comporte également des dangers : les révoltes alimentées par la rage, mais dépourvues d'une idéologie unificatrice ou d'une vision claire, échouent souvent, conduisant à une résurgence autoritaire, à une désillusion sociale, voire à une confusion totale. Le « printemps arabe » fournit un bon exemple. (...) Un an après les manifestations étudiantes, le Bangladesh attend toujours les élections promises. L'Aragalaya au Sri Lanka était censé être « non pas un nom, non pas un événement achevé, mais plutôt un verbe, une lutte continue » [selon l'écrivain Vajra Chandrasekera]. Mais la coalition qui est arrivée au pouvoir a conclu des accords avec les forces mêmes auxquelles elle s'était autrefois opposée.

France-Israël

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères français de 1997 à 2002 et conseiller diplomatique du président François Mitterrand pendant son premier septennat (1981-1988), a réagi à notre article d'août sur « Le lobby pro-Israël en France » :

Sur le lobby israélien, vous êtes courageux. Concernant l'histoire de la politique française au Proche-Orient, vous pourriez ajouter le discours à la Knesset de François Mitterrand en 1982, à mon avis aussi important que la conférence de presse de Charles de Gaulle en novembre 1967, plus important que la légitime exaspération de Jacques Chirac contre la police israélienne ou le discours de M. Dominique de Villepin sur un sujet différent (la guerre d'Irak). D'autant que Mitterrand, pro-israélien classique à l'origine, a fondé la politique française sur la « solution à deux États ». Le chancelier socialiste autrichien Bruno Kreisky (1970-1983) l'avait beaucoup encouragé en ce sens. Par ailleurs, en contrepoint des pro-Israël français du Likoud (un vrai raz de marée), on peut citer toutes les personnalités israéliennes ou juives américaines qui osent critiquer M. Benjamin Netanyahu.

À la lecture du même article, M. Philippe Tavernière a tenu à rappeler que des membres du Parti socialiste s'alignent aussi sur les positions israéliennes :

Les prises de position de certains leaders de « gauche » tels que M. François Hollande, Mme Carole Delga ou M. Jérôme Guedj auraient mérité d'être mentionnées. Ces personnalités utilisent les mêmes arguments que les autres forces politico-média-tiques : la condamnation du Hamas comme préalable à toute action contre Israël.

The Economist (20 septembre) s'intéresse aux nouvelles formes de commerce électronique lancées par TikTok ou d'autres réseaux, qui mêlent shopping et divertissement.

À l'aide des quiz ou des démonstrations interactives, de joyeux animateurs transforment l'achat en jeu. (...) Si les gens font leurs achats en ligne depuis déjà un certain temps, la manière évolue. Aux États-Unis, 86 milliards de dollars, soit 6,6% de l'ensemble du commerce électronique, seront dépensés via les réseaux sociaux cette année (...). Plus d'un cinquième des personnes qui font leurs achats en ligne les effectueront à partir d'un *livestream*. Ces nouveautés rendent la vente en ligne encore plus facile et amusante, donc plus addictive. De fait, le shopping a un effet détectable sur le cerveau ; il peut entraîner une augmentation puis une baisse de la dopamine, une substance chimique associée au plaisir. « *Et là, ce n'est pas une question de produits, explique la psychologue Pamela Roberto. L'excitation de la dépense provoque une montée de dopamine, avant la gueule de bois de la honte.* »

l'amalgame « propalestinien = terroriste et soutien du Hamas », sans oublier la minimisation des massacres de civils.

Préfets

Réagissant à l'article « Les préfets servent-ils toujours la République ? » de Philippe Baqué (septembre), M. Pierre Arrabie-Aubriès insiste sur le rôle majeur joué par Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir jusqu'en 1940 :

Après qu'il a été démis de ses fonctions de préfet par Vichy, Jean Moulin a été placé à la direction du Conseil national de la Résistance (CNR) à Londres, par le général de Gaulle. Les Français doivent leur régime de retraite et la Sécurité sociale à Ambroise Croizat, mais c'est le CNR qui a imaginé ce projet sous l'Occupation et dans la clandestinité. Dirigeant ce conseil, Moulin s'est consacré à unifier les mouvements de résistance français, ce qui a contribué à rendre possible le débarquement et la Libération. (...) Moulin était conscient de l'« illégalité » de ses actes, mais c'était par rapport au pouvoir en place, celui de Vichy. Il était au service d'une autre France, celle dont la devise est « Liberté, égalité, fraternité ».

Sucré

L'article de Philippe Descamps intitulé « Une loi sucrée comme la mort » (août) pointait les problèmes de santé publique que peuvent poser le sucre, l'alcool et l'amidon. Il a inspiré quelques réflexions et un souvenir à M. Jacques Guyot (août) :

L'alcool est un sous-produit de la production de sucre, les mélasses qui restent après cristallisation sont fermentées et distillées, et l'alcool produit est incorporé dans le carburant E10. Le sucre, en fait le saccharose, est rapidement assimilé par notre organisme et constitue une source d'énergie immédiate. Tous les animaux possèdent une forte appétence pour cette molécule. Le sucre a été produit par la culture de la canne à sucre et le travail des esclaves déportés dans les Antilles, c'était un produit très cher inaccessible pour l'essentiel de la population. La culture de la betterave sucrière a permis à tous d'y accéder au moins depuis le début des années 1950. Car le sucre était rationné jusqu'en 1949. J'avais alors 7 ans et je me souviens du seul morceau de sucre de la journée au petit déjeuner ! Alors, les problèmes de santé publique que constituent l'obésité et, dans une certaine mesure, le surpoids viennent des abus de consommation et de l'exploitation de notre attirance pour le goût sucré par les industriels et la publicité. Pas de la culture de la betterave et de la production française de sucre.

dans tous les domaines ? À l'heure actuelle, l'hygiène impose son usage, que ce soit dans les salles d'opération ou dans le commerce des produits alimentaires. Sans plastique, il est impossible de soigner les pathologies artérielles, et les blocs opératoires n'auraient plus qu'à fermer. Alors que faire ? Limiter l'utilisation, pourquoi pas ? Mais surtout éviter la dispersion dans la nature pour que ces plastiques très solides ne polluent plus nos océans par le biais des cours d'eau qui s'y jetent. (...) Le recyclage a ses limites, mais la destruction par incinération demeure efficace... Au fond, ne faut-il pas aborder ce problème en conjuguant les solutions plutôt qu'en les opposant dans de décourageants dialogues de sourds ?

Maoris

Mme Lisa Renard, anthropologue, a souhaité apporter un complément à l'article de Cédric Gouverneur « En Nouvelle-Zélande, les Maoris se sentent à nouveau trahis » (septembre), au sujet du traité de Waitangi :

Historiquement, il n'existe pas un texte unique et sa traduction mot à mot, mais bien deux versions distinctes (*Te Tiriti o Waitangi* et *The Treaty of Waitangi*). Ces deux documents ne fixent pas le même cadre de la relation entre la population autochtone et la Couronne. Et ils ne reconnaissent pas les mêmes droits et devoirs aux Maoris. Qui plus est, ils n'ont pas été signés par les mêmes personnes. *Te Tiriti o Waitangi* est le document que les chefs maoris (dont des cheffes) ont non seulement signé, mais discuté en 1840 au cours de débats en différents lieux par plus de cinq cents personnes. Huit copies en langue maorie ont été signées pour une seule copie en langues anglaise. *The Treaty of Waitangi*, quant à lui, n'a été signé que par une quarantaine de personnes, et ce sans faire l'objet de discussion. Les deux documents diffèrent sur des notions-clés, telles que la « souveraineté » (*tino rangatiratanga*), la « gouvernance » (*kawanatanga*), la pleine autorité sur les terres, les ressources et les trésors ancestraux (*taonga*), mais il ne s'agit pas de deux interprétations.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

Édité par la SA Le Monde diplomatique.
Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Tél. : 01-53-94-96-01
Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoit BRÉVILLE, président, directeur de la publication Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :

Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT

Conseiller editorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI

Conseiller en finance et développement auprès du directoire : Bruno LOMBARD

Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoit BRÉVILLE

Rédacteur en chef : Alkra BELKAÏD

Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER, Grégoire RZEPSKI

Chéfes d'édition : Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*), Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Nina HALCER, Boris SÉMÉNIAKO

de Delphine LACROIX pour l'iconographie

Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI

Communication numérique : Julie MAURY

Mise en pages et photographie : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM

Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Administration : Sophie DURAND-NGO (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prénom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA : elisabeth.cialdella@mpublicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARIGNY, Sophie GÉRAUD, Sabine GUDE, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLETT, Martine PRÉVOT

Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous les articles, sauf accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2025, pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 65 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/a/b

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

Votre abonnement mensuel et sans engagement

Papier
Web
Application
Archives

TOUT LE « DIPLO »
POUR 5 EUROS

→ Offre valable jusqu'au 31 octobre

www.monde-diplomatique.fr/rentree

TRAVAILLER GRATUITEMENT POUR TRAVAILLER UN JOUR

Une jeunesse dupée par l'État

Il faudrait désendettement la France pour ne pas obérer l'avenir de sa jeunesse. Les gouvernements, les chefs d'entreprise le répètent à l'envi. Pourtant, il y a longtemps que les jeunes sont considérés comme redéposables : à eux de convaincre de leur bonne volonté, en particulier de leur « employabilité ». Et peu importe que la Constitution garantisse à chacun le droit d'obtenir un emploi.

PAR FLORENCE IHADDADENE *



© ADAGP, PARIS, 2025 – BO HAGLUND, PRO ARTIBUS FOUNDATION

« La jeunesse n'est qu'un mot. » Citer le sociologue Pierre Bourdieu sur le flou de cette catégorie devient presque un lieu commun(1). Mais, de fait, les inégalités au sein des classes d'âge tendent toujours à s'accroître et, au sein de la jeunesse, la variété des situations apparaît particulièrement importante. Si 75 % des femmes et 67 % des hommes de 18 à 20 ans étudiaient en 2020, cette proportion tombe à 45 % chez les jeunes de 21 ans. Un étudiant sur trois est boursier, quatre sur dix travaillent pendant l'année universitaire. Le taux de chômage des jeunes actifs atteint, lui, presque 20 %, tandis qu'un tiers des jeunes de moins de 30 ans sont en emploi ; un dixième ni en emploi, ni en formation, ni en études(2).

La jeunesse n'est donc pas un corps homogène, mais elle est bien un objet de politiques publiques. Stages, emplois aidés, volontariats, dispositifs de « seconde chance », service national universel (SNU, bientôt abandonné), « garantie jeunes » et autres « contrats d'engagement », service civique, service militaire adapté (SMA) pour les ultramarins, « cordées de la réussite », apprentissage... Les dispositifs ne manquent pas, qui compensent l'allongement de la période d'insertion professionnelle. Leur empilement peine à occulter l'absence d'une politique qui viserait à combler les inégalités inter-

et intragénérationnelles. Mais ils n'en sont pas moins cohérents. Tous visent à occuper le temps avant l'inscription dans l'emploi, avant le début de la vie adulte définie par l'accès à un emploi stable, le départ du domicile parental, l'autonomie financière, voire la parentalité. Tous façonnent des subjectivités de travailleurs en devenir, disponibles, dépendants des institutions qui les mettent en compétition les uns avec les autres. Ensemble, ces dispositifs servent une politique de l'attente, de la mise à disposition, de la concurrence, qui mobilise les jeunes à court terme pour les gouverner à long terme.

Ces dispositifs méritent d'être réinscrits dans une histoire longue. Jusqu'à la première guerre mondiale, la conscription reste la seule mesure à destination de jeunes. Puis l'entre-deux-guerres connaît une explosion des mouvements de jeunesse. Au sein du gouvernement du Front populaire, Léo Lagrange gagne le surnom de « ministre des auberges de jeunesse ». Mais c'est sous l'Occupation que la transition vers l'âge adulte devient objet de politiques publiques, « un des corps de la société que la puissance publique doit promouvoir et encadrer(3) ». Le maréchal Philippe Pétain crée un commissariat aux sports et un secrétariat général à la jeunesse, dont la fusion à la Libération donne naissance à un sous-secrétariat d'État.

Population à problèmes

Si les pouvoirs publics et le mouvement associatif se préoccupent alors surtout d'éducation populaire, l'orientation change bientôt, tandis que s'assombrit le regard porté sur cette classe d'âge – ses « mauvaises filles », ses « blousons noirs »... Les jeunes ne sont plus l'*« avenir idéalisé de la société »*, constate le sociologue Olivier Galland, plutôt un *« ferment potentiel de désagrégation sociale »*. Les mouvements étudiants de la fin des années 1960 justifient une prise en charge du « péril jeune ». Lors de la décennie suivante, le chômage explose, en particulier chez les moins de 25 ans, sous le double effet d'une diminution de l'emploi ouvrier et de la concurrence intergénérationnelle. Assignés aux emplois peu qualifiés, les jeunes hommes des milieux populaires et immigrés sont constitués en population à problèmes. En particulier quand, en 1979, des violences urbaines inédites éclatent dans les banlieues lyonnaises.

* Sociologue, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Picardie Jules-Verne. Auteure de *Promesse d'embauche. Comment l'État met l'espoir des jeunes au travail*, La Dispute, Paris, 2025, dont ce texte est adapté.

Dès lors, il ne s'agit plus d'intégrer chacun dans une société englobante, mais d'amener vers l'emploi des groupes cibles. À une politique d'« insertion » qui entend encore concourir à l'intérêt général – les travaux d'utilité collective (TUC) créés en 1984, les emplois-jeunes conçus en 1997 – succèdent bientôt des politiques dites d'« activation », qui exigent du bénéficiaire qu'il prouve sa bonne volonté et fournit des heures de travail, souvent non ou mal rémunérées : revenu de solidarité active (RSA) jeunes actifs en 2010, garantie jeunes en 2013. En contrepartie de leur allocation, équivalente au RSA, les titulaires d'un contrat d'engagement jeune (CEJ) – créé en 2022 – doivent justifier d'une activité de quinze à vingt heures par semaine, au contenu variable – une conseillère de mission locale valide par exemple la garde d'un petit frère, une autre refuse d'enregistrer les démarches engagées pour le contrôle technique d'une voiture(4)...

Ces dispositifs distinguent les bénéficiaires méritants des « assistés » ; mais, même à ceux qui parviennent à se conformer aux attentes, aucun emploi n'est garanti. Car désormais la responsabi-

lité de l'insertion incombe aux jeunes. Par une formidable inversion de la dette, ils sont devenus redéposables : ce n'est plus la société qui leur doit un revenu, un emploi – comme le proclame pourtant la Constitution –, une sécurité, un avenir en somme. C'est à eux de faire leurs preuves, de justifier de leur bonne volonté, de démontrer leur « employabilité ». Les droits sociaux ne leur sont plus acquis, ils doivent les mériter en acceptant les rares tâches qui leur sont accessibles ou en s'impliquant dans des formes de travail gratuit.

Difficultés de logement, souffrance psychique, renoncement à des soins, repas sautés pour des raisons économiques : la crise sanitaire a rendu visibles les multiples problèmes rencontrés par la jeunesse. Face aux effets du confinement, le gouvernement propose en juillet 2020 le plan « Un jeune, une solution ». Celui-ci suppose implicitement que chaque jeune rencontre un problème (voire en est un), à traiter au cas par cas. Avec un objectif unique : l'entrée dans la vie professionnelle. Pour améliorer l'insertion, le plan propose des aides aux employeurs qui recrutent des alternants, (re)crée des emplois aidés et soutient certaines for-

mations courtes. Il s'adresse aussi à la jeunesse dite « éloignée de l'emploi » en multipliant les dispositifs individuels d'accompagnement.

Cette politique, pour chaque jeune plutôt que pour tous les jeunes, n'offre aucune prise en charge globale des difficultés rencontrées par cette tranche de la population. Dans la continuité des politiques d'activation, elle entend plutôt la rendre « employable », c'est-à-dire adaptée aux exigences des

Même la précarité devient un luxe

EN 2019, plus de 50 % des jeunes de moins de 25 ans en emploi étaient en contrat à durée déterminée (CDD), en intérim, en contrat aidé ou en apprentissage – ce qui ne concernait, au début des années 1980, que 20 % de la même tranche d'âge –, quand 42 % des autoentrepreneurs ont entre 20 et 34 ans(6). L'insertion s'accompagne au terme de parcours de plus en plus sinuieux, lors desquels il est souvent nécessaire de travailler sans rémunération. Construire son « employabilité » consiste en effet à cumuler les expériences, les compétences. Il faut souvent « travailler gratuitement ou en étant très peu payé, dans l'espérance que ce travail gratuit (...) débouche sur un travail rémunéré, des opportunités d'emploi(7) ». Ce labeur gratuit reproduit les assignations et les inégalités préexistantes au marché du travail. Dans un secteur comme la culture, par exemple, seuls ceux qui peuvent être pris

(1) Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », dans *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, 1981.

(2) « Scolarisation des jeunes de 18 à 29 ans », *Insee Références. Édition 2021*, Montrouge, 2022 ; « Les boursiers sur critères sociaux en 2023-2024 », *Notes flash du SIES*, n° 24, Paris, septembre 2024 ; « Conditions de vie des étudiants 2020. Activité rémunérée », Observatoire national de la vie étudiante, 2021, www.ove-national.education.fr ; « Les chiffres-clés de la jeunesse 2021 », Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep).

(3) Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Malakoff, 2022.

(4) « Des conseiller-es et des jeunes : usages, parcours et pratiques d'accompagnement autour du CEJ », rapport pour la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), ministère du travail, Paris, à paraître en 2025.

employeurs. Plus encore, elle invite les jeunes gens à devenir « entrepreneurs d'eux-mêmes », à naviguer parmi des dispositifs à la carte, censés leur permettre de « gagner des points » en ajoutant des lignes sur leur curriculum vitae, à améliorer leur réseau... Vieux comme le monde, le souçon d'indolence et d'oisiveté pèse toujours...

La crise sanitaire marque aussi le retour dans les médias des discours sur une « nouvelle » relation des jeunes au travail, forcément plus distante. En réalité, depuis plusieurs générations, ce rapport a assez peu changé. Alors qu'en 2012, déjà, une recherche universitaire avait montré la centralité du travail dans la vie des jeunes générations, en 2023 une note d'expert établit l'importance des questions de salaire ou de sécurité de l'emploi pour les 18-24 ans ; à contre-courant des discours sur la mobilité des *digital natives*, il s'avère que 29 % d'entre eux espèrent rester au sein de la même entreprise toute leur carrière. Parmi les jeunes actifs, 41 % de ceux qui travaillent, et 73 % de ceux qui se trouvent au chômage, jugent prioritaire la stabilité de l'emploi, selon le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)(5).

Les discours de suspicion visent notamment les jeunes des classes populaires, alors même que l'attachement au travail comme valeur va en déclinant à mesure que le niveau de diplôme s'élève. En effet, la revendication d'un « nouveau rapport au travail », plus émancipateur, plus acceptable idéologiquement, caractérise plutôt la jeunesse des catégories dominantes. Une fracture de classe s'ajoute ainsi à un conflit intergénérationnel : d'après le Cereq, 73 % des jeunes issus de familles de cadres accèdent durablement à l'emploi trois ans après leur sortie du système éducatif, contre 56 % de leurs homologues ayant des parents ouvriers ou employés, et 49 % de ceux issus de l'immigration. Bref, c'est bien plutôt l'emploi qui ne veut plus de la jeunesse.

en charge par leur famille consolideront une position. La précarité devient alors un luxe, dont on n'est jamais sûr qu'elle conduira à l'emploi.

Toutes les politiques publiques à destination des jeunes ont en commun de leur faire une promesse d'avenir qu'elles n'ont pas les moyens d'honorer. De la promesse de mobilité sociale sans dématérialisation de la formation initiale à la promesse d'insertion sociale sans capacité de fournir un revenu minimum aux jeunes... L'État, lui, se fait l'intermédiaire de cette mise au travail. Il en produit les conditions matérielles, mais aussi les régimes de justification. Il se met ainsi au service des employeurs, pour préparer les travailleurs de demain, à qui personne ne promet plus ni amélioration des conditions de travail, ni retraite sécurisante. Et, finalement, au moyen d'un espoir qu'il contribue à produire, l'État encaisse lui aussi le travail gratuit.

(5) Frédéric Gonthier et Emmanuel de Lescure, « Les jeunes : malheureux en emploi, heureux au travail ? », dans Olivier Galland et Bernard Roudet (sous la dir. de), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis trente ans*, La Documentation française, Paris, 2012 ; Jérémie Peltier, « Jeunes et entreprise : principaux enseignements », Fondation Jean-Jaurès, 2023 ; « Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la génération 2013, Résultats de l'enquête 2016 », Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), Marseille, 2017.

(6) Insee, *Emploi, chômage, revenus du travail*, Insee, 2020 ; Sarah Abdelnour, *Moi, petite entreprise. Les autoentrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, PUF, Paris, 2017.

(7) Maud Simonet, *Travail gratuit. La nouvelle exploitation ?*, Textuel, Paris, 2018.

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO » depuis 1954

plus de 800 numéros du journal
plus de 2 500 cartes
plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives | **ABONNEZ-VOUS**

En Côte d'Ivoire, la

Alors que son influence est dénoncée ou rejetée dans nombre de pays africains francophones, la France conserve des liens étroits avec la Côte d'Ivoire de M. Alassane Ouattara. Briguant un quatrième mandat présidentiel, dont la constitutionnalité est sujette à caution, ce dernier peut compter sur le soutien de Paris. Mais cette alliance est à la fois fragile et contestée.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
FANNY PIGEAUD *

P

ALAIS de l'Élysée, mercredi 16 juillet 2025. Le président français Emmanuel Macron reçoit son homologue ivoirien Alassane Ouattara, officiellement pour un simple déjeuner de travail. Mais, à Abidjan, la rencontre suscite bien des interrogations. À trois mois de l'élection présidentielle, M. Ouattara, 83 ans, entretient le flou sur ses intentions. Il a déjà réussi à effectuer trois mandats, alors que la Constitution n'en autorise que deux. Quelques jours plus tard, de retour au pays, le chef de l'État brise le suspense : il sera à nouveau candidat. M. Macron a-t-il donné son feu vert à un quatrième mandat aussi controversé que contesté ? Tandis que le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont rompu avec Paris – expulsant soldats, diplomates et journalistes – et que le Sénégal prend ses distances, la Côte d'Ivoire maintient des relations étroites avec l'ancienne puissance coloniale.

Il y a moins de quinze ans, le tableau était tout autre : la France et la Côte d'Ivoire se regardaient en chiens de faïence. L'élection présidentielle de 2010 avait suscité une grave crise politique. Tandis que le président sortant Laurent Gbagbo était proclamé vainqueur par le Conseil constitutionnel, la plupart des dirigeants africains et occidentaux, France en tête, reconnaissaient son adversaire, M. Ouattara, comme légitime chef de l'État. Des combats opposèrent alors les forces loyalistes à celles levées par l'opposant, appuyées discrètement par les troupes françaises présentes dans le pays. Le conflit s'était achevé par une intervention militaire inédite, autorisée par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). En plein cœur d'Abidjan, pendant plusieurs nuits, des hélicoptères français, outrepas d'abord ce mandat onusien, bombardèrent la résidence présidentielle, où se trouvait M. Gbagbo, jusqu'à son arrestation le 11 avril 2011 et l'installation de M. Ouattara à la tête de l'État.

Les traces de ces événements ont disparu. Dans plusieurs quartiers d'Abidjan, capitale économique du pays, les enseignes tricolores – Auchan, Carrefour, Decathlon – s'affichent avec ostentation, tandis que le groupe Bouygues construit la première ligne de métro de la grande cité côtière. Jamais depuis l'indépendance, en 1960, les entreprises françaises n'ont été aussi présentes dans le pays : plus d'un millier, contre six cents en 2011. Parmi elles, plus de trois cents filiales ou succursales, et sept cents sociétés de droit ivoirien fondées et dirigées par des Français (1). Actives dans des secteurs stratégiques comme le bâtiment et les travaux publics (BTP), les télécommunications ou la grande distribution, elles pèseraient jusqu'à 30 % du produit intérieur brut (PIB). Les trois vols quotidiens entre Paris et Abidjan donnent une idée de l'intensité des échanges.

Les groupes français profitent pleinement de la croissance exceptionnelle de la Côte d'Ivoire, qui avoisine les 7 % par an. Une performance que les autorités attribuent à une forme de «normalisation» politique et au semblant de réconciliation entamé depuis 2011 (2). «La Côte d'Ivoire est sur une trajectoire de stabilité et de développement», martèle M. Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'agriculture et porte-parole du parti au pouvoir, le Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP) (3).

Le pays s'appuie aussi sur ses ressources naturelles : premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, il dispose de réserves de pétrole, de gaz et de minéraux. Avec ses vingt-neuf millions d'habitants, dont 70 % moins de 35 ans, il mise aussi sur des secteurs émergents comme la fintech (ou technologie financière), dans laquelle sa jeunesse ultraconnectée excelle... parfois pour le pire : la Côte d'Ivoire est devenue l'un des foyers les plus actifs au monde de la «sextortion» – arnaque aux sentiments ou chantage en ligne à caractère sexuel, pratiqués par

les fameux «brouteurs». Malgré une industrialisation encore limitée, l'État ivoirien s'impose comme la deuxième puissance économique d'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigeria. «La Côte d'Ivoire, c'est la darling [chérie] de la zone francophone», s'enthousiasme un financier installé dans la capitale économique. Dans le centre d'Abidjan, les signes de cette montée en puissance pullulent : nouveaux échangeurs, immeubles et ponts flambant neufs redessinent la ville. Une tour de verre de soixante-quinze étages se hissera bientôt parmi les plus hauts gratte-ciel d'Afrique.

Nombre d'acteurs étrangers veulent investir ici. La Chine – aujourd'hui premier partenaire com-

mercial du pays – enchaîne les projets d'envergure : routes, logements, zones industrielles. Des entreprises turques sont actives dans la construction, tandis que les banques marocaines dominent le secteur financier. Et c'est le groupe chrétien Sintram qui construit l'autoroute qui relie la capitale politique Yamoussoukro au département agricole de Tiébissou. À leur suite, des intérêts économiques d'Inde, de Russie ou du Golfe s'installent progressivement.

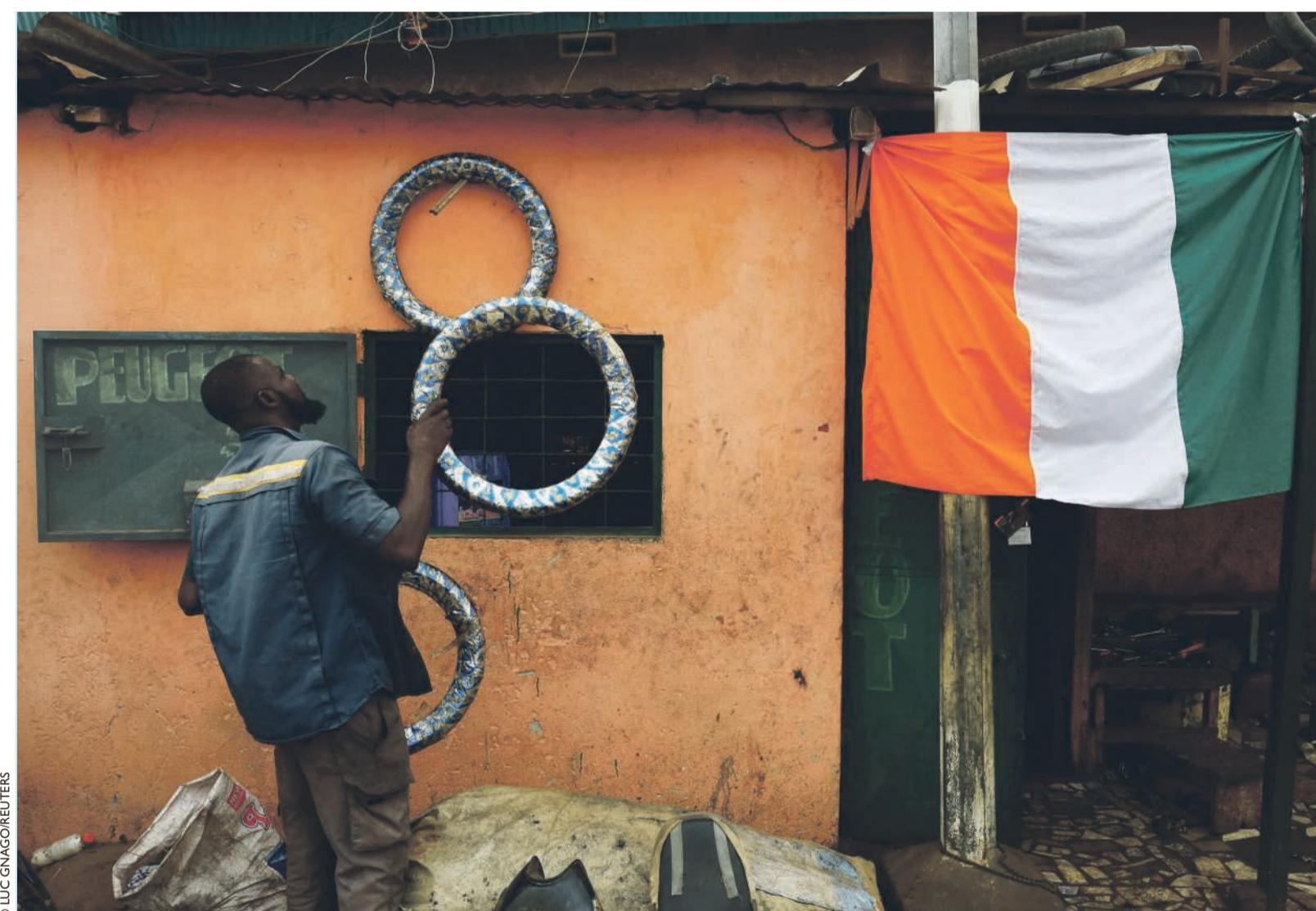
Les compagnies françaises bénéficient aussi des services d'anciens hauts fonctionnaires passés maîtres dans l'art de recycler leur réseau. M. Jean-Marc Simon, ambassadeur à Abidjan de 2009 à 2012, s'est ainsi reconvertis en intermédiaire pour les milieux d'affaires, tout en jouant un rôle de conseiller officieux auprès de M. Ouattara. L'ancien président Nicolas Sarkozy, qui entretient des liens amicaux avec le chef de l'État ivoirien depuis les années 1990, figure en bonne place dans ce ballet : artisan de l'intervention militaire de 2011, il multiplie les séjours à Abidjan. En 2022, il accompagne M. Cyrille Bolloré, patron du groupe fondé par son père, pour un échange personnel avec M. Ouattara. Il participe aussi aux galas de la fondation Children of Africa, présidée par Dominique, épouse du chef de l'État et femme d'affaires. Mélant philanthropie et business, ces soirées glamour réunissent le gratin franco-ivoirien, de la famille Bouygues à celle des Bolloré, en passant par des stars du cinéma français.

L'emprise française s'observe aussi dans le domaine militaire. Évincé du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal et du Tchad,

Le parcours personnel de M. Ouattara facilite les interactions avec les autorités françaises : ancien cadre du Fonds monétaire international (FMI), il se rend régulièrement en France, où il possède avec son épouse un appartement avenue Victor-Hugo à Paris, ainsi qu'une villa à Mougins. En août 2025, il avait déjà effectué cinq séjours dans l'Hexagone depuis le début de l'année, selon des sources officielles.

Une chaotique guerre de succession

Par bien des aspects, la période actuelle rappelle l'âge d'or du partenariat franco-ivoirien : celui des «vingt glorieuses», les années 1960 et 1970. À l'époque, la Côte d'Ivoire affiche une croissance économique solide dont les entreprises tricolores sont les principales bénéficiaires. Les autorités françaises mobilisent des moyens considérables pour maintenir cette relation aussi stratégique que lucrative, fragilisée par la mort, en 1993, de Félix Houphouët-Boigny – ancien ministre et parlementaire sous la IV^e République française, puis premier président après l'indépendance, et indéfectible soutien de Paris. Au terme d'une chaotique guerre de succession, le président Gbagbo (2000-2010) mène une politique économique plus souveraine. En 2002, d'anciens



LUC GNAGO/REUTERS – À la veille du 65^e anniversaire de l'indépendance, à Bouaké (Côte d'Ivoire), le 6 août 2025

merciaux du pays – enchaîne les projets d'envergure : routes, logements, zones industrielles. Des entreprises turques sont actives dans la construction, tandis que les banques marocaines dominent le secteur financier. Et c'est le groupe chrétien Sintram qui construit l'autoroute qui relie la capitale politique Yamoussoukro au département agricole de Tiébissou. À leur suite, des intérêts économiques d'Inde, de Russie ou du Golfe s'installent progressivement.

Abidjan déroule le tapis rouge aux entreprises françaises

Si, face à cette forte concurrence, la France tient encore sa position de premier investisseur étranger en termes de stock, et si la Côte d'Ivoire est son deuxième client en Afrique subsaharienne, c'est parce qu'elle dispose d'un atout majeur : la bienveillance du gouvernement. «Accords fiscaux bilatéraux avantageux», «volonté affichée de codéveloppement» : Abidjan déroule le tapis rouge aux entreprises françaises, souligne Bpifrance, la banque publique d'investissement française (4). Et lorsque la situation l'exige, Paris défend ses champions. Ainsi, le marché du métro d'Abidjan, d'abord confié à un

Paris conserve un précieux point d'ancrage en Côte d'Ivoire. S'il a rétrogradé en février 2025 sa base militaire de Port-Bouët, qui comptait encore mille soldats fin 2023, il maintient une implantation discrète (quatre-vingts soldats). Du reste, l'armée française a joué un rôle central dans la recomposition et la formation des forces ivoiriennes après la guerre de 2011. La France participe en outre à la lutte antiterroriste à la frontière burkinabé (renseignement, coopération militaire) et codirige l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme de Jacqueville, ouverte en 2021.

Yamoussoukro sert de relais de l'influence française en Afrique en s'alignant systématiquement sur Paris – quitte à froisser ses voisins. En 2019, M. Ouattara accueille ainsi M. Macron venu annoncer, sans concertation préalable avec les sept autres chefs d'État concernés, une réforme aussi surprise que cosmétique du franc CFA ouest-africain. En 2022, la Côte d'Ivoire prend la tête du camp favorable à un blocus économique du Mali, dirigé par une junte militaire hostile à la France. En 2023, M. Ouattara est encore le premier à proposer l'envoi d'un bataillon au Niger pour réinstaller au pouvoir M. Mohamed Bazoum, un allié de Paris renversé par un coup d'État. Le projet avortera faute de consensus régional.

militaires ivoiriens, soutenus par M. Blaise Compaoré, alors président du Burkina Faso et proche de la France, tentent de le renverser. Faute d'y parvenir, ils se regroupent sous la bannière des Forces nouvelles, et réussissent à contrôler durablement la moitié nord du pays. Le géant économique de l'Afrique de l'Ouest reste coupé en deux pendant huit ans, une force d'interposition, l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) garantissant une paix relative avec l'appui de la force française «Licorne». À plusieurs reprises, M. Gbagbo accuse la France de soutenir la rébellion, jusqu'à ce qu'en 2010 M. Sarkozy affiche ouvertement son soutien à M. Ouattara.

Mais rien ne garantit la pérennité de l'entente franco-ivoirienne retrouvée depuis 2011. Ses fondements restent en effet fragiles. Si la Côte

(1) Direction générale du Trésor, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, «Côte d'Ivoire. Relations bilatérales», 4 août 2025, www.tresor.economie.gouv.fr

(2) Lire Vladimir Cagnolari, «Croissance sans réconciliation en Côte d'Ivoire», *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(3) Charles Bile, «Côte d'Ivoire : «Alassane Ouattara a rendu la Côte d'Ivoire stable et en plein développement» (Adjoumani Kobenan)», 3 avril 2025, <https://challengefrance.net>

(4) «Les secteurs porteurs en Côte d'Ivoire : quelles opportunités pour une entreprise française?», 31 mars 2025, <https://bigmedia.bpfirance.fr>

SOUS CONTRÔLE LE 25 OCTOBRE

« Françafricaine » sévit encore

d'Ivoire attire les investisseurs, elle s'endette à un rythme inquiétant, passant de 6 000 milliards de francs CFA (9,15 milliards d'euros) en 2011 à plus de 32 000 milliards (48,8 milliards d'euros), soit 56 % du PIB. La construction du dernier pont sur la lagune d'Abidjan a coûté 113 milliards de francs CFA (172,3 millions d'euros), contre 77 milliards prévus au départ. Soit une différence de 36 milliards, l'équivalent de 350 centres de santé selon le Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA), passé dans l'opposition après avoir été un temps allié de M. Ouattara.

Surtout, la croissance ne concerne qu'une minorité de la population. La structure même de l'économie le laisse deviner : « 5 % des entreprises, essentiellement des multinationales, produisent à elles seules 80 % de la richesse nationale », précise M. Stanislas Zézé, président de l'agence de notation Bloomfield Investment. Les 95 % restants – en majorité des petites et moyennes entreprises – ne généreraient que 20 % du PIB. » Et une part importante des profits réalisés par les grandes entreprises étrangères quittent le pays vers les places financières internationales.

Sur le terrain, les inégalités se creusent, en particulier à Abidjan, qui concentre près de 70 % de l'activité économique. En 2024, une vingtaine de quartiers ont subi des opérations brutales dites « d'assainissement », souvent menées pour libérer le terrain en vue de projets immobiliers ou du chantier de la future ligne de métro. Des dizaines de milliers de personnes se sont retrouvées à la rue, parfois du jour au lendemain. L'histoire de M. Guillaume Ballé, 44 ans, agriculteur à Gesco, en périphérie de la capitale économique, en témoigne. En février 2024, des bulldozers du district autonome d'Abidjan rasent son exploitation, sans préavis. Porcherie, étangs piscicoles, clôtures, bêtes : tout est détruit et dispersé en quelques heures. M. Ballé n'est pas seul : 132 autres éleveurs et cultivateurs partageant la même parcelle de plusieurs hectares sont victimes de cette campagne de démolition lancée par les autorités municipales, avec l'accord du gouvernement. Pourtant, leur présence était connue, tolérée et encadrée, puisqu'une société d'État leur avait octroyé ces terres pour la création d'une zone agropastorale.

M. Ballé avait passé cinq ans à travailler dur en Afrique du Nord pour constituer son capital de départ de 14,8 millions de francs CFA (22 700 euros). Son activité faisait vivre cinq employés. Il se retrouve aujourd'hui démunie, incapable de loger ses enfants et de payer leur scolarité. « Je dois tout recommencer de zéro, mais je ne sais pas par où commencer. » L'une de ses collègues, désespérée, est partie tenter la dangereuse traversée vers l'Europe. « Au lieu de nous soutenir, les autorités ont détruit nos emplois. Aucune alternative ne nous a été proposée », déplore M. Ballé, qui ne sait toujours pas pourquoi lui et ses collègues ont été délogés. Le terrain qu'ils occupaient est depuis à l'abandon.

Les indicateurs sociaux rendent compte des difficultés que rencontrent de nombreux Ivoiriens. En 2021, 37,5 % d'entre eux vivaient sous le seuil de pauvreté – soit avec moins de 20 000 francs CFA (30 euros) par mois. En réalité, plus de 70 % de la population se trouverait en situation de pauvreté « ressentie », selon M. Zézé. Alors que le salaire minimum reste fixé à 75 000 francs CFA (environ 115 euros), le faible taux de chômage officiel, autour de 2 %, masque une précarité généralisée : plus de 70 % des actifs survivent grâce à des petits boulots informels, sans protection sociale. Premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire laisse ses cultivateurs dans la misère. Certains producteurs préfèrent écouter leur récolte au Liberia, où elle est mieux rémunérée. Quant à l'espérance de vie, elle plafonne à 59 ans, en dessous de la moyenne subsaharienne.



LUC GNAGO. – Manifestation de l'opposition à Abidjan, le 14 juin 2025

Pendant ce temps, l'État accorde à la classe dirigeante des priviléges difficilement justifiables. Au printemps 2025, une convention signée entre cinq grandes institutions ivoiriennes, dont le Sénat et l'Assemblée nationale, et la compagnie aérienne française Corsair fait scandale. L'accord prévoit des réductions sur les billets d'avion pour les élus, leurs conjoints et leurs enfants, y compris pour des déplacements privés. Il leur offre aussi des tarifs préférentiels à l'hôpital américain de Paris, une clinique de luxe.

« La population s'interroge de plus en plus ouvertement sur cette croissance qui ne lui semble pas ou peu bénéfique » et « tolère d'autant moins les largesses financières dont bénéficient les cercles du pouvoir », écrivaient déjà, en 2018, les ambassadeurs de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, dans une note confidentielle. La société ivoirienne, remarquaient-ils, est « de plus en plus agitée par un mécontentement perceptible », y compris dans le nord du pays, pourtant historiquement acquis au pouvoir actuel. Dans cette partie du territoire, la déception est d'autant plus grande que les espoirs étaient immenses à l'arrivée de M. Ouattara à la présidence, rappelle M. Issa Malick Coulibaly, médecin originaire de cette zone et cadre du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI). « Le Nord a pris les armes et perdu beaucoup de ses fils pour porter au pouvoir M. Ouattara, parce qu'on lui avait dit qu'il aurait le développement. Mais il n'y a eu aucune amélioration notable. » Malgré les promesses, cette portion du pays demeure en effet la plus pauvre, selon les statistiques officielles.

Syndicats surveillés, citoyens intimidés

La fracture sociale est aggravée par la politique de « rattrapage » assumée par M. Ouattara, qui favorise des cadres issus du Nord et verrouille l'ascension sociale pour les autres. À cela s'ajoute un silence judiciaire pesant : rien n'a été fait pour juger les crimes commis entre 2002 et 2011, en particulier par les Forces nouvelles, qui se sont mises au service de M. Ouattara, tandis que M. Gbagbo et ses proches ont fait l'objet de poursuites. « Il y a beaucoup de frustrations. Trop de victimes n'ont jamais obtenu réparation. Les blessures sont toujours là », nous confie un analyste ivoirien qui souhaite rester anonyme.

Le « modèle de développement ivoirien » – pour reprendre la formule de M. Ouattara – s'accompagne aussi d'un recul assumé des libertés publiques. La répression peut prendre une tournure particulièrement brutale, comme cela a été le cas en 2020, quand M. Ouattara s'est présenté à la présidentielle en s'appuyant sur une interprétation contestée de la Constitution de 2016. La vague de protestations a alors été écrasée dans le sang – 85 morts, des centaines d'arrestations –, et M. Ouattara a été déclaré réélu avec 94 % des voix. La présidentielle du 25 octobre 2025 se profilant, les principaux opposants – comme M. Gbagbo et le libéral Tidjane Thiam – ont été écartés de la compétition pour de commodes questions de procédure : le premier, revenu au pays en 2021 à la suite de son acquittement par la Cour pénale internationale (CPI), après dix ans de détention provisoire aux Pays-Bas (5), pour une condamnation controversée prononcée en Côte d'Ivoire et pour laquelle il a pourtant été

gracié ; le second, président du PDCI-RDA, en raison d'un renoncement tardif à sa nationalité française. Des militants et cyberactivistes sont également emprisonnés pour leur engagement ou leurs prises de position critiques. Selon plusieurs sources, il y aurait dans le pays plus d'une centaine de prisonniers politiques. Parmi eux, deux cadres du PPA-CI : l'ancien ministre Moïse Lida Kouassi et l'ex-ambassadeur Boubacar Koné. Tous deux septuagénaires, ils ont été incarcérés en août 2025.

Syndicats, associations et mouvements citoyens évoluent eux aussi sous surveillance : ils sont infiltrés, harcelés, intimidés, neutralisés. « La société civile, les victimes de violations de droits humains, comme ceux qui ont subi des « déguerpissements » à Abidjan, ne peuvent revendiquer par des marches sans être arrêtés », dénonce M. Hervé Delmas Kokou, directeur de l'antenne ivoirienne d'Amnesty International. Ainsi, Mme Pulchérie Gbalet, figure de la société civile, a été emprisonnée entre août 2020 et avril 2021 pour avoir appelé à manifester contre le troisième mandat de M. Ouattara, puis en août 2022 sur le fondement d'accusations floues, avant d'être libérée cinq mois plus tard. En avril 2025, c'est un enseignant et responsable syndical, M. Ghislain Assy Dugarry, qui a été arrêté en pleine nuit chez lui, après le dépôt d'un préavis de grève. Il a été condamné à deux ans de prison ferme pour « coalition de fonctionnaires » et « entrave au fonctionnement des services publics », avant d'être toutefois remis en liberté. « Nous vivons dans la peur, témoignent plusieurs responsables de la Fédération des syndicats autonomes de Côte d'Ivoire (Fesaci). Les syndicats indépendants sont affaiblis, souvent remplacés par des structures fantoches aux ordres du pouvoir ou du patronat. »

Dans ce contexte social et politique explosif, l'alliance avec Paris est naturellement devenue un sujet de débat. Certes, l'élite politique demeure dans sa majorité attachée à cette relation historique. « La quasi-totalité de nos leaders, quelle que soit leur idéologie, cherchent à obtenir l'aval des autorités ou figures politiques françaises », constate, comme d'autres, le journaliste Ferro Bally. Mais les jeunes générations ne partagent pas toujours cet attachement. « L'émancipation de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de la France est inéluctable », estime un trentenaire revenu au pays après ses études dans l'Hexagone. Le silence français face aux dérives autoritaires du régime est par ailleurs perçu comme une forme de complicité.

En août 2025, M. Gbagbo n'a pas manqué d'ironiser, devant plusieurs milliers de partisans : « Le RHDP se réunit et demande au chef de l'État d'être son candidat. Mais le chef de l'État leur dit : « J'ai compris, je vais réfléchir. » Et il prend l'avion, il s'en va en France. Et quand il sort de l'Élysée, il revient à Abidjan et le lendemain nous dit : « Je serai candidat. » C'est donc à l'Élysée qu'il réfléchit ? » Son parti, le PPA-CI, a peu après « mis en garde » les autorités françaises contre tout soutien à un « quatrième mandat anticonstitutionnel ».

En 2020, M. Ouattara assurait : « La Côte d'Ivoire est un pays souverain. Arrêtez de penser que les décisions se prennent à Paris ou à New York. Elles se prennent ici, par les Ivoiriens. » Cinq ans plus tard, un éditorialiste progouvernemental, Arthur Banga, répète sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, la Nouvelle Chaîne ivoirienne (NCI), le 20 juillet 2025 : « La colonisa-

tion, c'est fini. Macron ne peut rien ordonner à Ouattara. » Officiellement, Paris se veut neutre. « Dialogue avec toutes les forces politiques », vigilance « sans ingérence, sans indifférence », affirme en mai 2025 le ministre de l'Europe et des affaires étrangères Jean-Noël Barrot. Mais, un mois plus tard, une photo fait scandale à Abidjan : l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire Jean-Christophe Belliard apparaît vêtu d'une chemise à l'effigie de Mme Dominique Ouattara lors d'une cérémonie officielle.

Comment ne pas avoir de soupçons quand M. Macron a lui-même reconnu en 2021 avoir pesé sur la présidentielle de 2020 ? Inquiet des risques d'instabilité, il avait dissuadé M. Ouattara de briguer un troisième mandat. « On a travaillé pendant deux ans pour qu'il y ait une alternance », avait expliqué le président français après-coup (6). La mort prématurée de son dauphin Amadou Gon Coulibaly avait finalement permis à M. Ouattara de repartir pour un tour, avec la bénédiction du locataire de l'Élysée.

La proximité de l'actuel président avec Paris ne fragilise pas seulement sa légitimité sur le plan national : elle l'isole aussi sur la scène régionale quand M. Ouattara apparaît comme le chef de file des sanctions infligées aux pays de l'Alliance des États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger). Ces mesures, impopulaires, ont échoué à infléchir les régimes visés mais aussi affaibli ceux qui les ont soutenues. Dans une région où la France est vue comme un repoussoir, cet alignement stratégique pourrait par ailleurs exposer la Côte d'Ivoire à des représailles.

Diaboliser Chinois et Russes ne suffit pas

Pour l'heure, la peur et l'absence d'un leader capable de rassembler l'opposition freinent les élans de mobilisation populaire qui pourraient renverser la tendance actuelle. Et, tant que le pouvoir continuera de contourner ou d'instrumentaliser les textes, l'horizon d'une véritable transition démocratique restera bouché. Quant à la possibilité d'un coup d'État, comme ceux survenus dans les pays voisins, elle paraît faible : le régime de M. Ouattara tient fermement l'appareil sécuritaire, après avoir réussi à marginaliser les militaires de l'ancienne armée régulière ayant servi sous M. Gbagbo, et à mettre fin aux mutineries des soldats issus des Forces nouvelles qui ont émaillé les années 2010.

Pour la France, l'enjeu dépasse le seul cas ivoirien. « La Côte d'Ivoire n'est pas que le dernier pilier de la France en Afrique de l'Ouest, elle est aussi son dernier bastion en Afrique francophone. Si elle bascule, il y aura un effet domino inévitable », avertit M. Ahoua Don Mello. Ce candidat indépendant à la présidentielle de 2025, membre dissident du PPA-CI et représentant de l'Afrique centrale et occidentale auprès des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), affirme que sa première mesure, s'il était élu, serait d'« annuler les accords de coopération et de défense avec la France », avant de « sécuriser le pays » et de « s'attaquer à la question monétaire ».

Certaines grandes puissances semblent avoir bien perçu les dynamiques à l'œuvre. Les États-Unis, récemment autorisés à implanter une base de drones sur le sol ivoirien, « ont compris qu'une partie de la population aspire à davantage d'émancipation. Leur ambassadeur dialogue avec tous les acteurs », témoigne une source diplomatique – à la différence, souligne-t-elle, de son homologue français.

À moyen terme, Paris aura sans doute du mal à conserver le même niveau d'influence en Côte d'Ivoire. « Si la France pense que diaboliser les Chinois ou les Russes, comme elle le fait actuellement, est une bonne stratégie commerciale, elle se trompe. Tout le monde est là pour les mêmes intérêts », relève M. Zézé. Avant de conclure : « Paris doit repenser sa relation avec l'Afrique : les sociétés africaines sont de plus en plus jeunes, et leurs nouvelles générations, décomplexées, déconstruisent activement les schémas hérités de la colonisation. Que la France le veuille ou non, le changement est déjà en marche. »

FANNY PIGEAUD.

(5) Lire « Débâcle de l'accusation contre M. Gbagbo », *Le Monde diplomatique*, décembre 2017.

(6) Pascal Airault et Antoine Glaser, *Le Piège africain de Macron*, Fayard, Paris, 2021.

ACCAPAREMENT DES TERRES ET DESTRUCTION DES TRADITIONS AGRICOLES

Paysans en Cisjordanie, tenir à tout prix

Depuis le début de l'année, l'armée et les colons israéliens ont provoqué le déplacement forcé de cinquante mille Palestiniens de Cisjordanie. En imposant des lois iniques, en exerçant une violence quotidienne, Tel-Aviv poursuit une annexion rampante qui vise notamment l'appropriation de terres agricoles et la construction de nouvelles colonies, illégales au regard du droit international.

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX
LÉONORE AESCHIMANN ET PIERRE CASAGRANDE *

ALI M. fouille les ruines d'une maison détruite durant l'hiver 2024 par les bulldozers israéliens pour en extraire des barres de fer avec lesquelles il renforcera l'enclos de ses chèvres. L'éleveur d'une vingtaine d'années est interrompu par la livraison d'eau : un vieux poids lourd Citroën rouillé sur lequel bringuebale une gigantesque citerne remonte la piste. Ali accueille le conducteur, qui partage sa vie entre son travail de professeur de biologie à Jéricho et ces livraisons, vitales pour les familles de la région. Nous sommes dans le village d'Al-Maleh, tout au nord de la Cisjordanie, dans un petit vallon rocheux qui descend vers le fleuve Jourdain. En contrebas de l'enclos, un lit de cailloux témoigne de l'existence passée d'un ruisseau qui y courait encore il y a vingt ans. Désormais, seul le vent chargé de poussière s'engouffre dans la vallée. «Les colons sont arrivés en 1967 et ont commencé à pomper dès 1973 à plus de cent mètres de profondeur», explique Ali. Les cinq sources qui alimentaient le cours d'eau se sont progressivement taries. Ce ravitaillement par camion suffira pour la consommation des villageois et du bétail, mais ne permettra malheureusement pas d'irriguer une parcelle.

La colonisation israélienne affecte profondément l'agriculture palestinienne. «La contribution du secteur au produit intérieur brut de la Cisjordanie a constamment décliné depuis 1967 et le début de l'occupation», explique Taher Labadi, chercheur en économie à l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) de Jérusalem. Le travail de la terre a pourtant une longue histoire en Palestine. L'agriculture y est caractérisée par une prépondérance de petites exploitations familiales de moins d'un hectare, qui représentent plus de 70 % des terres agricoles(1). Leur production est destinée en premier lieu à l'autoconsommation, puis au marché local. Dans un territoire semi-aride et vallonné, les cultures en terrasses appartiennent à un riche patrimoine agricole, dont l'olivier est le symbole(2). «Cent mille familles dépendent des oliviers partiellement ou totalement, ce qui crée une relation très spéciale entre les Palestiniens, leur terre et leurs arbres. C'est une identité nationale qui est aussi une identité économique», développe M. Moayyad Bsharat, coordinateur de projet à l'Union des comités du travail agricole (UAWC), la principale organisation non gouvernementale (ONG) agricole palestinienne.

Le soir venu, Ali se désole de ne pouvoir offrir à ses hôtes de véritables chambres pour passer la nuit. En raison des destructions incessantes, la famille habite en partie dans des tentes. Al-Maleh, qui date de l'époque ottomane, a été dévasté par l'armée en 1967, et la totalité de ses habitants ont dû fuir. Une soixantaine de familles sont revenues, mais le village n'a pas retrouvé l'étendue de jadis. Seuls quelques débris de marbre noyés dans la terre suggèrent que les rues étaient autrefois pavées. Les agriculteurs qui, comme Ali, choisissent de rester, de travailler leur terre ou d'élever des troupeaux sont qualifiés de *samidin* : ceux qui tiennent bon, malgré les difficultés croissantes de la vie rurale. Par leur présence, ils protègent la terre contre l'annexion par les colons israéliens – un enjeu crucial de la résistance palestinienne. Dans la famille d'Ali, les couples qui élèvent de jeunes enfants ont préféré s'installer à Tubas, la ville la plus proche. «Lorsqu'on bâtit des maisons ici, elles sont détruites par les forces d'occupation», explique-t-il.

Depuis les accords d'Oslo de 1993, la Cisjordanie est divisée en trois zones, A, B et C.

La zone A est sous autorité palestinienne, la zone B sous contrôle mixte, et la zone C (62 % de la Cisjordanie) sous contrôle direct israélien. L'armée n'accorde aucun permis de construire en zone C et y commet régulièrement de nombreuses destructions. En mai, un nouveau règlement sur le recensement foncier et l'établissement d'un cadastre édicté par Tel-Aviv renforçaient ce contrôle, facilitant encore l'accaparement des terres palestiniennes par les colons. Dans la vallée du Jourdain, les Palestiniens subissent une véritable annexion, avec la confiscation régulière de leurs terres arables, tandis que 80 % d'entre elles sont d'ores et déjà aux mains des colons ou de l'armée. Anas H., un observateur de la situation des droits humains dans la zone, soupire : «La guerre à Gaza fait du bruit, mais ici c'est une guerre silencieuse qui nous est livrée.»

Cette «guerre» affaiblit une souveraineté palestinienne déjà mise à mal par le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture tournée vers l'exportation. Depuis les années 1990, l'Autorité palestinienne et les donateurs internationaux ont encouragé des cultures

Mais l'argent empoché creuse les inégalités au sein de la société palestinienne. Avant cette culture, les plaines du Jourdain étaient tournées vers la subsistance et le marché local. «Les propriétaires étaient généralement installés en ville, une bananeraie d'un dunum faisait vivre une famille grâce au métayage», explique la chercheuse. Les métayers sont désormais remplacés par des saisonniers et des ouvrières. Chaque année, les premiers récoltent pendant deux mois, tandis que les seconds travaillent au conditionnement durant cinq mois. Ce contexte économique, associé aux violences coloniales, explique l'ampleur de l'exode rural. En Palestine, la proportion des employés du secteur agricole est passée de 37 % en 1975 à 5 % en 2023(3).

Les denrées nécessaires à la population ne sont plus produites sur place. La plupart de celles consommées par les Palestiniens sont donc importées via Israël, qui peut décider de bloquer les marchandises. «C'est un cas typique d'économie coloniale : on oriente la production vers les exportations, et l'économie du territoire occupé devient complètement captive et dépendante de l'État colonisateur», analyse Taher Labadi.

Des structures comme l'UAWC militent pour la souveraineté alimentaire. «L'Autorité palestinienne n'accorde même pas 1 % de son budget au ministère de l'agriculture, contre 35 % pour le système de sécurité et ses agents alors qu'ils n'ont jamais protégé un seul olivier ni une seule paysanne contre l'attaque de colons ou de l'armée», déplore M. Bsharat. Les crédits pour l'agriculture devraient au moins atteindre 10 % pour être alignés avec les besoins des paysans.» L'homme d'une quarantaine d'années, agronome de formation, a consacré sa vie au soutien des *samidin*. Il connaît parfaitement les communautés rurales de la vallée du Jourdain et poursuit son travail auprès des fermiers et des agriculteurs malgré les intimidations de l'armée israélienne. Son ONG, créée en 1986, est composée de cent vingt comités en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Elle pro-

Mme Lina Ismaïl, membre du FPA. L'occupation israélienne a imposé ses semences. Il y a maintenant des variétés autochtones de produits que l'on ne trouve plus sur nos marchés.»

Pour remédier à cette disparition, l'UAWC avait fondé en 2003 une banque de semences paysannes à Al-Khalil – le nom palestinien de la ville d'Hébron. Soixante-seize variétés locales y étaient multipliées, stockées et distribuées au fil des saisons. Dans des locaux décorés de plantes séchées, Mme Jannat D. y accueillait chaleureusement les paysans. Après avoir écouté leurs besoins, elle leur prodiguait ses conseils et leur remettait des sachets contenant les précieuses semences. Selon M. Bsharat, la protection de la biodiversité agricole n'était qu'un des nombreux bénéfices de cette initiative : «Les graines industrielles ne sont plus productives qu'à condition d'être associées à des pesticides et à des engrains chimiques et d'être irriguées abondamment. Elles ne sont pas reproductibles et doivent donc être rachetées chaque année. Nos semences évitent tous ces écueils. Elles sont rustiques, plus résilientes face au changement climatique et aux maladies, et permettent aussi une alimentation plus saine.»

Quand l'armée israélienne déracine les oliviers

Pour Israël, toutefois, la souveraineté alimentaire des Palestiniens est une menace. Le 31 juillet dernier, des bulldozers accompagnés d'hommes encagoulés et de soldats israéliens ont saccagé la banque de semences et démolie un bâtiment. Selon l'UAWC, il s'agissait d'une attaque visant à «empêcher les Palestiniens de rester sur leurs terres(4)». Une semaine avant ces dégradations, le Parlement israélien approuvait une motion symbolique sur l'annexion totale de la Cisjordanie et validait un plan de 275 millions



LARRY TOWELL. – Un jeune berger et son troupeau près du mur de séparation, Jérusalem, 2004

tournées vers les marchés étrangers. Celle du dattier medjoul dans la vallée du Jourdain en est l'emblème. «La datte, c'est l'agrobusiness qui fait irruption en Palestine», résume Julie Trottier, hydrologue au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui travaille sur la Cisjordanie. On peut le constater avec Anas sur la route 90 qui longe le Jourdain en direction du village de Bardala : d'immenses parcelles de dattiers en monoculture irriguée s'enchaînent sur des kilomètres, ponctuées par quelques grands entrepôts agricoles. S'il est impossible de distinguer à première vue les vergers israéliens de ceux des Palestiniens, 70 % des palmeraies seraient, selon Anas, cultivées par des colons.

«Un cas typique d'économie coloniale»

À l'époque, de nombreuses raisons ont justifié le choix du palmier dattier : la plante est peu consommatrice d'eau qu'elle tolère relativement salée. Adaptée aux contraintes climatiques, elle rapporte beaucoup et vite grâce aux exportations, dès lors que les exploitants israéliens et quelques grands propriétaires palestiniens ont signé des contrats avec des acteurs de l'agro-industrie mondiale. «Au début de ce développement dattier, des parcelles de six cents dunums (soixante hectares) ont été plantées : du jamais-vu en Palestine», témoigne Julie Trottier.

pose des formations, un appui matériel ou des conseils techniques aux familles paysannes pour sortir de la dépendance aux intrants chimiques importés et s'adapter au manque d'eau. L'UAWC travaille uniquement avec de petits exploitants, et prioritairement avec des communautés dirigées par des femmes.

«Contrairement à l'Autorité palestinienne et aux donateurs occidentaux, on ne veut pas se focaliser sur les 5 % de la population qui ont de grosses exploitations en oubliant la majorité, qui veut produire sa propre nourriture. On ne veut pas seulement produire, on veut de la justice sociale», poursuit notre interlocutrice. Cependant, faire adopter des méthodes écologiques n'est pas toujours facile. «On tient à dire aux fermiers que, s'ils veulent produire plus, ils vont aussi perdre leurs terres plus vite, car les méthodes industrielles épuisent le sol au bout de quelques années», ajoute-t-il, citant le cas de la culture intensive des dattiers qui éreinte les sols et augmente leur degré de salinité.

L'agroécologie comme chemin vers la souveraineté alimentaire, c'est également le credo du Forum palestinien d'agroécologie (FPA) depuis sa création en 2018 : «Notre rapport à la terre a changé. Nos méthodes traditionnelles étaient proches des principes agroécologiques ; aujourd'hui, nous ne savons même pas quels intrants chimiques sont présents dans nos sols ou combien de variétés d'OGM [organismes génétiquement modifiés] nous sont imposées, explique

de dollars au bénéfice des colonies. Fin août, au prétexte de réagir à une fusillade entre paysans et colons, l'armée israélienne déracinait 10 000 oliviers – dont plusieurs centaines – dans le village d'Al-Mughayir, à proximité de Ramallah. Au total, depuis 1967, le gouvernement israélien a fait déraciner plus de 800 000 de ces arbres et raser au bulldozer des centaines de kilomètres de terres agricoles en Palestine(5).

Mais à Al-Maleh, quand la journée se termine, Ali ne cesse de plaisanter, un inamovible sourire aux lèvres. Il allume un brasero pour réchauffer le repas et l'eau destinée à sa toilette. Derrière lui, la silhouette barbelée de l'avant-poste militaire qui domine le vallon se découpe dans le ciel. Il s'assied près du feu, aussi immobile que les rochers alentour. Les pierres ne quittent pas la vallée, dit un proverbe palestinien.

(1) Jacques Marzin, Jean-Michel Sourisseau et Ahmad Uwaidat, «Study on small-scale agriculture in the Palestinian territories», Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Paris, 2019.

(2) Lire Aïda Delpuech, «En Israël, l'arbre est aussi un outil colonial», *Le Monde diplomatique*, octobre 2024.

(3) Bashar Abu Zarour, Amina Khasib, Islam Rabee et Shaker Sarsour, «Economic Monitor» n° 73, Palestine Economic Policy Research Institute - MAS, Ramallah, 2023.

(4) Philippe Pernot, «Israël attaque une banque de semences paysannes en Cisjordanie occupée», 2 août 2025, <https://reporterre.net>

(5) Qassam Muaddi, «Israël voulait punir un village palestinien. Il a donc détruit 10 000 de ses oliviers», 28 août 2025, <https://agencemediapalestine.fr>

« PAS DE PALESTINIENS INNOCENTS »

Le consentement israélien au génocide

Journaliste au quotidien « Haaretz », Gideon Levy a passé sa carrière à dénoncer l'occupation des territoires palestiniens, la colonisation, les expulsions, le chantage à l'antisémitisme. Depuis deux ans, il est l'une des rares voix dans son pays à s'élever contre le bain de sang à Gaza. Comment une telle tragédie a-t-elle pu se dérouler dans le silence et l'indifférence de la plupart des Israéliens ?

PAR GIDEON LEVY *

Les massacres du 7 octobre 2023 ont provoqué la mort de la bande de Gaza. Il faudra des années pour qu'elle retourne à la vie, si tant est qu'elle y parvienne. Mais ces événements, et l'attaque israélienne qui a suivi, ont également tué l'espoir d'un Israël différent. Il est encore trop tôt pour mesurer l'ampleur des dégâts causés par cette guerre au sein de la société et de l'État israéliens. Le changement est à l'évidence radical. Ici aussi, le déblaiement des décombres et la reconstruction prendront des années, s'ils ont lieu un jour. Gaza et Israël ont été détruits, peut-être de manière irréversible, chacun à sa façon. La dévastation de la première se voit à l'œil nu, à des kilomètres à la ronde ; celle du second reste encore cachée sous la surface.

Le 7 octobre a constitué un tournant historique. Ce jour-là, le Hamas a envahi Israël et commis une tuerie sans précédent dans le pays. Et ce jour-là, Israël a changé de visage. Sa nouvelle figure était peut-être jusque-là dissimulée derrière un masque, n'attendant que le moment de se dévoiler. Ou peut-être que la mutation fut plus profonde. Quoi qu'il en soit, les démons ont alors jailli de la boîte, et ils ne sont pas près d'y retourner. La bande de Gaza est désormais inhabitable. Pour ceux qui aspirent

à une vie libre et démocratique, Israël est lui aussi devenu une terre hostile.

Une certaine lecture des événements s'y est en effet immédiatement imposée, qui a modifié la conscience politique et existentielle du pays. Les dirigeants, les médias et les commentateurs ont aussitôt qualifié les attaques de « plus grande catastrophe qui ait frappé le peuple juif depuis la Shoah(1) ». La Shoah et le 7 octobre 2023 dans un même souffle donc, comme s'ils étaient comparables, comme s'il y avait eu deux exterminations... Une exagération absurde, sans aucun fondement – l'ampleur, les objectifs, les moyens, tout diffère –, mais répétée ad nauseam, et parfaitement calibrée pour servir la propagande gouvernementale. Car ce choix de comparaison n'avait rien de fortuit. Il découle de la victimisation qui accompagne Israël depuis sa fondation en 1948, consécutive au génocide du peuple juif ; une victimisation qui, aux yeux de nombreux Israéliens, donne au pays le droit d'agir comme aucun autre n'est autorisé à le faire. D'emblée affirmée comme une évidence dans le débat public, cette analogie constituait le feu vert qu'Israël se donnait à lui-même pour lancer son attaque : si le 7 octobre était un « holocauste », le génocide qui s'ensuivrait serait légitime.

« Et que vouliez-vous que nous fassions ? »

AINSI l'état d'esprit du pays a-t-il changé ; ou du moins s'est-il révélé sans filtre, débarrassé de tout « politiquement correct ». De nombreux Israéliens, probablement la majorité d'entre eux, considèrent désormais qu'« il n'y a pas d'innocents à Gaza ». Selon une enquête du centre aChord, affilié à l'Université hébraïque de Jérusalem (août 2025), une telle croyance concerne 62 % des Israéliens, et même 76 % des Juifs israéliens. L'accusation, martelée sur tous les tons depuis deux ans, s'est peu à peu élargie, et il est devenu fréquent d'entendre également qu'« il n'y a pas de Palestiniens innocents » – c'est-à-dire que les Palestiniens de Cisjordanie méritent eux aussi d'être punis. Une telle idéologie pave la voie pour la droite israélienne, dont le vieux rêve est d'établir une terre juive « du fleuve à la mer », ethniquement pure(2).

* Écrivain et journaliste au quotidien *Haaretz* (Tel-Aviv).

ANTISÉMITISME. Métamorphoses et controverses. – Mark Mazower

La Découverte, Paris, 378 pages, 23,50 euros.
Cette vaste enquête historique retrace le lent glissement sémantique d'un mot qui, désignant à l'origine un mouvement de réaction à l'émancipation de la communauté juive dans l'Europe de la fin du XIX^e siècle, se mue en arme de disqualification des adversaires d'Israël. Tandis que cet État, vainqueur de la guerre des six jours (1967), conforte son hégémonie régionale, l'Assemblée générale des Nations unies vote en 1975 une résolution assimilant le sionisme à une forme de racisme. Dans le cadre de sa contre-offensive, Israël dénonce alors un « nouvel antisémitisme », dont relèverait toute critique de sa politique coloniale. La redéfinition vise moins à protéger la diaspora qu'à dérider le soutien aux Palestiniens. Non sans atteindre parfois des sommets d'absurdité. Parmi le « Top 10 des antisémites mondiaux » établi par le Centre Simon-Wiesenthal figurent ainsi, aux côtés de l'Iran et du Hamas : la British Broadcasting Corporation (BBC), l'organisation Jewish Voice for Peace, les crèmes glacées Ben & Jerry's et... le commissaire à la lutte contre l'antisémitisme du Bade-Wurtemberg – pour n'avoir pas établi assez clairement que « l'antisémitisme comprend également la diabolisation des sionistes et celle du sionisme ».

BRYAN POUGET



DAVID REEB. – « Deportation », 2025

Le refus du dialogue ne suffisant pas, Israël a repoussé les limites de l'horreur en bannissant les témoignages de solidarité à l'égard des Palestiniens. Toute expression d'empathie, d'inquiétude et, bien sûr, toute tentative d'aider Gaza sont devenues suspectes dans le pays, et parfois même illégales. Les Arabes israéliens (20 % de la population) sont muselés. Très rapidement, certains d'entre eux ont été arrêtés pour avoir publiés des messages de compassion sur les réseaux sociaux, d'autres ont été licenciés(4). Cela incite à se tenir sage... Depuis, le ministre de la sécurité publique Itamar Ben-Gvir, d'extrême droite, veille à réprimer les actions en faveur de la paix. La population juive n'est pas épargnée : de nombreux militants de gauche ont été arrêtés pour cause de solidarité avec Gaza(5). Une chape de silence a recouvert le pays.

Privés ou publics, les médias israéliens ont volontairement collé à cette ligne, avec enthousiasme même. Depuis deux ans, sans aucune censure réelle – si ce n'est de l'autocensure –, ils ont décidé de ne pas couvrir les atrocités commises à Gaza(6). Leur public peut vivre avec le sentiment que seules vingt personnes y habitent : les vingt otages israéliens encore vivants. La famine, les destructions, les massacres de civils sont quotidiennement occultés, ou relégués à la marge des actualités, comme une sorte de concession symbolique à la vérité(7). En revanche, on ne compte plus les reportages sur les otages et les soldats israéliens tués. Tout Français, même le moins bien informé, s'est probablement trouvé confronté à plus d'images de la souffrance de Gaza qu'un Israélien moyen... Les médias privilient le déni et la dissimulation avec d'autant plus de ferveur qu'ils savent très bien que cela correspond aux attentes de leurs consommateurs. Les Israéliens n'ont jamais rien voulu savoir de l'occupation ; désormais, ils ne veulent rien savoir du génocide. Les Palestiniens méritent leur sort, à quoi bon en parler ?

Chaque information provenant de Gaza est donc remise en cause : le nombre de victimes serait exagéré, il n'y aurait jamais eu de famine, etc. À l'inverse, les journalistes relaient servilement les récits de l'armée israélienne. L'hôpital Nasser a été bombardé, et vingt et une personnes, dont cinq journalistes, sont mortes ? Il abritait sûrement un quartier général du Hamas... Mais que faut-il penser d'une armée qui a tué près de vingt mille enfants en moins de deux ans ? Et que dire des données, compilées par l'armée israélienne elle-même, selon lesquelles 83 % des morts palestiniens n'avaient aucun lien avec le Hamas(8) ? Nul ne s'interroge. Le récit officiel est plus commode pour tout le monde : le gouvernement,

les militaires, les médias et leurs clients. Ce qui gêne est occulté, et tout le monde est content. Ainsi le pays se protège-t-il, grâce à un vaste système de propagande, en se cachant la vérité à lui-même. Et peu de citoyens s'en plaignent.

Le mensonge et la dissimulation sont monnaie courante en temps de guerre. Mais le cas israélien est particulier. Lorsque vous critiquez les médias russes pour leur couverture du conflit en Ukraine, vous savez parfaitement qu'en fait ils ne peuvent pas faire autrement. Les journalistes israéliens, eux, sont libres. Ils avaient le choix et ils ont sciemment renoncé à leur mission. Quand je montre parfois à des amis des vidéos horribles de Gaza – et elles ne manquent pas –, leur réaction est presque pavlovienne : « C'est peut-être un faux ? Ça a peut-être été générée par intelligence artificielle ? Ça a peut-être été filmé en Afghanistan ? » Ce déni protège la société israélienne de la confrontation avec la réalité.

Mais cela ne suffit plus, car les autres pays, eux, voient les atrocités commises à Gaza. Israël est en passe de devenir un État paria, ses citoyens sont confrontés à une hostilité croissante dans le reste du monde. Et que

L'étau se resserre

RIEN de tout cela n'aurait été possible sans le blanc-seing donné à Israël par les États-Unis, d'abord par M. Joseph Biden, et maintenant par M. Donald Trump. Non content de livrer des armes à son allié et d'assurer sa protection, le président américain se mobilise pour punir tous ceux qui osent critiquer Tel-Aviv(9). Les membres de la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, qui avaient osé émettre un mandat d'arrêt international contre M. Netanyahu, en ont fait les frais : M. Trump a publié un décret (le décret 14203) pour leur imposer des sanctions personnelles. Face à l'unilatéralisme américain, l'Union européenne a atteint des sommets de pusillanimité. De peur de mécontenter Washington, et malgré des opinions publiques parfois très critiques d'Israël, elle refuse de prendre des mesures pour venir en aide à Gaza, en imposant par exemple des sanctions à Tel-Aviv. Les Européens se contentent de déclarations de pure forme, en reconnaissant un État palestinien qui n'existe pas, et qui ne sera pas créé dans un avenir prévisible. Ce qu'ils ont su faire contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud et contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine, ils s'en révèlent incapables contre Israël.

Mais les Israéliens commencent à sentir l'étau se resserrer lors de leurs voyages à l'étranger, comme dans leurs contacts économiques, scientifiques,

faisons-nous ? Nous blâmons le reste du monde : il est antisémite, il déteste Israël et les Juifs ; la planète entière est contre nous, quoi que nous fassions. Cette rengaine victime fait accepter aux citoyens la détérioration du statut international d'Israël. Le pays a renoncé à l'opinion publique mondiale.

Depuis le premier jour de l'attaque contre Gaza, des manifestations – parfois massives – sont certes organisées. Mais elles se concentrent presque exclusivement sur le retour des otages et sur la destitution du premier ministre Benjamin Netanyahu. Si les manifestants demandent la fin de la guerre, c'est uniquement en invoquant le sort des personnes enlevées et des soldats. Celui de Gaza reste ignoré, à l'exception d'une frange déterminée et admirable de militants pour la paix, dont on étouffe la voix. Le départ de M. Netanyahu est certes essentiel pour mettre fin à la guerre. Mais la question palestinienne dépasse largement l'identité du chef du gouvernement. Les courants fascistes et fondamentalistes, qui se sont fortement développés depuis deux ans et pénètrent désormais toutes les couches de la société, ne disparaîtront pas avec lui.

L'étau se resserre

commerciaux, culturels et même personnels avec le monde. La pression s'intensifie sur le pays et ses habitants. Jusqu'à présent, rien n'est parvenu à stopper la danse macabre du nettoyage ethnique à Gaza. Enfermés dans un univers à part, déconnectés de la réalité, les Israéliens n'y mettront pas fin par eux-mêmes. Il revient donc au reste du monde de sauver Gaza.

(Traduit de l'anglais par Benoît Bréville.)

(1) Comme l'a affirmé M. Benjamin Netanyahu dans un discours devant la Knesset, le 12 octobre 2023.

(2) Lire Alain Gresh, « Vider Gaza, ce vieux rêve israélien », *Le Monde diplomatique*, mars 2025.

(3) Lire Akram Belkaïd, « Les dilemmes du monde arabe », *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

(4) Sara Monetta, « Israeli Arabs arrested over Gaza social media posts », 21 octobre 2023, www.bbc.com

(5) Adi Hashmonai, « "Go to Gaza" : Anti-war protesters detained overnight, say police berated them », *Haaretz*, Tel-Aviv, 13 septembre 2025.

(6) Emma Graham-Harrison et Quique Kierszenbaum, « Journalists see their role as helping to win : How Israeli TV is covering Gaza war », *The Guardian*, Londres, 6 janvier 2024. Anat Saragusti, « "The world is against us" : How Israel's media is censoring the horrors of Gaza », *Haaretz*, 28 mai 2025.

(7) Lorenzo Tondo, « Israeli media "completely ignored" Gaza starvation – is that finally changing? », *The Guardian*, 17 août 2025.

(8) Yuval Abraham et Emma Graham-Harrison, « Revealed : Israeli military's own data indicates civilian death rate of 83 % in Gaza war », *The Guardian*, 21 août 2025.

(9) Lire Eric Alterman, « M. Trump en guerre contre la libre expression », *Le Monde diplomatique*, mai 2025.

LES CRIMES DE MASSE AUSSI ONT LEURS MOBILES

La démographie, mère de toutes les batailles

Les massacres commis contre la population civile de Gaza interviennent à un moment singulier sur le plan démographique. Si une « menace existentielle » pèse sur l'« État juif », elle tient moins à des incursions cruelles de groupes armés hostiles qu'à une défaite d'Israël dans la guerre des berceaux entre Méditerranée et Jourdain.

PAR PHILIPPE DESCAMPS

Le bilan humain de l'intervention israélienne à Gaza reste provisoire, mais il dépassera très largement le nombre des victimes directes, tombées sous les balles et les bombes : 65 000 morts et 170 000 blessés en deux ans, selon le ministère de la santé de Gaza, repris par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (1). Analytant les chiffres à la lumière d'autres sources, *The Lancet* considère qu'ils sous-estiment les décès dus à des lésions traumatiques et minorent d'environ 40% la réalité (2). Un correspondant de cette revue scientifique rappelle aussi que, lors des conflits récents, « les décès indirects représentent entre trois et quinze fois le nombre de décès directs (3) ». Dans une telle situation de confinement, de harcèlement et de destruction, les mauvais traitements et la famine organisée produisent des effets funestes sur la population à moyen et long termes.

« Il y a 2,2 millions de personnes à Gaza, plus de 10% ont été tuées ou blessées. Ce n'est pas une guerre douce », reconnaissait l'ancien chef d'état-major de l'armée israélienne Herzi Halevi devant les habitants d'Ein Habesor, le 9 septembre 2025 (4). Le bureau des statistiques palestinien a révisé son décompte de la population de cette bande de terre enclavée pour intégrer le nombre de morts, de disparus et le déficit de naissances, soit « une baisse de 6% par rapport aux estimations pour le milieu de l'année 2024 [et] une baisse de 10% par rapport aux estimations pour la mi-2025 », c'est-à-dire 2,114 millions d'habitants, contre 2,349 millions attendus (5).

Plus important, les Juifs sont en passe de devenir minoritaires dans la population de la Palestine historique (Israël

et les territoires occupés) : 7,225 millions vivaient entre la Méditerranée et le Jourdain, selon les statisticiens israéliens, en 2024. Leurs homologues palestiniens dénombreront 7,5 millions d'Arabes musulmans ou chrétiens (dont 1,9 million dans les territoires conquis par Israël en 1948). En la matière, la tendance est plus importante que la mesure chiffrée, forcément lacunaire, à fortiori en période de conflit.

Cette terre a connu des changements majeurs à travers les siècles, principalement sous l'effet de conversions. Juive dans l'Antiquité, la population fut ensuite un rameau central du monde chrétien durant plusieurs siècles, avant son islamisation par les Arabes au vi^e siècle. En 1878, le pouvoir ottoman recense 472 000 habitants, dont 85% de musulmans, 9,2% de chrétiens et 5,3% de juifs (nés à l'étranger pour la moitié d'entre eux) (7). La guerre du nombre commence dès le début du xx^e siècle. Au moment de la déclaration d'indépendance en 1948, puis lors des combats qui suivent, les dirigeants sionistes ont déjà à cœur de choisir leurs électeurs, en dessinant des frontières dans lesquelles les Juifs domineront, quitte à expulser les Palestiniens par la violence, comme ils le font en 1948 (700 000 départs) et dans de moindres

proportions en 1968 (Gaza, Golan). « Que l'on nous donne la souveraineté d'un morceau de la surface terrestre en rapport avec nos légitimes besoins de peuple, et nous nous chargeons nous-mêmes de tout le reste », écrivait Herzl.

Le projet d'« État juif, sioniste et démocratique » n'a jamais été imaginé autrement qu'avec une majorité juive. Pour ce faire, la domination militaire obtenue grâce à l'aide occidentale ne suffisait pas. Tous les moyens ont été utilisés pour attirer les Juifs du monde. Les gouvernements ont notamment pointé les difficultés des communautés dans certaines régions où elles vivaient depuis des siècles : le Proche-Orient en 1948, le Maghreb au moment de la décolonisation, l'Éthiopie en 1977, l'URSS en déconfiture, voire la France victime d'attentats. Discutable jusque dans son intitulé – car beaucoup de Juifs contemporains n'avaient pas d'ascendant même lointain parmi les Hébreux –, la « loi du retour » adoptée en 1950 permet à 3,5 millions d'immigrants juifs de s'installer en Israël. A contrario, les réfugiés palestiniens ne peuvent rentrer chez eux. Le « droit au retour », prévu par le droit international et la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies en 1948, ne leur a jamais été reconnu par l'État israélien.

soldé naturel – la différence entre les naissances et les décès. Depuis le recensement organisé par les Britanniques en 1944, leur population a été multipliée par douze (de 1,2 à 15,2 millions), la moitié environ étant réfugiée à l'étranger. Si l'on observe un regain de fécondité chez les Israéliens depuis trente ans, en particulier chez les ultraorthodoxes et les colons, ses effets ne seront perceptibles qu'à moyen terme.

Une solution à deux États aurait permis de conserver une majorité juive en Israël, ce qu'avaient compris Itzhak Rabin au moment des accords d'Oslo puis Ariel Sharon lorsqu'il fit évacuer les colonies de Gaza et quelques-unes de Cisjordanie en 2005. Mais, en conquérant le pouvoir à l'aide des plus extrémistes, M. Benjamin Netanyahu défend la logique du « Grand Israël », de la mer au fleuve, qui ne peut exister qu'en abandonnant son caractère « démocratique », au prix d'un apartheid, de l'expulsion des Palestiniens ou de leur anéantissement. Le choix entre trois crimes.

(1) « Humanitarian situation update #321. Gaza strip [EN/AR/HE] », 17 septembre 2025, www.unocha.org

(2) Hanan Abukmail *et al.*, « Traumatic injury mortality in the Gaza strip from Oct 7, 2023, to June 30, 2024: A capture-recapture analysis », *The Lancet*, vol. 405, n° 10477, Londres, 8 février 2025.

(3) Rasha Khatib, Martin McKee et Salim Yusuf, « Counting the dead in Gaza : Difficult but essential », juillet 2024, www.thelancet.com

(4) Ronnie Green Shaulov, « Halevi aux habitants d'Ein Habesor » (en hébreu), 10 septembre 2025, www.ynet.co.il

(5) Tous les chiffres proviennent du bureau central des statistiques d'Israël (www.cbs.gov.il) ou de son équivalent palestinien (www.pcbs.gov.ps).

(6) Theodor Herzl, *L'État des Juifs*, La Découverte, coll. « Poche », Paris, 2008.

(7) Lire « Le pivot démographique », *Manière de voir*, n° 193, « Israël, Palestine, une terre à vif », février-mars 2024. Cf. également « Demographics of historic Palestine prior to 1948 », juin 2022, www.cjpm.org

Une population multipliée par douze

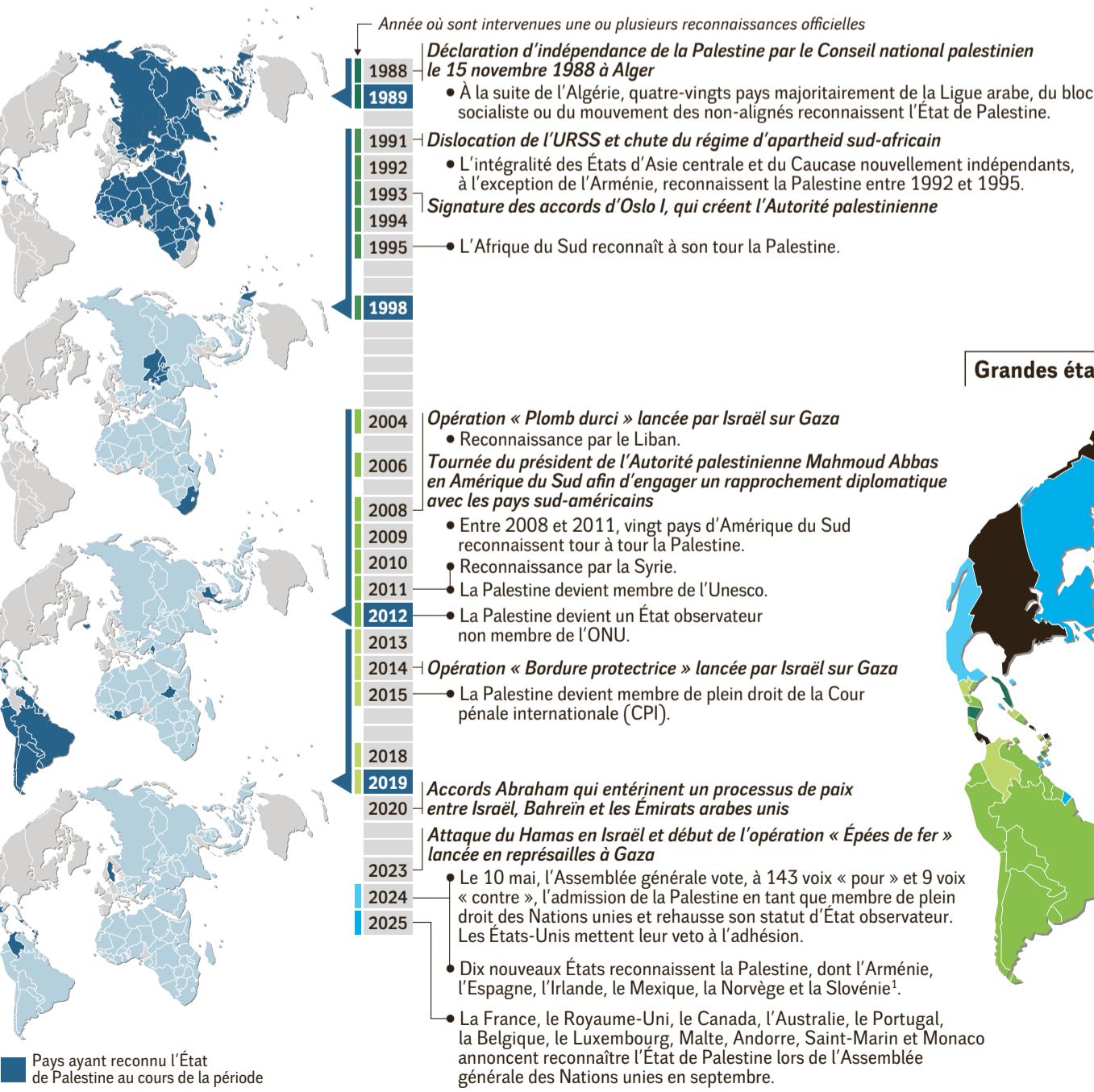
Ce flux à sens unique alimente un solde migratoire (différence entre les entrées et sorties du territoire) très favorable aux Juifs durant des décennies – à tel point qu'Israël peut se permettre de conquérir de nouveaux territoires en 1967 en conservant une population juive double de celle des Palestiniens (2,684 millions, contre 1,123 en 1968).

Mais il se tarit désormais. Depuis 2010, les citoyens israéliens quittent davantage le pays qu'ils n'y reviennent. L'arrivée de nouveaux immigrants juifs ne compense plus cette perte depuis 2024.

Avant la destruction de Gaza, les Palestiniens étaient donc en passe de gagner la bataille démographique grâce au seul

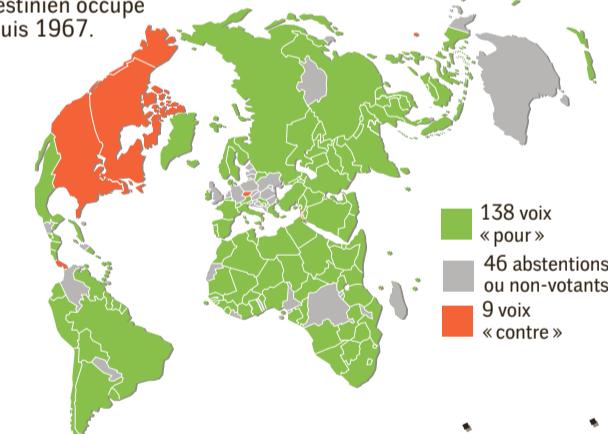
Le long chemin vers la reconnaissance de l'État de Palestine

Durant plus de trois décennies, les diplomates palestiniens n'ont cessé d'œuvrer pour la reconnaissance de leur État, avec l'appui de leurs alliés algériens, soviétiques et sud-africains. Un parcours semé d'embûches et ponctué de turbulences géopolitiques. Si les accords d'Oslo (1993-1995) ont laissé croire à la possibilité d'un véritable État souverain, la suite des événements, notamment la normalisation entre Tel-Aviv et certaines capitales arabes, n'a cessé de différer la concrétisation de cette promesse. Aujourd'hui encore, la Palestine reconnue par plus de 150 États n'a pas de frontières définies, celles déterminées par le plan de partage de 1947 étant depuis longtemps caduques.

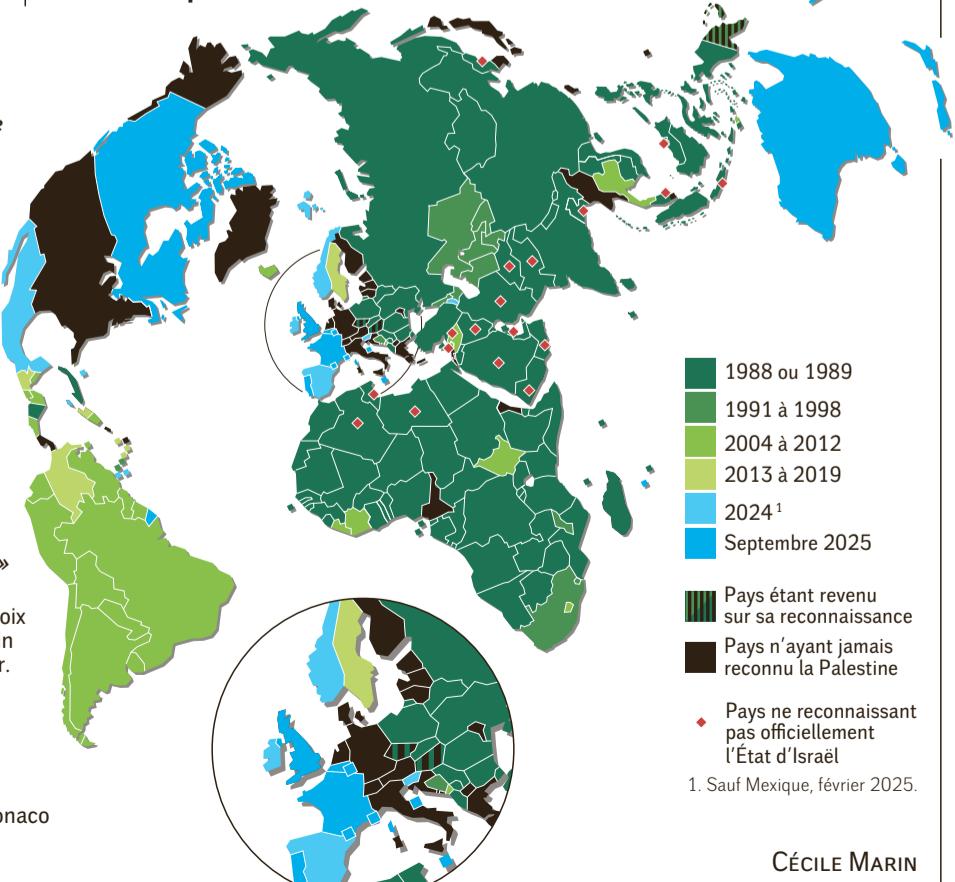


Le 29 novembre 2012, la Palestine devient État observateur non membre à l'ONU

Vote de la résolution 67/19 de l'Assemblée générale des Nations unies qui accorde à la Palestine le statut d'État observateur non membre et réaffirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance, dans un État de Palestine situé sur le territoire palestinien occupé depuis 1967.



Grandes étapes de la reconnaissance internationale



CÉCILE MARIN

Les coupables et leurs complices

(Suite de la première page.)

«Israël largue en moins d'une semaine [sur Gaza] ce que les États-Unis larguaient en Afghanistan en un an, dans une zone beaucoup plus petite et beaucoup plus densément peuplée», constate un expert militaire interrogé par les enquêteurs. Depuis deux ans, le territoire a été réduit en cendres, la totalité de la population (deux millions de personnes) a été déplacée, souvent plusieurs fois.

Aux bombardements incessants, Tel-Aviv ajoute un état de siège presque complet. Tandis que les Gazaouis sont coincés dans l'enclave, les autorités israéliennes ont coupé l'accès à l'eau potable, à l'électricité, au gaz. Elles bloquent l'entrée de nourriture, de carburant, de médicaments, de matériel médical. Elles empêchent les organisations humanitaires de porter secours à la population. Un quart des habitants de Gaza vivent dans des conditions proches de la famine, 39 % ont déjà passé plusieurs jours d'affilée sans manger.

Quant au caractère intentionnel de ces agissements – une condition de la qualification de génocide –, il ne fait aucun doute selon les enquêteurs. Les dirigeants israéliens n'ont jamais caché leur désir de réduire la bande de Gaza et sa population à néant. Depuis le 7 octobre 2023, ils le répètent même inlassablement : «Nous avons désormais un objectif commun : effacer la bande de Gaza de la surface de la Terre» (M. Nissim Vaturi, vice-président de la Knesset, 7 octobre 2023), «Nous ordonnons un siège complet de Gaza. Pas d'électricité, pas de nourriture, pas d'eau, pas d'essence. Tout est bloqué. Nous combattons des animaux humains alors nous agissons en conséquence» (M. Galant, ministre de la défense, 9 octobre 2023). Toute la chaîne de commandement est concernée, le président, le chef du gouvernement, les ministres, les chefs militaires, les colonels sur le terrain... Amnesty International a recensé plus d'une centaine de déclarations de ce type entre octobre 2023 et juin 2024. Et le flot ne s'est jamais tari. Le 19 mars dernier, le nouveau ministre de la défense, M. Israël Katz, menaçait encore : «Rendez les otages et jetez le Hamas dehors. (...) L'alternative est la destruction et la dévastation totale.» Puis le 6 mai, le ministre des finances et dirigeant d'extrême droite Bezalel Smotrich annonçait que «Gaza sera totalement détruite». Ainsi, Israël fait ce qu'il dit, et dit ce qu'il fait. «Gaza brûle», annonçait fièrement M. Katz le 16 septembre.

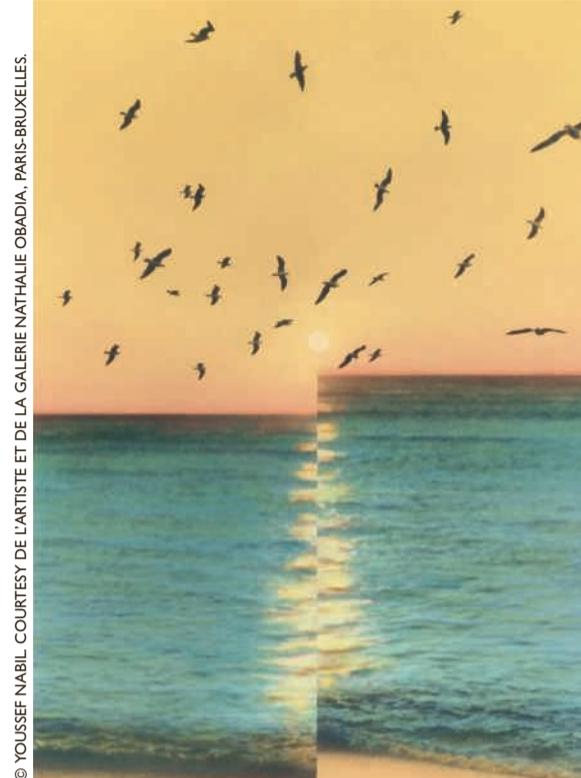
Les dirigeants européens ne pourront pas prétendre qu'ils ne savaient pas. Selon le droit international, ils avaient l'obligation de prévenir ce que la CIJ qualifia peut-être un jour de génocide – «une obligation de comportement et non de résultat», précise l'instance. Or qu'ont-ils fait? Rien. L'Union euro-

péenne, qui envisage d'adopter son dix-neuvième paquet de sanctions contre la Russie (deux mois seulement après le dix-huitième) pour la punir de son invasion de l'Ukraine, n'a pas pris la moindre mesure de rétorsion contre Israël. Certes, seuls les États-Unis ont les moyens de contraindre instantanément Tel-Aviv à arrêter son carnage; il leur suffirait de cesser leurs livraisons d'armes, qui constituent l'essentiel de l'arsenal israélien. Mais les Européens auraient pu agir à la mesure de leurs moyens, et ils n'en étaient pas dépourvus.

L'Union européenne est le premier partenaire commercial d'Israël, son deuxième pourvoyeur d'armes, l'un de ses lieux de vacances favoris. Les dirigeants du Vieux Continent auraient pu suspendre l'exemption de visas dont bénéficient les Israéliens, imposer des sanctions individuelles à la plupart de leurs responsables, décréter un embargo sur le matériel militaire... Ils auraient également pu suspendre l'accord d'association et de libre-échange qui lie l'Union à Tel-Aviv – une mesure d'ailleurs prévue dans son article 2, en cas de manquement d'une des parties aux droits humains et aux principes démocratiques. De tout cela, ils n'ont rien fait. À la place, les gouvernements français, italien, grec et belge ont autorisé les navires chargés d'armes pour Israël à faire escale dans leurs ports. Et M. Macron a permis, à deux reprises (en février et en avril 2025), à M. Netanyahu de traverser l'espace aérien français, malgré le mandat d'arrêt de la CPI.

Les dirigeants européens ne sont pas seulement complices par passivité, par inaction. Ils ont apporté un appui matériel constant à Tel-Aviv. Dans le cadre du programme «Horizon Europe», Bruxelles continue d'accorder des subventions à des universités ou des entreprises israéliennes qui collaborent avec l'armée. Depuis le 7 octobre 2023, l'Union a ainsi approuvé plus de cent trente projets de ce type, avec Israel Aerospace Industries (un des plus grands fabricants d'armement du pays), avec le Weizmann Institute of Science (qui réalise la plupart des travaux sur les armes nucléaires en Israël) ou encore avec l'université Ben Gurion (qui travaille «en tandem» avec l'école de vol de l'Israeli Air Force)(3). Elle verse également des fonds à des entreprises européennes qui vendent du matériel à l'armée israélienne (BAE Systems, Leonardo, Rheinmetall, Rolls-Royce, Nammo, ThyssenKrupp...).

Depuis le début de la guerre, enfin, Tel-Aviv a pu compter sur un soutien politique presque sans faille. Reprenant le discours israélien, les dirigeants européens ont d'emblée présenté l'attaque meurtrière du 7 octobre comme un acte de terrorisme



YOUSSEF NABIL. – «No One Knows But the Sky»
(Personne ne le sait, sauf le ciel), 2019

islamiste et antisémite. Puis ils n'ont cessé d'affirmer le «droit d'Israël à la légitime défense», y compris quand Tel-Aviv a agressé, unilatéralement et sans sommation, l'Iran en juin 2025. Ils ont également continué d'entretenir des rapports chaleureux avec leurs homologues israéliens. Le président Isaac Herzog, qui prêche la bonne parole israélienne à travers le monde, a été reçu avec les honneurs à l'Élysée en juillet 2024, et il est toujours accueilli à bras ouverts dans les pays qu'il choisit de visiter – la Hongrie et l'Italie en février 2025; l'Allemagne en mai; la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie en août; le Royaume-Uni en septembre.

Les défenseurs des Palestiniens, ceux qui dénoncent un génocide et demandent le respect du droit international, subissent un traitement fort différent. En France, en Allemagne ou en Italie, des manifestations pacifiques ont été interdites, de même que des conférences et des meetings de soutien à Gaza. Des militants et des élus, accusés d'avoir justifié les attaques du 7 octobre, ont été convoqués, placés en garde à vue, poursuivis pour apologie du terrorisme. Le 30 avril dernier, le ministre de l'intérieur français, M. Bruno Retailleau, engageait une procédure de dissolution contre le collectif Urgence Palestine, au prétexte imaginaire qu'il appellerait à la violence. Le 11 septembre, la police perquisitionnait le domicile du directeur de la

publication du site Internet de l'Union juive française pour la paix, là encore dans le cadre d'une enquête pour apologie du terrorisme. Quelques jours plus tard, au moment même où M. Macron annonçait la reconnaissance française, M. Retailleau enjoignait aux préfets de saisir systématiquement la justice administrative contre les édiles qui hisseraient sur le fronton de leur mairie le drapeau palestinien.

Quand ils ne sont pas traqués par la police ou la justice, les défenseurs de la Palestine sont calomniés dans les médias. Depuis le 7 octobre 2023, les élus et les militants de La France insoumise (LFI) sont taxés d'antisémitisme presque quotidiennement, en toute impunité, sur les chaînes du groupe Bolloré, dans *Le Point* et *Le Figaro*, parfois sur France Inter et dans les colonnes du *Monde* ou de *Mediapart*. Une accusation infamante qu'ont également subie les humoristes Guillaume Meurice et Blanche Gardin, le chercheur Pascal Boniface, la philosophe Judith Butler... Nul n'est à l'abri: un mot, même anodin, peut lancer la cabale.

Ceux qui orchestrent ces campagnes de diffamation et qui relaient la propagande israélienne reçoivent quant à eux tous les honneurs. Depuis deux ans, l'humoriste de France Inter Sophia Aram ricane de ceux qui dénoncent un génocide à Gaza (le «brouhaha des indignations faciles», «bonne conscience de gauche», des «teubés»...). Elle défend la politique israélienne en toutes circonstances («j'avoue être pour la dénucléarisation de l'Iran par Israël») et s'emploie à propager l'assimilation entre antisémitisme et antisionisme («ceux qui appellent "antisionisme" ce qui n'est autre que de l'antisémitisme sont souvent les mêmes qui ont tendance à appeler "gel douche solide" ce qui n'est autre que du savon»). Le 14 juillet 2025, le ministère des affaires étrangères l'a décorée de la Légion d'honneur. La récompense officielle d'un nouveau négationnisme dont une galaxie d'influenceurs fait résonner partout le tintamarre : «Il n'y a pas d'intention génocidaire mais il n'y a pas non plus d'effet génocidaire», «Il n'y a pas de famine à Gaza», répète Bernard-Henri Lévy (Radio J, 29 juin 2025).

Une vision optimiste de la marche du monde condamne les révisionnistes aux poubelles de l'histoire, et promet tôt ou tard la libération aux peuples opprimés. Mais c'est vers l'anéantissement qu'Israël, son allié américain, ses complices européens et arabes conduisent la Palestine et les Palestiniens. À défaut de sanctions, voire d'actions, la reconnaissance de Paris et des capitales occidentales sonne comme un viatique pour l'enfer – un adieu.

BENOÎT BRÉVILLE.

(3) Mark Akkerman et Niamh Ní Bhriain, «Partners in crime. EU complicity in Israel's genocide in Gaza», Transnational Institute, Amsterdam, juin 2024.

Le Golfe à la recherche d'un protecteur

Le bombardement du Qatar par l'aviation israélienne a provoqué une onde de choc dans la péninsule arabique. Les pétromonarchies doutent désormais de la volonté des États-Unis de les protéger, à l'heure où le bellicisme de Tel-Aviv ne connaît plus de limites. De quoi pousser l'Arabie saoudite à se placer sous l'ombre nucléaire du Pakistan.

PAR AKRAM BELKAÏD

Le 9 septembre, l'aviation israélienne bombardait un quartier huppé de Doha, la capitale du Qatar. Selon Tel-Aviv, cette attaque, qui a fait sept morts et vingt blessés, visait des «terroristes du Hamas». Pour les autorités qataries, le bombardement ciblait surtout l'équipe de négociateurs palestiniens qui s'était réunie pour évaluer la dernière proposition américaine en date en vue d'un cessez-le-feu à Gaza. À la tribune de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'émir Tamim Ben Hamad Al-Thani a qualifié l'opération de «terrorisme d'État» et accusé le premier ministre Benjamin Netanyahu de vouloir faire de la péninsule arabique une « sphère d'influence israélienne ». Mais, derrière la colère du Qatar face au viol de sa souveraineté, sourd aussi la frustration d'avoir été trahi par son protecteur américain.

Au lendemain de l'incursion sanglante des troupes du Hamas en Israël, le 7 octobre 2023, l'émirat avait obtenu des États-Unis l'assurance que les dirigeants palestiniens résidant sur son sol ne seraient pas l'objet d'attaques tant que dureraient les négociations pour la libération des otages détenus dans l'enclave. En mai, la monarchie avait chaleureusement accueilli le président Donald Trump, lui promettant plusieurs centaines de milliards de dollars d'investissements dans son pays. De quoi raffermir les liens, et convaincre le locataire de la Maison Blanche de faire pression sur M. Netanyahu afin qu'il épargne Doha. Las, les responsables américains n'ont pas alerté leurs homologues qataris, alors que les puissants radars de la base d'Al-Oudeid – la plus importante que possèdent les États-Unis dans la région – ne pouvaient ignorer l'approche des avions israéliens.

Certes, Washington a joint sa voix à celles des quatorze autres membres du Conseil de sécurité pour condamner l'attaque. Mais, à Doha, personne n'est dupe : l'Amérique n'empêchera pas un nouveau bombardement qui viserait les chefs de cette organisation.

Cette attitude équivoque ne devrait pas prendre ni les Qatars ni même les dirigeants des autres pétromonarchies. Depuis la fin du premier mandat de M. Barack Obama (2008-2012), la fiabilité de l'engagement américain à assurer la sécurité de la péninsule est sujette à caution. En abandonnant à son sort le président égyptien Hosni Moubarak confronté à un soulèvement populaire (2011) et en ne réagissant guère aux attaques de missiles houthistes

contre des installations pétrolières saoudiennes (2019), les États-Unis ont démontré qu'ils pouvaient prendre leurs distances avec la région. Le temps où ils s'empessaient d'organiser une coalition militaire pour déloger les troupes irakiennes du Koweït (1991) est révolu.

Une question à deux milliards de barils

En se rapprochant peu à peu d'Israël, notamment après la signature des accords Abraham en 2020, plusieurs capitales du Golfe ont cru trouver un nouveau partenaire susceptible de les protéger contre la menace iranienne, voire irakienne, le réarmement de Bagdad et sa proximité avec Téhéran devenant un motif d'inquiétude pour des pays conscients de leur faiblesse militaire. Aux Émirats arabes unis (EAU), on ne justifie pas autrement l'idylle avec Tel-Aviv, même si des motivations d'ordre économique s'ajoutent aux enjeux sécuritaires. Or voici que ce nouveau protecteur n'hésite pas à se comporter en maître des lieux. La question à deux milliards de barils de pétrole – les réserves avérées de la péninsule – est donc posée : qui pour protéger les monarchies du Golfe?

Après l'attaque israélienne, les dirigeants de cinquante-sept pays arabes et musulmans se sont retrouvés à Doha. Discours unitaires, proclamation de solidarité, dénonciation de l'impunité israélienne et appels à la résistance ont marqué cette rencontre qui, comme la majorité des réunions impliquant la Ligue arabe, n'a débouché sur aucune décision concrète. Au grand

dam de certaines délégations qui ont plaidé en vain pour l'arrêt de la normalisation avec Tel-Aviv. De son côté, l'Égypte a exhumé la vieille idée d'une union des forces militaires des vingt-deux pays de la Ligue arabe, une sorte d'équivalent de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), régie par une gouvernance tournante et contenant un principe de solidarité avec tout membre ayant subi une agression. Un tel projet a peu de chances de se concrétiser, ne serait-ce qu'en raison des rivalités qui paralyseront la Ligue depuis des décennies. On imagine mal les EAU accepter de mettre leurs troupes au service d'un Qatar dont ils ont organisé le blocus et l'isolement international en 2017.

C'est dans ce contexte que l'Arabie saoudite a conclu un accord de défense mutuelle avec le Pakistan (17 septembre). Le document, dont le contenu n'a pas été révélé, a été signé par le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman («MBS») et le premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif. Selon M. Khawaja Muhammad Asif, ministre de la défense pakistanais, l'alliance implique qu'en cas de besoin Islamabad mettra «toutes ses capacités stratégiques, y compris nucléaires», au service de Riyad. Le Pakistan, qui disposerait de plus de trois cents ogives, étend donc son parapluie à l'Arabie saoudite. Pour mémoire, l'aide financière saoudienne consentie à partir du début des années 1970 a contribué de manière décisive au développement du programme nucléaire pakistanais, jusqu'à sa concrétisation en 1987.

Il pourrait certes ne s'agir que d'une manœuvre de «MBS» pour calmer ses

concitoyens très hostiles à un rapprochement israélo-saoudien – objectif que l'administration Trump n'a pas abandonné. Mais le Pakistan, dont plusieurs millions de ressortissants travaillent dans la péninsule (deux millions et demi pour la seule Arabie saoudite), n'est pas n'importe quel partenaire. Unique pays musulman à disposer de l'arme atomique, il fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Occident s'agissant des risques de prolifération nucléaire. En s'alliant avec lui, Riyad prend ainsi un premier risque, à l'heure où «MBS» tente d'attirer des investissements pour diversifier l'économie saoudienne.

Un second concerne l'éventuelle dégradation des relations entre l'Arabie saoudite et l'Inde, rival historique du Pakistan. Une simplification à outrance esquisserait ainsi les contours de deux blocs : d'un côté l'Arabie saoudite et le Pakistan, de l'autre l'Inde et Israël, le premier ministre Narendra Modi entretenant d'excellentes relations avec M. Netanyahu. Pour autant, New Delhi a besoin de l'«or noir» du royaume, son troisième fournisseur de pétrole, tandis que les services de sécurité saoudiens voient dans les groupes radicaux pakistanais une menace pour la stabilité intérieure de leur pays. Il est donc un peu tôt pour savoir si, en bombardant le Qatar, Israël a enclenché un réajustement stratégique durable dans le Golfe. L'accord saoudo-pakistanais serait alors comparable à la fameuse rencontre du croiseur *USS Quincy* (14 février 1945), quand le roi Ibn Saoud et le président Franklin D. Roosevelt scellèrent un pacte liant la sécurité du royaume à la préservation des intérêts pétroliers américains.

Socialiste, propalestinien, et demain

(Suite de la première page.)

Par comparaison, l'entrée en lice de son rival démocrate, M. Andrew Cuomo, avait un goût de triste inévitabilité. Bien que la presse ait parlé de come-back, sa candidature a toujours eu plutôt les allures d'une solution de repli, la fonction qu'il brigue étant celle qu'il a systématiquement tenté d'affaiblir durant ses onze années comme gouverneur de l'État de New York. À ce poste, il s'est attelé à limiter les ressources de la ville, négociant au Sénat de l'État des accords qui ont pour conséquences

concrètes des coupes budgétaires touchant Medicaid (l'assurance-maladie des plus pauvres), les écoles publiques, la régie des transports urbains ou encore le programme de crèches. Derrière le mutisme affiché lors de ses déplacements de campagne dans des temples, des églises, des locaux syndicaux ou des associations de vétérans perce son mépris pour les réalités sordides d'une métropole qu'il n'a administrée que de loin, retranché dans son bureau d'Albany, le siège du gouvernement de l'État, situé à plus de deux cents kilomètres de la ville de New York.

Cynisme, bassesse et bailleurs de fonds

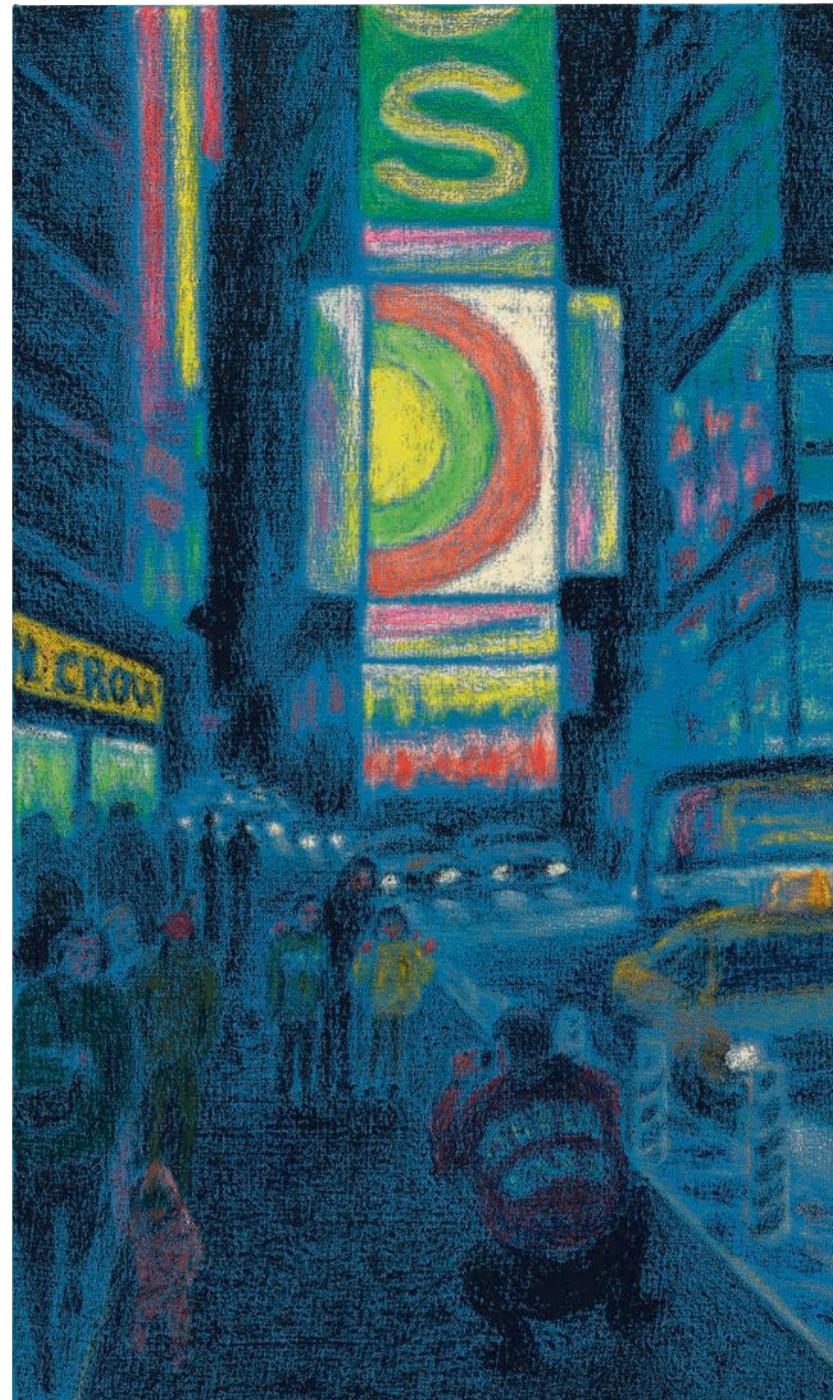
HÉRITIER d'une dynastie politique (son père, Mario, fut lui aussi gouverneur de New York), M. Cuomo en a intégré une autre par son premier mariage avec Mme Mary Kerry Kennedy, avant de devenir le protégé d'une troisième en qualité de plus jeune membre de l'administration de M. William Clinton – une sorte de sainte trinité qui le rend emblématique des élites démocrates. Il symbolise en même temps le cynisme et la bassesse des dirigeants du parti, ainsi que de leurs bailleurs de fonds. Selon une estimation, près de la moitié des responsables démocrates qui le soutiennent aujourd'hui demandaient sa tête il y a quatre ans, lorsqu'il fut visé par des plaintes pour harcèlement sexuel, et accusé d'avoir délibérément sous-évalué le nombre de morts dus au Covid-19 dans les maisons de retraite (un scandale qui ne l'a pas empêché de toucher une avance de 5 millions de dollars pour un livre vantant sa gestion de la pandémie, écrit par son staff). Gargouille aux pieds d'argile, il est en tout cas le candidat chéri de Wall Street : grâce aux donations d'une flopée de milliardaires, dont MM. Michael Bloomberg, William Ackman, Kenneth C. Griffin ou encore Daniel S. Loeb, le compteur de son super-PAC (comité d'action politique) affiche la somme record de 25 millions de dollars.

M. Mamdani n'a naturellement pas échappé aux accusations d'antisémitisme, devenues dans tout l'Occident l'argument suprême pour démontrer que la gauche n'est pas digne de gouverner partout où elle ose réclamer justice pour les Palestiniens. Utiliser une telle tactique contre un musulman pratiquant à New York, haut lieu de la vie juive, où la défense de la cause palestinienne est réprimée plus durement que dans n'importe quel autre État, paraît relativement peu risqué, et l'establishment démocrate a largement puisé dans ce registre. Tandis que la gouverneure, Mme Kathy Hochul, commanditait une « enquête » officielle sur l'antisémitisme à la City Universi-

sity, le maire, M. Eric Adams, encourageait l'assaut de la police contre le campement de militants pro-Palestine à Columbia et ordonnait aux agences municipales de coopérer avec le service de l'immigration et des douanes (ICE), lequel s'illustra peu après par l'enlèvement d'un des leaders du mouvement, M. Mahmoud Khalil.

Jusqu'à présent, sa sincérité et son intransigeance sur les sujets essentiels semblent avoir permis à M. Mamdani de parer les coups. D'une part, il s'est adressé directement à la communauté juive – dans les colonnes de *The Forward* et de *Der Blatt*, publiés en yiddish, ou dans des lieux de culte comme B'nai Jeshurun, en promettant de la « protéger », de l'« écouter » et d'agir contre l'antisémitisme. D'autre part, il a répondu sans détour – tout en spécifiant des conditions – aux incessantes questions sur le « droit » d'Israël à exister : oui, a-t-il affirmé, il a le droit d'exister dès lors qu'il garantit l'« égalité juridique » et respecte le « droit international ». Il a aussi indiqué qu'il autoriserait la Cour pénale internationale (CPI) à mettre à exécution son mandat d'arrêt contre M. Benjamin Netanyahu si celui-ci foulait le sol de sa ville, et a maintenu les termes d'« apartheid » et de « génocide » pour qualifier la politique israélienne. Ses mises au point les plus percutantes ont eu le mérite d'exposer au grand jour l'hypocrisie de ceux qui l'interrogent et le suivisme imbécile de ses adversaires. Quand on leur a demandé, lors d'un débat en direct, quel pays ils visiteraient en priorité une fois en fonction, la plupart des candidats se sont empressés d'assurer qu'ils prendraient le premier vol El Al à destination de Tel-Aviv ; M. Mamdani a expliqué qu'il ne quitterait pas New York et demeurerait concentré sur sa tâche.

Mais si les attaques portées contre lui sont restées vaines, c'est avant tout parce que l'électorat démocrate déclare désormais à 70% avoir une « mauvaise opi-



JANE DICKSON. – « Smile 2 » (Sourire 2), 2018

© JANE DICKSON. COURTESY DE L'ARTISTE ET KARMA, NEW YORK

nion d'Israël ». Le temps paraît révolu où les démocrates new-yorkais, lors des primaires présidentielles, votaient systématiquement pour le prétendant qui professait le soutien le plus inconditionnel à Tel-Aviv (ce fut le cas tout au long des années 1980), ou contraignaient Mme Hillary Clinton, candidate à un siège de sénatrice en 2000, à se confondre en excuses pour avoir un jour donné l'accolade à la femme de Yasser Arafat.

En juin, ces électeurs ont choisi un fidèle défenseur des droits palestiniens. Et des Juifs ont contribué à sa victoire, prouvant par là qu'ils n'entendent pas se laisser endormir par les flatteries. Si M. Cuomo a rassemblé 30% de leurs

suffrages au premier tour, remportant plusieurs bastions de l'Upper East Side ainsi que le vote sioniste et ultra-conservateur des Juifs hassidiques et orthodoxes, M. Mamdani est arrivé en deuxième position avec 20%. Depuis la primaire, non seulement ce rapport s'est inversé, mais l'écart s'est creusé : en août, 43% des électeurs juifs se prononçaient en faveur de M. Mamdani, contre 26% pour M. Cuomo. Deux ans après le début de l'offensive sur Gaza, les démocrates américains ne sont plus que 8% à prendre parti pour Israël. Et, pour la première fois en vingt-cinq ans de sondages annuels sur cette question, une majorité de la population désapprouve la politique israélienne (1).

Les effets de la campagne de M. Mamdani, atypique par sa forte dimension idéologique et par l'incroyable mobi-

lisation des bénévoles, étaient visibles bien avant le scrutin. Au cours des dix jours précédents, 400 000 électeurs ont voté de manière anticipée, soit deux fois plus qu'en 2021. Au soir de l'élection, l'avance de M. Mamdani sur M. Cuomo était si confortable – près de 8 points – qu'il put annoncer sa victoire dès minuit, avant la fin du décompte officiel. À l'évidence, les sondages étaient passés à côté d'un élément crucial : l'enthousiasme des jeunes. En une répartition pour le moins inhabituelle, les trois tranches d'âge affichant la plus forte participation ont été les 25-29 ans, les 30-34 ans et les 35-39 ans (les 18-24 ans n'étaient pas très loin derrière). Dans les quartiers où vivent (ou tentent de survivre) beaucoup de ces jeunes, le candidat socialiste a triomphé avec d'énormes marges : 43 points à Bedford-Stuyvesant, 52 points à Astoria, 66 points à Bushwick.

Depuis le scrutin de juin, les débats sur le profil ethnique et socio-économique des partisans de M. Mamdani vont bon train. L'establishment insiste sur leur aisance financière, une manière de dénoncer les « intellois de gauche » et leur déconnexion des réalités vécues par les plus pauvres, qu'ils soient noirs ou issus de minorités ethniques. M. Mamdani, c'est un fait, a échoué à convaincre les électeurs noirs plus âgés de Canarsie, s'imposant en revanche dans les circonscriptions cossues de Fort Greene ou de Clinton Hill, dominées par les diplômés et les ménages des classes moyenne ou supérieure. Mais son succès auprès des jeunes transcende les barrières ethniques, et sa performance est encore plus remarquable au sein des minorités que chez les Blancs. Il a gagné à sa cause les électeurs sud-asiatiques de Jamaica et Kensington, ainsi que les électeurs chinois de Flushing et Lower Manhattan. Il a remporté le quartier de Washington Heights, à majorité hispanique. Or tous ces endroits, et d'autres encore où il est arrivé en tête, sont bien l'incarnation du New York populaire. On y croise ceux qui font tourner l'économie de services de la métropole – les chefs cuisiniers, les serveurs, les livreurs, les ouvriers du bâtiment, les employés de l'hôtellerie et des aéroports, dont beaucoup d'immigrés et leurs enfants.

La dépendance à l'égard des transports publics et la question des loyers semblent avoir constitué des déterminants du vote plus puissants que le niveau d'études. M. Mamdani a également décroché des circonscriptions peuplées d'une majorité de locataires, dans une ville où un tiers d'entre eux consacrent la moitié de leur salaire au logement. Son positionnement idéologique en faveur des services publics et de la lutte contre la vie chère a rencontré un même écho dans les quartiers blancs (ou en cours de gentrification) et dans les enclaves ethniques.

Relents de maccarthisme

LES membres de la classe dirigeante nationale ont désormais les yeux rivés sur le candidat socialiste. C'est que New York est la citadelle de leur pouvoir financier et médiatique, qu'ils comptent bien utiliser pour lui nuire. Dans la seule semaine suivant la validation des résultats, le *Wall Street Journal* a publié dix tribunes hostiles à M. Mamdani. Et l'on peut s'attendre à d'autres offensives mêlant la rhétorique antimusulmane des « années Bush » (2001-2009), les relents de maccarthisme et les accusations d'antisémitisme. La sénatrice démocrate Kirsten Gillibrand, fantoche du lobby du tabac, a ouvert le bal en expliquant qu'elle ne pouvait soutenir M. Mamdani en raison de ses « références au djihad mondial » (elle s'est depuis excusée). L'ex-maire républicain Rudolph Giuliani a proposé une autre ligne d'attaque, en la décrivant comme un « croisement d'extrémiste islamique et de communiste », qu'il ne faudrait pas hésiter à arrêter s'il empêchait les agents de l'ICE de pénétrer dans la ville. Enfin, aucun des gros bonnets du

parti ayant un pied à New York – ni les deux sénateurs, ni la gouverneure, ni le chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants – ne s'est empressé de soutenir sa candidature, comme il est de coutume de le faire en pareil cas.

Le maire sortant, qui ne recule devant rien pour assurer sa survie politique, envisageait de faire campagne autour du slogan « En finir avec l'antisémitisme ». Mais M. Adams est tellement emprisonné dans les scandales – les poursuites fédérales engagées contre lui pour corruption et financement illégal de campagne n'ayant été abandonnées qu'à la faveur d'une entente avec M. Trump – qu'il représente un choix risqué pour l'état-ma-

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Partout dans le monde, de la sphère de l'intime au champ politique, se réinventent des façons de mieux vivre ensemble. Contre l'individualisme et la polarisation, éloge du collectif.

Courrier international

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

(1) Megan Brenan, « Less than half in US now sympathetic toward Israelis », 6 mars 2025, <https://news.gallup.com>; Steven Erlanger, « Anger over starvation in Gaza leaves Israel increasingly isolated », *The New York Times*, 31 juillet 2025.

MAMDANI

maire de New York ?

jour démocrate. Quant à M. Cuomo, qui a décidé, après sa cuisante défaite à la primaire, de se présenter au scrutin du 4 novembre comme candidat indépendant, on l'a aussi entendu se vanter devant un parterre de donateurs des relations chaleureuses qu'il entretient avec M. Trump (2). Celui-ci a d'ailleurs

œuvré dans les coulisses pour persuader M. Adams et le candidat républicain Curtis Sliwa de se retirer de la course, en leur faisant miroiter un poste d'ambassadeur ou une place au sein de son administration – cela pour permettre à M. Cuomo de faire le plein des votes anti-Mamdani.

«Le secteur public aux manettes»

DURANT la campagne, le socialiste a martelé les points les plus accrocheurs de son projet : un réseau de bus rapide et gratuit ; un gel des loyers dans les zones où ils sont encadrés ; un programme-pilote de cinq supermarchés publics pour combattre les prix abusifs et les tactiques antisyndicales des grandes chaînes ; la garde d'enfants gratuite pour tous ; et une taxe de 2 % sur les riches (au-delà de 1 million de dollars de revenu annuel) pour financer l'essentiel de ces mesures. S'il s'engage en outre à construire 200 000 logements à loyer modéré sur dix ans en mettant «le secteur public aux manettes», il se contente pour l'essentiel d'ajuster à la marge des outils existants, tels ceux relatifs au zonage, aux processus de validation, aux subventions ou incitations fiscales et aux règles de construction sur les terrains détenus par la ville. Reflet de l'air du temps, son programme propose en fait une version assez timide du socialisme. La décision de se présenter sous la bannière des démocrates plutôt que contre eux l'oblige à composer avec le parti dans sa forme actuelle.

Cette relative modération s'explique probablement par deux grandes raisons. La première, stratégique, est que le candidat socialiste tenterait de retarder toute confrontation directe avec les intérêts capitalistes les mieux organisés et les plus puissants de New York : ceux de l'immobilier. La seconde est que l'application de son programme va largement dépendre du bon vouloir d'Albany. Certes, avec 115 milliards de dollars de budget, New York est plus riche que la plupart des États américains, si bien que M. Mamdani pourrait financer certaines de ses mesures en procédant à des arbitrages. Mais elle est peut-être aussi, de toutes les grandes villes du pays, celle dont les finances sont le plus contraintes par le gouvernement qui la surplombe. Le maire et le conseil municipa-

pal n'ont la main que sur une petite fraction des recettes générées par les impôts. La taxe foncière en particulier, dont New York tire environ un tiers de ses ressources, ne peut être augmentée qu'en appliquant une formule définie au niveau de l'État. La gouverneure a d'ores et déjà fait connaître son opposition au socle même du projet de M. Mamdani – sa taxe sur les millionnaires et sa hausse de l'impôt sur les sociétés, l'une et l'autre pourtant modestes – au motif que New York n'a pas les moyens de laisser partir toujours plus de ses citoyens fortunés vers Palm Beach (où M. Trump a son domaine de Mar-a-Lago). En d'autres termes, on ne touchera pas au principal mécanisme permettant d'étouffer les revendications sociales dans la «capitale du capital»,

dont l'indocilité des habitants a toujours fait trembler les titans de Wall Street dans leurs tours de verre.

Pour justifier cette mainmise, la métropole est généralement décrite comme tenaillée par une soif inextinguible de protection sociale et de services publics, qui la maintiendrait en permanence au bord du gouffre. L'objectif est d'éviter toute réurgence de ce que l'historien Joshua B. Freeman a identifié comme «une recette maison de social-démocratie grâce à laquelle on vivait à New York comme nulle part ailleurs aux États-Unis» au milieu du xx^e siècle (3). Puisqu'ils ont tant de mal à arrêter M. Mamdani, les démocrates et leurs donateurs seraient peut-être mieux avisés d'attendre, c'est-à-dire

de la laisser franchir la ligne d'arrivée, puis de s'appuyer sur le bureau du gouverneur et la législature pour l'empêcher de mettre en œuvre ses mesures – avec l'avantage de décevoir ses supporteurs et de discréditer son projet de socialisme municipal.

Tels sont les enjeux de l'élection, indépendamment de ce que pourrait signifier sur le plan national une victoire de M. Mamdani. Celui-ci ne sera pas pour autant à court de réponses. Aidé des Socialistes démocrates, il peut notamment s'employer à repolitiser les relations avec Albany, rompant ainsi avec les pratiques du dernier demi-siècle. Et il ne s'agira pas seulement d'y nouer des coalitions, comme il s'est engagé à le faire. L'adoption d'une nouvelle charte municipale et la convocation d'une convention habilitée à modifier la Constitution de l'État seraient un complément naturel au grand projet urbain qu'il a en tête, et que New York attend depuis toujours.

ALEXANDER ZEVIN.

(Traduit de l'anglais [États-Unis] par Élise Roy.)



JANE DICKSON. – «Study for Liquors Sally's Hideaway» (Étude pour les alcools Sally's Hideaway), 2021

(2) Nicholas Fandos, «At Hamptons fund-raiser, Cuomo predicts help from Trump is on the way», *The New York Times*, 19 août 2025.

(3) Joshua B. Freeman, *Working-Class New York. Life and Labor Since World War II*, The New Press, New York, 2000.

Une histoire rouge

Paradis des riches et des promoteurs immobiliers, New York est aussi la ville où s'est installée en 1872 l'Internationale fondée par Karl Marx. Elle servit longtemps de modèle en matière de biens publics, de crèches, de musées et de théâtres gratuits.

PAR ALEXANDER ZEVIN

Sur la scène politique new-yorkaise déconcerte souvent par ses particularismes, il arrive que ses péripéties captivent le monde. En 1886, la campagne municipale dissidente de Henry George parut rebattre les cartes du pouvoir dans la métropole. Avec son score de 31 %, l'économiste devançait le républicain Theodore Roosevelt (27,5 %), qui deviendrait plus tard président des États-Unis, et ébranlait la puissante machine démocrate, dont le candidat, Abram Hewitt (41 %), avait bénéficié des suffrages de nombreux électeurs républicains affolés par le programme de George. Admiratif de la performance, réalisée à la tête du tout jeune United Labor Party – une coalition de quelque deux cents syndicats créée quelques mois plus tôt –, Friedrich Engels salua l'inventivité des masses américaines, qui en ce «jour historique» s'étaient imposées en tant que force politique autonome. Il paraissait évident que les grands intérêts capitalistes du commerce et de l'industrie n'avaient pu l'emporter que grâce à des pots-de-vin, des bourrages d'urnes et autres fraudes éhontées. Nonobstant ses réserves sur le projet de George, qu'il jugeait «confus» et «insuffisant», Engels se montrait optimiste : «Partout où les bourgeois luttent avec de tels moyens, le dénouement n'est pas long à venir, et si en Europe nous n'accélérerons pas, l'Amérique aura tout fait de nous dépasser» (1).

On ne peut pas dire que New York ait vu par la suite beaucoup de candidats issus d'une formation ouvrière disputer une élection, et encore moins la gagner. Le socialisme fait pourtant partie du paysage local depuis plus longtemps que ne le pensent souvent ses détracteurs, et ce même sans remonter au-delà de 1872, date à laquelle le siège de la 1^{re} Internationale fut transféré à New York. Naturellement, le mot même de «socialisme» a désigné au fil du temps toute une variété de positionnements et de mesures politiques. Pour Karl Marx et pour Engels, la panacée géorgiste d'un impôt unique sur la valeur foncière était très

éloignée du socialisme défini comme propriété collective – ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une forte résonance auprès des travailleurs new-yorkais louant leur logement à des propriétaires négligents, et en particulier auprès des immigrés irlandais à l'heure où leur propre pays était agité par des révoltes agraires portant sur cette question (2).

S'il se présente aujourd'hui, à la différence de George, sous les couleurs démocrates, M. Zohran Mamdani demeure extérieur au parti, puisque son éducation politique s'est faite aux côtés des Socialistes démocrates d'Amérique (DSA). Comment replacer sa vision du socialisme au sein de ce lexique historique fluctuant ? Et peut-on en tirer des conclusions sur la manière dont il administrera la ville ?

Parmi les sources d'inspiration qu'il revendique figure le courant des «socialistes des égouts», ainsi surnommés parce qu'ils mirent l'accent sur la gestion des services municipaux et la santé publique dans les villes américaines qu'ils dirigeaient (plus de 180 au sommet de leur popularité, entre 1911 et 1920) (3).

Menace de faillite en 1975

Néanmoins, c'est l'exemple des démocrates progressistes qu'il convoque le plus souvent. Il cite ainsi régulièrement la maire de Boston, Mme Michelle Wu, élue en 2021 sur la promesse d'étendre le contrôle des loyers, d'élargir l'accès à la prématernelle et d'instaurer la gratuité des transports publics. Il dit également avoir pris modèle sur l'ancien maire de New York Bill de Blasio et son programme de prématernelle universelle pour élaborer sa proposition de garde d'enfants gratuite – une filiation que le *New York Times* a relevée avec un certain mépris en annonçant que, contrairement à son habitude, il n'appellerait à voter pour aucun candidat lors des primaires (16 juin 2025).

Avec son élargissement modéré de l'intervention publique, financé par une hausse minime de la fiscalité sur les riches et les sociétés, le projet de M. Mamdani n'a rien de très révolutionnaire par rapport aux mandats de maires comme Fiorello La Guardia, Robert Wagner ou même John Lindsay, dont aucun n'était socialiste (La Guardia et Lindsay étaient même républicains, mais de tendance progressiste). On pourrait pourtant penser le contraire au vu de la levée de boucliers qu'il a déclenchée chez les acteurs de la finance, des assurances et de l'immobilier, maîtres quasi incontestés de l'économie

politique new-yorkaise depuis une trentaine d'années à travers leurs lobbies, notamment l'Association for a Better New York ou le Real Estate Board.

Jusqu'au milieu du xx^e siècle, les géants de Wall Street n'étaient pas les seuls à décider des destinées de la municipalité et de l'État ; d'autres capitalistes, et d'autres classes, avaient voix au chapitre. Tous ces concurrents se partageaient même physiquement l'espace, puisque les rues étroites de la pointe sud de Manhattan, à l'ombre des gratte-ciel du quartier financier, abritaient aussi les docks les plus fréquentés du monde, de petites fabriques ou encore des grossistes en produits alimentaires. New York était à la fois la plus grande ville des États-Unis et celle où l'on trouvait la plus forte concentration de travailleurs industriels, dont un quart étaient syndiqués (4). Appuyés sur cette base ouvrière, les édiles locaux créèrent un dense maillage d'équipements et de services publics : parcs et piscines, logements sociaux, hôpitaux et cliniques, bus et métros fiables et peu chers (un ticket coûtait 10 cents en 1950), musées et théâtres gratuits, enseignement gratuit depuis la maternelle jusqu'aux études supérieures dans des universités publiques, dont le nombre allait croissant.

Et ce ne sont là que quelques-uns des aménagements qui faisaient de New York un endroit à part. Du moins jusqu'en 1975. En octobre de cette année-là, alors que la ville est au bord de la cessation de paiements faute de pouvoir emprunter sur les marchés, le président Gerald Ford refuse de voler à son secours. Le *Daily News* immortalise l'épisode avec une «une» fracassante : «Ford dit à New York : tu peux crever». Si beaucoup d'autres métropoles américaines connaissent une situation similaire – recul du nombre d'emplois industriels et syndiqués, fuite des classes moyennes vers les banlieues, réduction des dépenses sociales fédérales au moment même où les besoins deviennent plus pressants –, les effets de la crise sont amplifiés à New York par la taille et les ambitions du secteur public. Et parce que les divisions raciales rendaient plus difficile une résistance commune à des politiques d'austérité.

Dans son livre *Fear City* (5), l'historienne Kim Phillips-Fein raconte comment le gouverneur parvint finalement à éviter la faillite en négociant avec les banques le redémarrage du marché obligataire municipal, moyennant des concessions syndicales dans le secteur public, des licenciements en masse et des coupes budgétaires qui démantelèrent pour de bon l'État social grâce auquel New York était encore vivable. Le tout fut assorti de conditions qui reve-

naient peu ou prou à mettre la ville sous séquestre, en vertu du mythe tenace selon lequel ses dépenses extravagantes et sa mauvaise gestion risquaient à tout moment de la faire sombrer.

Retour au New Deal ?

L'écho rencontré par le message de M. Mamdani sur la vie chère est à la fois une réaction au creusement des inégalités depuis 1975 et un rejet de la politique d'austérité qui y a répondu. S'il remporte l'élection, sa version personnelle du socialisme démocrate trouvera place quelque part sur cette ligne de front historique entre, d'un côté, les attentes croissantes à l'égard de la puissance publique suscitées par la période pré-1975 et, de l'autre, l'ère néolibérale qui s'est ouverte ensuite, marquée par la spéculation immobilière et le dégraissage des services municipaux (hors police). Au bout du compte, son approche puise peut-être davantage au progressisme du New Deal qu'au socialisme proprement dit : au début de la Dépression, La Guardia – une référence de plus en plus fréquente dans son discours – avait fait preuve d'une grande créativité dans les programmes de travaux publics et de dépenses mis en œuvre conjointement avec Franklin D. Roosevelt pour couper court aux politiques d'austérité. Même en se fixant des objectifs beaucoup plus modestes, à l'époque de M. Trump, il faudra sans doute remettre au goût du jour le slogan socialiste du tournant du siècle, «Autonomie pour New York», et revendiquer le pouvoir de taxer, dépenser, réglementer, planifier et développer en toute indépendance.

(Traduit de l'anglais [États-Unis] par Élise Roy.)

(1) Lettre de Friedrich Engels à Friedrich Adolph Sorge, 29 novembre 1886, dans Marx et Engels, *Collected Works*, vol. 47, *Letters 1883-86*, Lawrence & Wishart, Londres, 2010.

(2) Edward T. O'Donnell, *Henry George and the Crisis of Inequality. Progress and Poverty in the Gilded Age*, Columbia University Press, New York, 2017.

(3) Shelton Stromquist, «Zohran Mamdani is part of municipal socialism's long history», 20 août 2025, <https://jacobin.com>

(4) Kevin Baker, *The Fall of a Great American City. New York and the Urban Crisis of Affluence*, City Point Press, Westport, 2019; David Reid, *The Brazen Age. New York City and the American Empire. Politics, Art, and Bohemia*, Pantheon Books, New York, 2016.

(5) Kim Phillips-Fein, *Fear City. New York's Fiscal Crisis and the Rise of Austerity Politics*, Metropolitan Books, New York, 2017.

Lire aussi sur notre site :
«Travaillistes tendance Thatcher», de Daniel Finn.
www.monde-diplomatique.fr/68802

IL Y A QUATRE-VINGTS ANS, LA CRÉATION DE L'ORGANISATION

Du multilatéralisme au règne

C'est une Organisation des Nations unies (ONU) affaiblie qui célèbre son 80^e anniversaire. « L'ONU ne règle pas les problèmes (...), elle en crée de nouveaux que nous devons résoudre », tançait M. Donald Trump devant son Assemblée générale, le 22 septembre. Confrontée au désengagement des États-Unis et aux désordres d'un monde chaque jour plus menaçant, l'institution doit se réinventer.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT
ET CHRISTOPHE VENTURA

SOIXANTE et un conflits impliquent trente-six États dans le monde, du jamais-vu depuis 1945 (1). Le champ des relations internationales poursuit sa fragmentation, tandis que son architecture institutionnelle, bâtie sur les décombres de la seconde guerre mondiale, ploie sous l'effet de plusieurs dynamiques combinées. Dépositaire de la sécurité internationale et du « respect des obligations [des États] nées des traités et autres sources du droit international », selon le préambule de sa Charte, l'Organisation des Nations unies (ONU) ne parvient pas à enrayer la prolifération guerrière et le recours de plus en plus débridé à la force, sans aucune règle ni précaution. Plu-

sieurs équipées sauvages de Tel-Aviv et Washington l'ont encore montré récemment : « guerre des douze jours » lancée par Israël contre l'Iran (13-24 juin 2025), bombardements américains des sites nucléaires de Fordo, Ispahan et Natanz en juin 2025 puis israélien du Qatar en septembre 2025, mobilisation de l'arsenal militaire de Washington dans la Caraïbe face au Venezuela au nom de la lutte antidrogue. Surtout, l'ONU est impuissante à arrêter l'agression russe de l'Ukraine et les crimes contre l'humanité à Gaza.

Un fardeau coûteux

DEPUIS son retour à la Maison Blanche, le président Donald Trump poursuit une stratégie globale visant à dégager les États-Unis du système d'alliances qu'ils ont dirigé pendant quatre-vingts ans. L'ordre libéral est désormais considéré par Washington comme un fardeau coûteux et une entrave à la liberté d'action des États-Unis, confrontés à la montée en puissance de la Chine, au retour de la Russie dans le jeu international après l'effacement des années 1990, et à l'affirmation, sans unité constante, des pays émergents. M. Trump estime que son pays fait mieux seul pour régler les affaires

du monde qu'avec ses alliés, notamment européens, qu'il se délecte de ridiculiser et de réprimander. Il choisit donc de ne plus payer certaines contributions au budget de l'ONU et de pratiquer des coupes claires... Par décrets, il retire les États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Conseil des droits de l'homme, de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) ou de grands traités internationaux (accord de Paris sur le climat de 2015).

Pourtant prompte à défendre l'« État de droit », l'Union européenne s'en-



CHEMU NG'OK. – «Strategy», 2016

© CHEMU NG'OK, PHOTOGRAFIE : SILVIA ROS - COURTESY DE L'ARTISTE ET DE CENTRAL FINE MAMI

ferre, elle, dans le « deux poids, deux mesures » (ferme à propos de l'Ukraine, inexistante concernant Gaza), ne lève pas le petit doigt pour faire appliquer les ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ) sur la Palestine, et ne formule aucun plan de sauvetage financier de l'ONU. Mis à part le succès diplomatique que constitue la reconnaissance par dix pays occidentaux de l'État de Palestine (voir les cartes page 8), la France reste brouillonne et inaudible sur la scène internationale.

À l'inverse, la Chine renforce sa présence au sein de l'ONU et de ses instances pour mieux légitimer son statut de grande puissance et renforcer son influence. Pékin souhaite apparaître comme un nouveau pôle de stabilité et de défense du multilatéralisme, notamment auprès de ses nombreux partenaires du Sud. Dans cette vaste redistribution des rôles, la Russie ne craint pas la contradiction : après avoir fustigé

l'interventionnisme français en Afrique et protesté de son attachement à une multipolarité pacifique, elle attaque son voisin ukrainien... Et de nombreux pays du Sud cherchent à tirer profit d'alliances diversifiées tissées entre eux et avec chacune des grandes puissances (2).

Tout au long de son histoire, l'action des Nations unies, cadre juridique et politique fondé pour réguler les relations et les conflits interétatiques, a été le miroir, et souvent le théâtre, de rapports de forces qu'elle ne peut dénouer à elle seule. « L'ONU n'a pas été créée pour nous emmener au paradis mais pour nous préserver de l'enfer », résumait joliment l'ambassadeur américain Henry Cabot Lodge. Dans ces conditions, elle sera pendant huit décennies l'espace d'élaboration de milliers de traités et de programmes en tout genre sur la culture, les sciences, le travail, la santé... Ses casques bleus accompagneront la résolution de nombreux

conflits, comme au Timor-Leste, et continuent de veiller sur des paix précaires à Chypre, au Sahara occidental ou dans la zone d'Abyei, à la frontière des deux Soudans.

Ce qu'il est désormais convenu de nommer la « crise du multilatéralisme » au XXI^e siècle met en lumière quelques défauts structurels de l'architecture créée en 1945. En premier lieu, la domination des institutions financières internationales (IFI) – soit la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) –, créées un an avant l'ONU à Bretton Woods en 1944, sur la coopération économique internationale. Les programmes de

(1) Siri Aas Rustad, *Conflict Trends. A Global Overview, 1946-2024*, Peace Research Institute Oslo (PRIO), 2025.

(2) Lire Pierre Hazan, « De l'opportunisme en diplomatie », *Le Monde diplomatique*, septembre 2023.

La « Genève internationale » dans la tourmente

PAR ALAIN JOURDAN *

LE 25 avril 2025, une note interne signée par le chef de cabinet du secrétaire général António Guterres ébranle l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle enjoint aux directions du secrétariat général d'identifier, dans un délai de trois semaines, les fonctions pouvant être supprimées ou délocalisées. Alors que les grands États accumulent les arriérés de paiement et réduisent leur aide internationale, M. Guterres a lancé le 12 mars l'initiative « ONU80 ». En référence au 80^e anniversaire de l'institution, elle vise à en « améliorer l'efficacité et la rentabilité » et en « optimiser les ressources » (1).

La rigueur des délais et l'absence de garanties sociales provoquent une onde de choc parmi les fonctionnaires internationaux et les employés locaux, en particulier à Genève, qui abrite quarante-trois agences et programmes de l'ONU. Les réactions ne se font pas attendre : réunions internes annulées, mobilisation spontanée, pétitions, et surtout une ambiance qualifiée de « mortière » dans des institutions-phares comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le 1^{er} mai 2025, près de cinq cents fonctionnaires défilent dans les rues ; le 24 juillet, quelque six cents agents votent, à l'unanimité, une motion de défiance historique contre M. Guterres et son adjoint Guy Ryder, chargé de ce dossier. Une première depuis 2007. Les syndicats dénoncent une réforme précipitée, opaque et inéquitable : les postes subalternes sont sacrifiés, tandis que les hauts responsables demeurent épargnés.

Alors que, dans le même temps, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est lui aussi soumis à une cure d'austérité sans précédent – 4 000 emplois supprimés, un budget promis à une contraction de 17% d'ici à 2026 –, tout un écosystème, longtemps considéré comme immuable, se fissure. Pour Genève et la Suisse, l'enjeu dépasse le symbole : 30 000 emplois dépendent directement de la présence internationale, dont ceux de 22 700 fonctionnaires, parmi lesquels 2 200 bénéficient du statut diplomatique. Les organisations non gouvernementales (ONG) répertoriées génèrent, elles, plus de 3 200 emplois à plein temps. « *Dans les mois qui viennent, c'est toute la grande région franco-valdo-genevoise qui risque d'être touchée par les suppressions d'emplois* », nous confie un membre de la Chambre haute helvétique. Hôtellerie, restauration, services annexes : nombre de secteurs craignent une hémorragie.

L'illusion d'une continuité

Sur le terrain, les effets se font déjà sentir. L'Office cantonal de l'emploi observe une montée des licenciements collectifs et des demandes de soutien. Le Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI), autrefois destiné à l'intégration des nouveaux arrivants, a récemment reçu plus de mille personnes cherchant une aide urgente après avoir perdu leur emploi et, parfois, leur titre de séjour. Toutes ne disposent pas du statut protecteur de fonctionnaire international. Pour autant, le marché immobilier reste extrêmement tendu, avec un taux de vacance quasi nul. Les logements libres relèvent du haut de gamme, inaccessible à la majorité des résidents.

Cette restructuration est perçue comme un symptôme de la relégation stratégique de ce que l'on nomme la « Genève internationale », pilier du multilatéralisme humanitaire depuis la création de la Croix-Rouge en 1863 et l'installation de la Société des nations en 1920. La ville est désormais fragilisée par le retrait américain de l'OMS, basée dans le canton, et le démantèlement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid). Alors que les arriérés de paiement américains à l'ONU s'élèvent désormais à 3 milliards de dollars et que M. Trump procède à des coupes dans les fonds attribués au maintien de la paix, tout semble indiquer que la Chine ne se portera pas candidate pour combler le gouffre budgétaire creusé par Washington.

Les autorités helvétiques ont longtemps cultivé l'illusion d'une continuité. Genève, pensaient-elles, resterait un aimant naturel pour les organisations internationales grâce à sa neutralité historique, son cadre sécurisé et son aura humanitaire. Mais, aujourd'hui, les grands rendez-vous diplomatiques boudent la cité lémanique. Le dialogue sur le nucléaire iranien, traditionnellement conduit à Genève ou à Lausanne, a été déplacé à Vienne sous l'égide de l'Union européenne. De même, la récente médiation entre M. Paul Kagamé, président du Rwanda, et M. Félix Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo (RDC), n'a pas été organisée dans les salons du Palais des nations, mais à Doha, sous l'égide du Qatar.

Doha affiche d'ailleurs son ambition d'accueillir des agences onusiennes, proposant infrastructures modernes et conditions financières avantageuses. Dubaï (Émirats arabes unis) se présente comme un carrefour logistique fiscalement attractif, tandis que Vienne, déjà le siège de plusieurs organisations, offre une solution de rechange européenne moins coûteuse.

Nairobi (Kenya), où sont établis le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et ONU-Habitat, est envisagée pour l'accueil de services administratifs délocalisés ; et Copenhague dispose déjà du campus UN City regroupant onze agences. D'autres villes, comme Addis-Abeba, Bonn, Bruxelles, La Haye, Le Cap, Paris, Rome ou Valence, sont également citées dans les discussions stratégiques.

Un prêt d'urgence de 2 millions de francs suisses

Genève pourrait-elle rebondir ? La Confédération a tenté de répondre à la tempête en débloquant 269 millions de francs suisses (288 millions d'euros), tout en augmentant le budget du département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Le canton, de son côté, a instauré un prêt d'urgence de 2 millions de francs suisses (2,14 millions d'euros) pour soutenir les ONG locales. Certains plaident en faveur d'une reconversion de la ville en centre de réflexion sur la gouvernance numérique ou la régulation de l'intelligence artificielle. Mais la concurrence est rude : Dubaï, Paris, Singapour se positionnent sur le même créneau. D'autres, plus réalistes, estiment que Genève devra désormais accepter un rôle secondaire, au service d'un multilatéralisme redéfini par le Sud global.

(1) « Réorganiser l'Organisation : l'ONU lance une initiative pour rendre son action plus efficace », 2 mars 2025, <https://news.un.org>

Lire aussi sur notre site : « Ce que l'Afrique attend de l'ONU », de Ndiakhat Ngom.

www.monde-diplomatique.fr/68800

DES NATIONS UNIES

de la brutalité

développement imposés aux pays du Sud sont ainsi concoctés par un club de pays riches et mis en œuvre avec la même brutalité que celle qu'un caïd de la Mafia exerce sur les commerçants de son quartier. Jamais, malgré de notables efforts, le Conseil économique et social de l'ONU ne parviendra à exercer sur les IFI l'autorité qui lui revient selon la Charte. Aujourd'hui encore, ces dernières constituent un directoire économique et financier qui dagine seulement coordonner son action avec les Nations unies dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015. Les accords de libre-échange prolifèrent parallèlement, dans un cadre bilatéral ou multilatéral sur lequel l'ONU n'a pas prise. Cette dernière n'a significativement joué aucun rôle dans la crise financière mondiale de 2007-2008, et suit en spectatrice les conséquences de la guerre pour les ressources qui caractérisent le capitalisme numérique. Elle endure également, en matière de sécurité collective, la prépondérance des alliances militaires comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord

Aucun consensus progressiste

MALGRÉ ce défaut de représentativité, les pays du Sud restent très mobilisés à l'ONU. Bénéficiaires de nombreux programmes de développement, ils utilisent par ailleurs l'Assemblée générale, où ils sont majoritaires mais ne disposent d'aucun pouvoir coercitif, comme une tribune et un outil de clarification des positions de la « communauté internationale ». Dans l'univers confus d'une géopolitique brutale, l'Assemblée générale promeut ainsi la Palestine, dotée d'un siège sans équivalent d'*«État non membre observateur renforcé»*, organise les négociations sur l'environnement ou les océans, réaffirme les principes du droit humanitaire... Les rapports de forces internationaux n'en sont pas substantiellement modifiés. Mais les grandes puissances mobilisent tous leurs moyens pour influencer les délibérations de l'Assemblée générale – avec quelques échecs spectaculaires, comme l'approbation, malgré l'opposi-

(OTAN) et, sur le terrain des affaires géopolitiques et économiques, la concurrence du G8 et du G20.

En outre, l'inégale représentation du monde au sein du Conseil de sécurité jette un doute sur la légitimité et la pertinence de ses décisions. Titulaires du fameux droit de veto – dont Moscou et Washington abusent plus souvent qu'à leur tour –, les cinq membres permanents (5P) reflètent l'ordre des puissances issu de la seconde guerre mondiale (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie). Aucun pays africain – en 1945, le continent est encore presque entièrement colonisé –, aucun pays latino-américain, malgré l'implantation d'États comme le Mexique dans la rédaction de la Charte de l'ONU ou le poids économique et diplomatique du Brésil. Dépendante de l'accord des 5P, la modification de la composition du Conseil progresse à la vitesse de l'escargot. En cette année anniversaire, l'idée d'ajouter des pays africains à la liste des membres permanents semble toutefois susciter un consensus... sans l'attribution du droit de veto.

tion des États dotés, du traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) en 2017. Le recours de l'Afrique du Sud contre Israël devant la CIJ confirme l'attachement des grands pays du Sud à l'architecture multilatérale et au droit international.

Les propositions de réforme de l'ONU ne manquent pas. Mais tout dépend de l'action collective des États et de la mobilisation de leurs peuples. Or, aujourd'hui, aucun consensus progressiste n'émerge entre les pays du Sud et les capitales les plus ouvertes du monde occidental, ni au sein des organisations dites de la «société civile», sur la vision et la stratégie à adopter pour rebâtir un ordre international. Et refermer les portes à nouveau entrebâillées de l'enfer.

ANNE-CÉCILE ROBERT
ET CHRISTOPHE VENTURA.

PAR GIANCARLO SUMMA *

C'ÉTAIT bien avant que la Maison de verre – la tour de trente-neuf étages dessinée par Le Corbusier et Oscar Niemeyer, siège de l'Organisation des Nations unies (ONU) à New York – devienne l'emblème de la diplomatie mondiale, dans un hôtel particulier de quatre étages à façade de briques, construit au milieu du XIX^e siècle à Washington pour être la résidence de Richard Wallach, un ancien maire de la ville. Là, entre le 20 janvier et le 27 avril 1890, les représentants de dix-sept pays d'Amérique latine se réunissent, à l'initiative du secrétaire d'État américain James G. Blaine, pour un marathon diplomatique qui sera plus tard désigné comme la première conférence panaméricaine.

Sur l'une des rares photographies de l'époque, une quarantaine d'hommes posent sur les marches de l'entrée du Wallach Mansion, le nom donné à cette demeure : ils sont tous blancs, barbus ou moustachus, certains en grand uniforme, la plupart en manteau à col étroit, coiffés d'un haut-de-forme. Sans le savoir, ils sèment les graines de ce que nous appelons aujourd'hui le multilatéralisme. Elles donneront le jour à ses institutions les plus emblématiques : d'abord la Société des nations (SDN) en 1920, puis l'ONU en 1945.

En 1890, les États-Unis ne dominent pas encore le monde. Mais ils sont déjà la grande puissance continentale. En convoquant la conférence, leur ambition est claire : façonnner l'*«hémisphère occidental»* à leur image. Ayant laissé derrière eux les blessures de la guerre de Sécession (1861-1865), ils souhaitent asseoir leur hégémonie sur l'Amérique latine et en congédier l'Europe. Parmi leurs objectifs déclarés : créer une union douanière et monétaire des Amériques, une banque internationale américaine, fonder un tribunal d'arbitrage pour résoudre les conflits entre les pays de la région. Les cicatrices de la guerre d'extermination que la Triple Alliance (Brésil, Argentine et Uruguay) livra au Paraguay entre 1865 et 1870, et de celle du Pacifique (1879-1884), au cours de laquelle le Chili

* Journaliste et politiste, cofondateur de l'Institut latino-américain pour le multilatéralisme (ILAM) au Brésil.

a privé la Bolivie de son accès à la mer, n'étaient pas encore refermées.

La résistance de plusieurs délégations – notamment celles de l'Argentine et du Chili – fait échouer les plans de Blaine. La conférence n'en a pas moins des retombées durables. Les délégués approuvent la création, à Washington, d'une Union internationale des républiques américaines dotée d'un Bureau commercial permanent, financé par les États-Unis et chargé d'assurer un secrétariat à la coopération régionale. Ils adoptent également une série de recommandations sur des sujets divers, des règles sanitaires aux protocoles d'ex-

Le seul continent dénucléarisé

LÈ passage du Bureau à l'UPA ne se résume pas à une question de sémantique. Pour les États-Unis, le panaméricanisme ne représente au départ qu'un outil supplémentaire pour renforcer leur contrôle sur l'Amérique latine. Il actualise les préceptes de la doctrine Monroe, énoncée en 1823 par le président James Monroe, qui désigne l'Amérique latine comme la sphère d'influence réservée à Washington, interdisant toute nouvelle intervention européenne sur le continent. Très vite, les pays latino-américains se lassent de cette nouvelle tutelle. Les représentants de l'Argentine, de la Colombie et du Mexique allèrent jusqu'à menacer de s'en retirer si l'organisation n'était pas réformée. Après une longue série de négociations, les États-Unis doivent composer avec les républiques latino-américaines. Contrairement aux organisations spécialisées créées en Europe dans la seconde moitié du XIX^e siècle – telles que l'Union télégraphique internationale, qui deviendra l'Union internationale des télécommunications, ou l'Organisation météorologique internationale –, l'UPA élargit progressivement son domaine de responsabilité. Elle devient la première organisation multilatérale moderne, disposant d'un mandat de plus en plus large et fondée sur un principe d'égalité juridique formelle entre ses États membres, malgré l'énorme asymétrie de pouvoir réel entre eux, toujours favorable aux États-Unis.

L'expérience a marqué le président Woodrow Wilson. La SDN qu'il propose en 1918

tradition, et envisagent le développement d'infrastructures de communication et de transport communes. Surtout, le principe de réunions périodiques est entériné. Vingt ans plus tard, en 1910, après trois nouvelles conférences, le Bureau évolue pour devenir l'Union panaméricaine (UPA), laissant place à son tour, en 1948, à l'Organisation des États américains (OEA), toujours en activité. L'héritage de cette première conférence conduit également à la création, en 1902, de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPAS), première agence internationale de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne voit le jour qu'en 1948, dans le cadre du système onusien.

dans son programme de paix en «quatorze points» est calquée sur l'architecture juridique et institutionnelle de l'UPA : égalité des États, assemblées régulières, secrétariat administratif et mécanismes de résolution pacifique des conflits. Paradoxalement, les États-Unis ne rejoignent jamais la SDN, en raison de l'opposition du Congrès. En revanche, dix-sept pays latino-américains (sur quarante et un) l'intégreront l'année de sa création, en 1920.

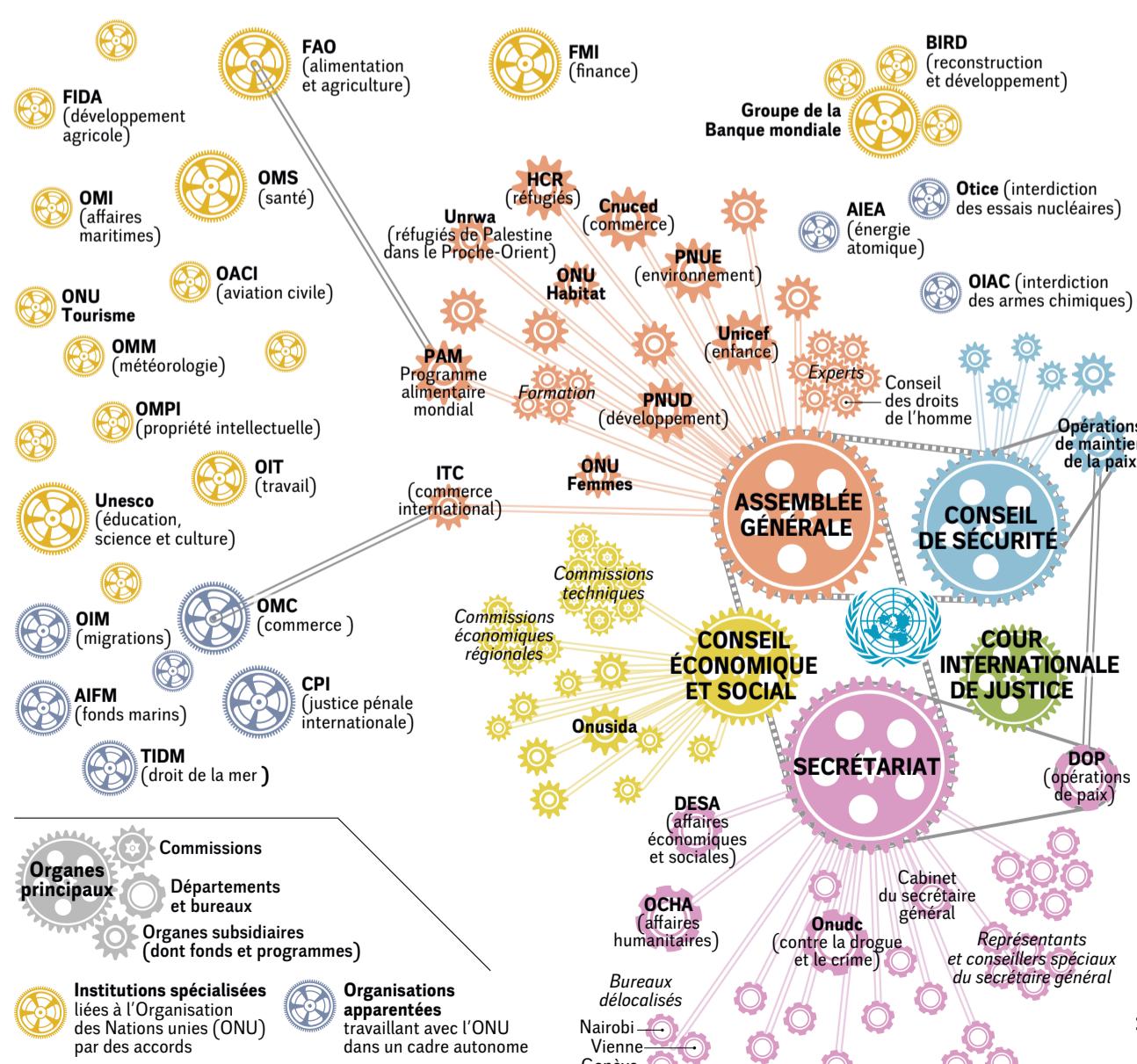
Dans les décennies 1920 et 1930, la politique extérieure américaine se teinte d'isolationnisme, et Washington se recentre. Les administrations qui se succèdent recourent aux instruments juridiques et politiques de l'UPA pour bâti un nouveau droit interétatique régional subordonné aux intérêts des États-Unis en matière de règlement des différends commerciaux et diplomatiques. C'est la tâche assignée de 1912 à 1938 à l'Institut américain de droit international (AIIL), organisme rattaché au dispositif panaméricain(1). Ce travail de fond va de pair avec l'utilisation de la force militaire dans les Caraïbes et en Amérique centrale chaque fois que Washington le juge utile : entre 1900 et 1933, les États-Unis ont envoyé des troupes à Cuba, au Panamá, au Honduras, au Nicaragua, en Haïti et en République dominicaine une douzaine de fois. Malgré ce contexte, l'ambivalence caractéristique du panaméricanisme demeure. Visage diplomatique de l'impérialisme américain, il offre néanmoins aux pays d'Amérique latine une tribune où faire entendre leurs préoccupations.

En 1933, alors qu'Adolf Hitler arrive au pouvoir, que la SDN achève son déclin et que l'Europe se prépare à un nouveau bain de sang, le mouvement panaméricain persévere dans une voie pacifique. La septième conférence panaméricaine adopte en décembre la convention de Montevideo sur les droits et devoirs des États, avec l'adhésion des États-Unis, que le nouveau président Franklin D. Roosevelt souhaite orienter vers une nouvelle politique de *«bon voisinage»* avec l'Amérique latine. Le texte définit les conditions d'existence d'un État en droit international : un territoire reconnu, une population (groupe humain établi dans cet espace), un gouvernement et la capacité d'entretenir des relations avec d'autres États. Il affirme des principes novateurs, dont celui de non-intervention : *«Aucun État n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre.»* L'inviolabilité territoriale et la non-reconnaissance internationale des territoires conquis par les armes ou par d'autres moyens coercitifs complètent l'édifice juridique.

En 1945, les principes de la convention de Montevideo inspirent la Charte des Nations unies. Sur les cinquante et un pays fondateurs de l'ONU, vingt sont latino-américains (et seulement quatorze, européens). Dans cette région, le multilatéralisme est une plante aux racines anciennes et résistantes. Depuis un siècle, l'Amérique latine n'a connu qu'une seule véritable guerre entre États, celle du Chaco (1932-1935), opposant la Bolivie au Paraguay. Elle est à ce jour le seul continent officiellement dénucléarisé, conformément au traité de Tlatelolco (Mexique) de 1967. Quant au Wallach Mansion, berceau du panaméricanisme, il fut démolie en 1950. Un immeuble de bureaux anonyme se dresse aujourd'hui à sa place.

(1) Juan Pablo Scarfi, *The Hidden History of International Law in the Americas*, Oxford University Press, 2017.

Multiples rouages du système des Nations unies



Source : Organisation des Nations unies, septembre 2025.

Qui finance ?

Contributions obligatoires des États membres au budget ordinaire¹ en %

2000 **2,53 milliards de dollars** (4,57 milliards de dollars de 2024)

	États-Unis	Japon
Ensemble des autres États	15,0	9,8
France	6,5	5,1
Royaume-Uni	5,6	2,5
Italie	2,2	1,7
Canada	2,6	1,7
Espagne	1,6	1,2
Pays-Bas	1,5	1,2
Corée du S.	1,2	1,2
Russie	1,1	1,1
Brésil	1,0	1,0
Argentine	0,9	0,9

2025 **3,73 milliards de dollars**

	États-Unis	Chine
Ensemble des autres États	19,9	6,9
Allemagne	5,7	3,9
France	4,0	2,8
Royaume-Uni	4,0	2,0
Canada	2,5	2,3
Corée du S.	2,1	1,9
Russie	1,9	1,4
Brésil	1,8	1,3
Espagne	1,4	1,2
Pays-Bas	1,3	1,2
Arabie saoudite	1,2	1,2

1. Selon une répartition votée par l'Assemblée générale sur la base, notamment, du produit national brut.

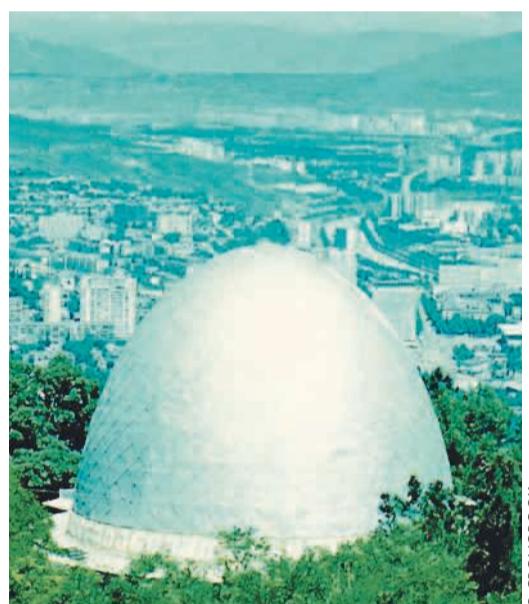
Note : Les États membres financent également les tribunaux internationaux et les opérations de maintien de la paix. Les institutions spécialisées et les organisations apparentées disposent de leurs propres règles de financement. Les fonds et programmes sont financés par des contributions volontaires des États.

CÉCILE MARIN

À Tbilissi, une modernité effacée

La Géorgie postsovietique n'a eu que dédain pour les édifices modernistes bâtis au temps de l'URSS. Ils manifestaient pourtant une réelle inventivité architecturale, un souci esthétique souvent aigu, une attention au bien commun et à l'utilité sociale. Aujourd'hui, quelques passionnés s'emploient à sauver de la ruine et de l'oubli ce patrimoine délaissé.

PAR JENS MALLING *



Le planétarium de Tbilissi, conçu par les architectes Alexandre Jibladze et Madlena Komakhidze, construit en 1960 et démolie trente ans plus tard

En Géorgie, la plupart des bâtiments emblématiques de la fin de la période dite « moderniste » en architecture, tous construits entre 1960 et 1990, ont été démolis. L'effondrement du bloc soviétique s'est accompagné d'un essor de la corruption et d'une frénésie de privatisations. Dans ces conditions, la préservation du patrimoine culturel national s'est vue reléguée au dernier rang des préoccupations des autorités. Une grande partie des archives relatives aux projets de construction de l'ère soviétique ont alors disparu(1).

Trois architectes locales tentent aujourd'hui de remédier à cette situation. En 2020, elles fondent les Archives architecturales de Tbilissi (TAA), une structure qui s'appuie sur la Biennale d'architecture de la capitale, créée trois ans plus tôt. Sur leur plate-forme en ligne(2), M^{es} Natia Abasachvili, Mariam Gegidze et Nino Tchatchkhanian collectent toutes sortes de documents liés au modernisme tardif soviétique (*lire l'encadré page 15*), qui a connu des formes d'expression particulièrement riches en Géorgie au cours des trois dernières décennies d'existence de l'URSS. « Il s'agit notamment de photographies, de croquis, de dessins originaux, de notes manuscrites et de plans de construction », explique M^{me} Gegidze, doctorante à l'Université technique de Berlin. Les Archives architecturales de Tbilissi sont à la fois une collection en ligne et une plate-forme d'information, en géorgien et en anglais. Nous présentons des projets, des biographies ainsi que des œuvres d'architectes qui ont principalement travaillé dans la capitale. Nous voulons accroître la visibilité et améliorer la compréhension du patrimoine architectural local, en particulier celui de la fin de l'ère soviétique, qui est extrêmement menacé. »

« La génération d'architectes qui a façonné cette période disparaît progressivement, poursuit M^{me} Gegidze. Tout comme l'héritage qu'ils ont laissé derrière eux. Malheureusement, il n'existe aucune institution spécialisée en Géorgie qui puisse le mettre en valeur et le préserver. En recherchant, en analysant et en exposant ces documents rares, nous espérons influencer le débat public sur ce style architectural. Et contribuer à le protéger. » La TAA doit permettre à un public international de mieux comprendre les dynamiques et les considérations esthétiques

* Journaliste.

Le très populaire centre aquatique Laguna Vere, achevé en 1978, œuvre de Chota Kavachvili, Ramaz Kiknadze et Gouram Abouladze



qui ont caractérisé le modernisme tardif soviétique, un pan largement sous-estimé du patrimoine culturel européen. En collaboration avec la célèbre conservatrice Nini Palavandichvili, les architectes de la TAA ont par exemple réussi à retrouver des documents uniques au sujet du bâtiment le plus célèbre de cette période : le ministère de la construction routière (1975), qui apparaît dans plusieurs livres illustrés du début des années 2010 portant sur l'architecture du bloc de l'Est(3). Les descendants des architectes Giorgi Chakhava et Zourab Jalaghania lui ayant ouvert leurs archives privées, l'équipe a aussi mis la main sur de précieuses sources relatives à la construction de l'édifice qui, rénové, sert désormais de siège à la Banque de Géorgie.

Mais les trois passionnées à l'origine de TAA ont également retrouvé des informations sur des bâtiments détruits, avant de leur donner une nouvelle vie par le biais de leur plate-forme. Par exemple, l'imposant complexe composé d'un grand magasin, d'une station de métro et d'un théâtre à la jonction de la place de la Liberté et de la rue Roustaveli, qui incarnait la variante géorgienne du modernisme tardif soviétique et qui a été rasé pour faire place à un centre commercial en 2015-2017.

Le planétarium situé sur la crête de Mtatsminda, au-dessus de la capitale, n'existe plus non plus. Construit par Alexandre Jibladze et Madlena Komakhidze en 1960, à la charnière entre le classicisme socialiste et le modernisme tardif soviétique, il a été démolie à la fin des années 1990. La TAA en propose une description détaillée ainsi que des photographies rares.

Le complexe aquatique Laguna Vere (Tbilissi) occupe une place importante dans la thèse actuelle de M^{me} Gegidze, ainsi que sur la plate-forme de la TAA. En raison de son esthétique raffinée et de sa popularité auprès des citoyens, qui appréciaient la fraîcheur de sa grande piscine extérieure pendant les chaudes journées d'été, le complexe jouit d'une aura légendaire. Malheureusement, dans un état déplorable et menacé de démolition, il est fermé depuis plus de dix ans. En 2022, les trois créatrices de la TAA ont publié un livre et organisé une exposition qui lui étaient consacrés. « Nous avons choisi ce bâtiment en raison de sa valeur architecturale et sociale, mais aussi à cause de son état actuel », explique M^{me} Gegidze. Laguna Vere était ouvert toute l'année et jouait un rôle important dans la vie de tous les jours. Avec sa fermeture, Tbilissi a perdu l'un de ses lieux publics les plus appréciés. Des générations entières d'habitants y restent attachées. »

De l'arrêt de bus au terminal aérien

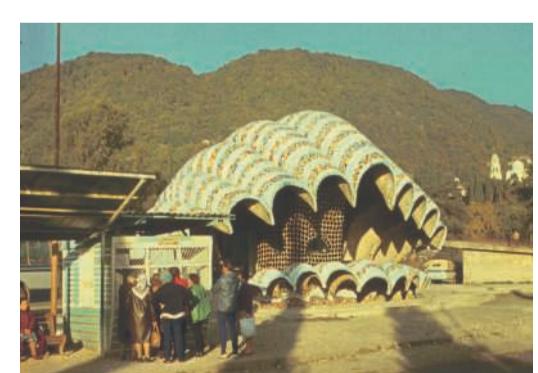
Pour préparer l'exposition, l'équipe a lancé un appel sur les réseaux sociaux, invitant les internautes à lui envoyer tout document relatif à Laguna Vere. Elle en a reçu des centaines, notamment des photos privées, des billets d'entrée, des extraits de journaux intimes, des affiches de concours, etc. « Rassembler et présenter des sources aussi diverses a permis de révéler la valeur multidimensionnelle de Laguna Vere. Cela a mis en lumière non seulement sa qualité architecturale, mais également sa valeur sociale, sa pertinence et son utilité », ajoute-t-elle. Pourtant, un investisseur prévoit de construire le plus grand gratte-ciel de la ville sur ce site, situé dans une zone déjà densément urbanisée.

En faisant défiler la page Web dans son bureau de l'université, M^{me} Gegidze nous fait découvrir un projet intitulé *Biomorphic Pavilions*, une série d'arrêts de bus aux formes organiques et de sculptures psychédéliques, recouverts de mosaïques et d'une farandole de motifs colorés : les œuvres spectaculaires de Chakhava et Jalaghania, qui ont également conçu le ministère de la construction routière. La collection en ligne ne cesse de s'enrichir et contient également des ébauches de projets non réalisés. Comme celui d'un terminal aérien au centre de la ville – d'où les passagers auraient été transportés en car vers l'aéroport de Tbilissi, situé à trente-cinq kilomètres –, conçu par Davit Morbedadze, Tamaz Tevzadze et Teimouraz Kandelaki, qui y ont travaillé en 1983 et 1984.

Arrêts de bus biomorphiques, par Giorgi Chakhava et Zourab Jalaghania, construits entre 1970 et 1975



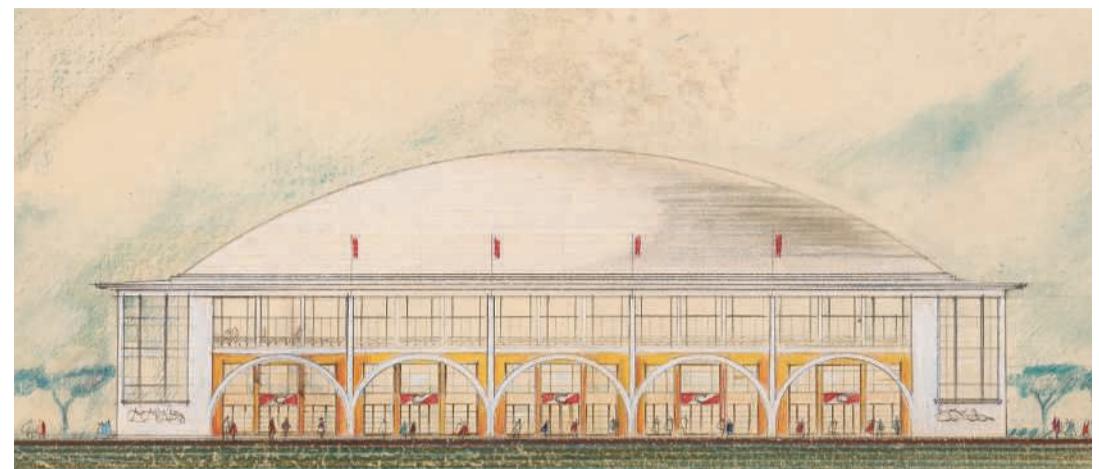
© ARCHIVES PERSONNELLES DE GIORGI CHAKHAVA



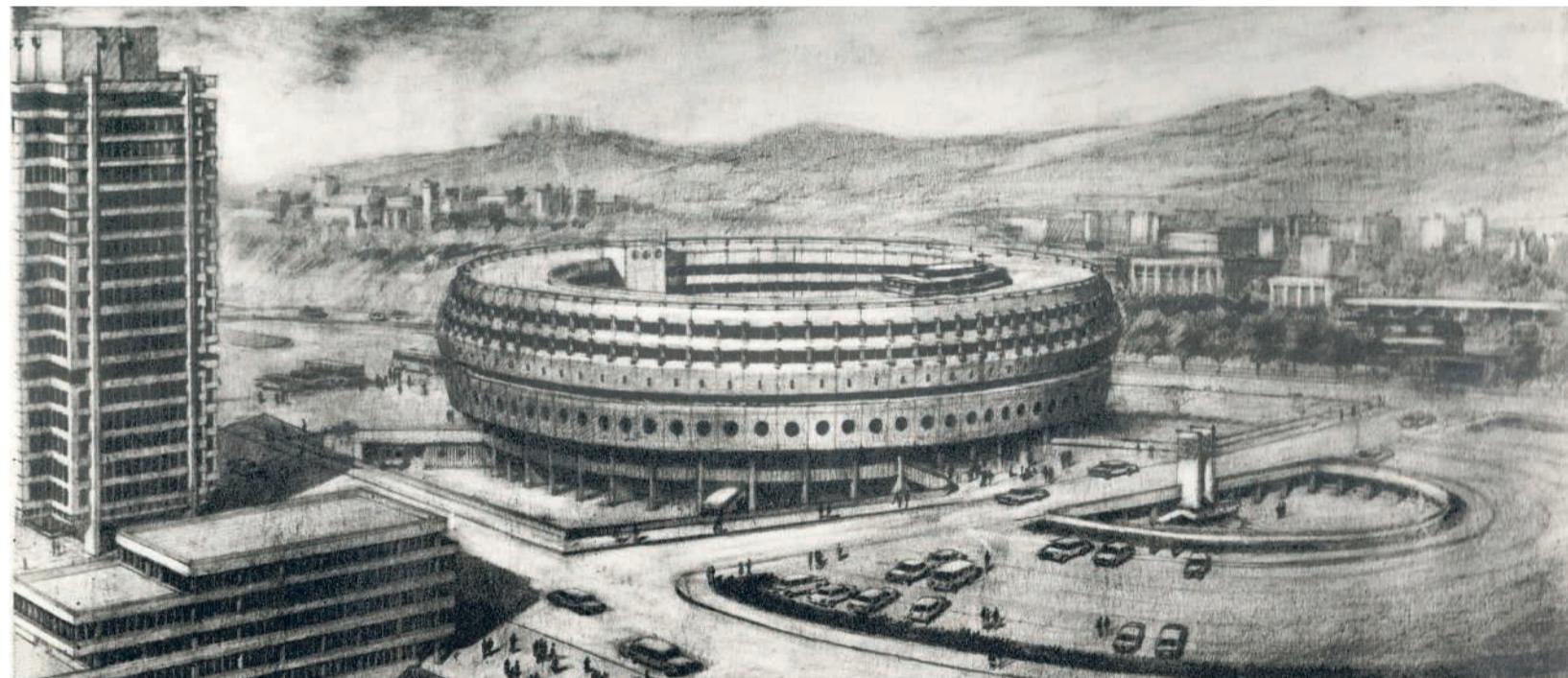


Le bâtiment du ministère de la construction routière, conçu par le duo d'architectes Giorgi Chakhava - Zourab Jalaghania, achevé en 1975

Dessins préparatoires de Youri Kasradze et Vladimir Alexi-Meskichvili pour le Palais des sports de Tbilissi, achevé en 1961 (ci-dessous)



© ARCHIVES PERSONNELLES DE VLADIMIR ALEXI-MESKICHVILI



© ARCHIVES PERSONNELLES DE DAVIT MORBEDADZE

Dessin préparatoire de 1983 pour l'aéroport de Tbilissi (un projet jamais construit), signé par Davit Morbedadze, Tamaz Tevzadze et Teimouraz Kandelaki

Cependant, tous les bâtiments de l'ère soviétique ne peuvent être considérés comme coloniaux ou impérialistes par essence. Les fondateurs de la TAA estiment nécessaire de remettre en question le discours dominant russocentrique sur le modernisme soviétique tardif. À l'instar des chercheurs de l'Architekturzentrum de Vienne, qui ont été les premiers à s'engager dans cette voie en publiant en 2012 l'ouvrage *Sowjetmoderne* (5). La plupart des bâtiments géorgiens ont été conçus et réalisés par des architectes locaux, souvent très talentueux. Pour faire approuver leurs ambitieux projets malgré le scepticisme des autorités, ils ont déployé des trésors d'imagination.



© ARCHIVES PERSONNELLES DE GIORGICHAKHAVA

« Tout projet dont le coût prévu dépassait 3 millions de roubles devait être approuvé par le Comité d'État de l'URSS chargé de la construction, ce qui compliquait les choses, raconte Mme Gogidze. Les architectes et les bureaux d'études locaux qui œuvraient à l'édification du ministère de la construction routière et de Laguna Vere savaient très bien qu'ils n'obtiendraient jamais de feu vert. Ils ont donc établi des budgets artificiellement bas afin de berner les autorités centrales. » Laguna Vere a été découpé en deux projets dotés de budgets distincts d'un peu moins de 3 millions de roubles chacun. Dans le cas du ministère des routes, les fonds manquants ont été compensés par l'acheminement secret de matériaux de construction en provenance d'autres chantiers.

Le modernisme tardif

Ce style architectural apparaît en Union soviétique au cours de la période dite du « dégel ». Après la mort de Joseph Staline, en 1953, le Kremlin engage un processus de réformes et assouplit les contraintes qui pesaient sur les artistes, à commencer par les architectes. Les praticiens de ce style reviennent aux idées du constructivisme des années 1920 – un mouvement moderne précoce dans le domaine de l'art et de l'architecture soviétique – et les développent : l'utopie sociale avant-gardiste des origines se concrétise dans l'essor d'un urbanisme de masse propulsé par l'idéologie du progrès technologique.

De plus, des pratiques et techniques coutumières du pays ont inspiré les constructions de cette période. Empruntant à mille six cents ans d'histoire de construction d'églises, les architectes ont par exemple utilisé des matériaux tels que le grès. Ils se sont inspirés du caractère propre de l'architecture chrétienne locale, comme on le voit par exemple dans le Palais des mariages, lieu emblématique de Tbilissi conçu par Victor Jorbenadze et Vazha Orbeladze en 1984. Ainsi, ils ont rattaché le riche patrimoine architectural du pays à leur propre époque et ont réussi à développer, au sein du modernisme soviétique tardif, un style géorgien. Celui-ci était souvent complété par des œuvres d'art appliquées directement sur les bâtiments, telles que des mosaïques, des reliefs et des sculptures utilisant une iconographie liée au folklore et à l'identité de la Géorgie.

L'architecture au service du bien commun

À l'instar d'évolutions comparables dans l'architecture d'autres républiques non russes de l'URSS, cette approche exprimait une conscience nationale croissante au sein de la société. En tant que tels, ces bâtiments manifestaient une volonté d'autodétermination culturelle, qui a ensuite connu une traduction politique. Elle a contribué à l'indépendance de la Géorgie, puis, à mesure que les mouvements nationaux dans d'autres républiques de l'Union soviétique prenaient de l'ampleur, à la dissolution de cette dernière en 1991. C'est en soi une raison suffisante pour s'intéresser à ces bâtiments et pour les préserver.

Mais il en existe une autre : sous la forme de stations de métro, de bus et de téléphériques, de bibliothèques, de théâtres, d'établissements universitaires, de complexes sportifs, de parcs monumentaux, de centres de vacances pour les travailleurs, etc., ces œuvres servent ou ont servi des objectifs sociaux. Cette sensibilité au bien commun, si clairement reconnaissable dans le modernisme soviétique tardif, contraste fortement avec l'architecture actuelle, axée sur le profit, qu'incarnent les gratte-ciel pour riches qui dominent la capitale géorgienne.

JENS MALLING.

(Traduit de l'anglais par Renaud Lambert.)

(1) Lire Jean Radvanyi, « La Géorgie aux prises avec ses archaïsmes », *Le Monde diplomatique*, janvier 1996.

(2) <https://taa.net.ge>

(3) Frédéric Chaubin, *CCCP. Cosmic Communist Constructions Photographed*, Taschen, Cologne, 2011 ; Roman Bezjak, *Socialist Modernism*, Hatje Cantz, Berlin - Stuttgart, 2011.

(4) Lire Florence Mardirossian, « Géorgie-Russie, les enjeux de la crise », *La valise diplomatique*, 15 août 2008, www.monde-diplomatique.fr

(5) Katharina Ritter et al., *Sowjetmoderne, 1955-1991. Unbekannte Geschichten*, Park Books, Zurich, 2012.

Pour en finir avec

(Suite de la première page.)

Ramené à son principe, le circuit du Trésor peut donc en toute généralité être redéfini comme un mécanisme d'allocation dirigiste des épargnes privées. À l'avantage de l'État dans le cas historique français. En faveur du développement de certains secteurs industriels jugés stratégiques dans le cas bizarre des États-Unis de M. Trump, et par application sélective aux seules épargnes non résidentes – puisqu'il va sans dire que la liberté d'investir des citoyens américains est inaliénable... C'est cette dernière clause restrictive qui a induit en erreur jusqu'aux esprits les plus déliés, pour ne leur faire voir dans l'idée Trump-Besson qu'un grossier avatar de «colonialisme financier», doublé d'une humiliation supplémentaire infligée dans l'ordre économique aux Européens, vassalisés par cap-

tation d'épargne interposée⁽¹⁾. Qu'on puisse en dire autant, la chose n'est pas douteuse. L'erreur cependant serait de s'en tenir là et de ne pas voir le délicieux paradoxe par lequel M. Trump réveille dans nos esprits ni plus ni moins que le souvenir d'un mécanisme antimarché de financement de l'économie. Dans son cas, aux fins d'une politique industrielle – ce qui est loin de manquer d'intérêt. Pour notre compte, à l'usage du financement de la dette publique – le moins qu'on puisse dire étant qu'en ces temps de «pédagogie» apocalyptique, la question se pose à nouveau, et de manière aiguë.

Le tiers intrus

Du moment où le financement de l'État a été remis aux marchés de capitaux, d'ailleurs libéralisés à cette fin expresse, la prise d'otages a été armée. Pas celle des chemins ni celle des éboueurs : celle des investisseurs institutionnels. Selon une anecdote désormais bien connue, M. James Carville, qui fut directeur de campagne de M. William Clinton, et qui n'était pas exactement un demi-sel en matière de rapport de forces, avait déclaré que, s'il devait être réincarné, il souhaitait que ce soit en «marché obligataire» – dont il avait fini par comprendre qu'il était le lieu du vrai pouvoir : le lieu d'un pouvoir supérieur à celui des États, puisque les investisseurs, par leur réaction collective, y forment les conditions, notamment de taux, dans lesquelles la dette publique peut être émise. Et que ces conditions reflètent très exactement leur opinion, et leurs désiderata, quant à ce que doit être, *pour eux*, la «bonne politique économique». Hors de ce respect de *leur* norme, les gouvernements s'exposent à rencontrer des conditions d'émission si défavorables que la charge de la dette peut leur devenir insupportable, le cas échéant jusqu'à les conduire à un défaut. Avant d'en arriver à ces aberrantes extrémités, les États ont le temps de souffrir et de serrer la vis – au nom des «marchés», de la «note du pays» et de la «crédibilité» réunis. Alors il faut se soumettre, tout accepter de ce qui peut complaire aux «investis-

seurs», et ceci jusqu'au point d'absurdité où les gouvernements, ayant épousé le dogme néolibéral avec la foi du charbonnier, finissent par soutenir que l'indépendance du pays n'est gagnée que par le respect scrupuleux de cette discipline, c'est-à-dire par le dernier degré de la soumission et de l'hétéronomie. Asservissons-nous, et ainsi nous serons libres...

C'est le moment où il va falloir cependant commencer à faire quelques distinctions dans le «nous». Car tout le monde n'y est pas logé à la même enseigne. La camisole des «marchés» a été conçue à l'avantage exclusif des investisseurs, pour les garantir contre l'inflation, qui éroderait leurs avoirs, et bien sûr contre le défaut, qui leur en ferait perdre tout ou partie. C'est bien pourquoi les politiques économiques nationales sont priées de filer doux – en réalité de ne veiller qu'aux «cibles» qui intéressent la finance : la stabilité nominale (celle des prix) et la stabilité financière (celle du service de la dette et de la trajectoire de solvabilité). De là que la «stabilité» soit devenue par excellence la catégorie du discours économique néolibéral : c'est la stabilité des, la stabilité pour les investisseurs – et ceci jusqu'à la stabilité politique, qui est comme la garantie des deux autres : que rien ne vienne inopportunément déranger l'ordre du bon plaisir de la finance. À cet



ULYSSE BORDARIAS. – « Espace public », 2021

égard, il y avait de quoi avaler de travers à retrouver la signature de la Confédération générale du travail (CGT) à côté de celle du Mouvement des entreprises de France (Medef), dans un communiqué collectif en appelant à la «stabilité», précisément, juste après que M. Michel Barnier eut été sanglé sur le siège éjectable.

Une souveraineté en a donc évincé une autre, celle des investisseurs est venue se substituer à celle des citoyens – à quelques ultramoritaires près, dont les intérêts sont alignés sur les vues de la finance, parce qu'ils sont riches et assis sur de gros patrimoines-titres. Les intérêts de tous les autres passeront après – si seulement ils passent. Les structures de la finance déréglementée ont donc fait entrer dans le contrat social un tiers intrus, à qui tout est consacré, autour de qui tout est organisé, pour qui toute la politique économique est faite, négation absolue du principe démocratique, dont on découvre ce qu'il vaut en capitalisme néolibéral. Les dirigeants tiennent donc systématiquement un double discours, le premier fait de mots creux à l'adresse du bon peuple qu'on promène entre «bon sens» et terreur, le second en direction des investis-

seurs, à qui les choses sérieuses sont réservées. Discours clivé en raison d'un contrat clivé, où tout a été fait pour que le contractant intrus évince le contractant historique.

L'Union européenne, par excellence machine à dé-démocratiser, pour reprendre les termes de la philosophe Wendy Brown, machine à annuler les souverainetés politiques pour instituer le règne de la souveraineté du capital, ne s'y est pas trompée. Toute son organisation, et notamment l'article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), qui interdit d'attenter si peu que ce soit à la liberté des mouvements de capitaux, a été pensée à cette fin d'en finir avec les fous de la politique pour garantir la paix des investisseurs, c'est-à-dire l'éternité de leur empire sur les politiques économiques.

Attenter, il va donc falloir commencer à y songer, et un peu sérieusement. Merveilleuse providence, c'est à ce moment que M. Trump nous en remet en tête le moyen par excellence : un circuit du Trésor. Telle est bien, par construction, la vertu première de la chose puisqu'elle nous dispense d'avoir à plonger dans les marchés de taux internationaux pour financer les déficits

en permettant d'orienter directement – et, oui, coercitivement – une partie des épargnes privées vers les titres publics. M. Trump, avec son circuit à lui, fait de la politique industrielle, nous pouvons parfaitement en faire autant, si c'est à notre manière, pour financer par exemple de grands programmes d'investissement public, dont il est très légitime qu'ils donnent lieu à déficit puisque, engagéant l'avenir, ils échappent à la logique des dépenses courantes. Et sans préjudice d'autres usages plus étendus.

Sans préjudice de vues stratégiques plus larges également. Car un circuit du Trésor est par excellence également l'instrument de la sortie de l'Union européenne. La zone euro nous tient par l'enfermement dans les marchés ? C'est simple comme l'œuf de Colomb : sortons des marchés. Mais qui, dans le champ politique institutionnel, cette perspective peut-elle intéresser ? Plus le Rassemblement national (RN), dont la normalisation eurolibérale est parachevée. La France insoumise (LFI) ? La question est des plus indécises. A l'évidence, la sortie de l'euro a disparu de son discours. L'idée a jeté ses derniers feux lors de la campagne de 2017. Deux ans après le pic de la crise grecque, et sa résolution dramatique par la renégociation-Tsipras, il y avait assurément lieu d'en parler encore. Plus rien ou presque depuis.

Une interprétation charitable mettrait cette disparition au compte d'une rationalité tactique bien comprise : la sortie de l'euro, comme celle des marchés de capitaux, fait partie de ces questions qu'il est impossible de poser dans le débat public de la fausse démocratie bourgeoise, celle qui se targue pourtant de pouvoir discuter de tout, et qui laisse en fait discuter de si peu. Impossible, en effet, car il suffit que le débat renaisse pour qu'aussitôt la finance s'en émeuve – on la comprend : c'est bien elle qui est visée – et réagisse, comme à son habitude, en abandonnant les titres de la dette publique, donc en en faisant monter les taux, on ne sait pas

(1) Arnaud Bertrand, «Not at the table : Europe's colonial moment», 10 août 2025, <https://substack.com>

MERCOSUR, LA COMMISSION

L'Europe à contresens sur

Imaginé il y a plus de vingt-cinq ans, au temps du libre-échange triomphant, l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur suscite un rejet croissant. Le gouvernement français lui-même affiche des réserves. La Commission de Bruxelles n'en a pas moins choisi de précipiter la ratification du traité.

PAR MORVAN BUREL *

Aux États-Unis, M. Donald Trump accentue un virage protectionniste amorcé lors de son premier mandat et poursuivi par M. Joseph Biden. En Inde, M. Narendra Modi préfère encourir l'ire de Washington plutôt que d'ouvrir son marché aux produits agricoles américains. En Chine, la célébration officielle du libre-échange n'empêche pas Pékin de soutenir ses champions nationaux et de protéger ses industries stratégiques. «Le système commercial mondial tel que nous l'avons connu

est mort», résume M. Michael Froman, représentant au commerce des États-Unis entre 2013 et 2017⁽¹⁾. Partout ? Non ! Un village d'irréductibles bureaucrates persiste à infliger à ses populations la pénitence du libre-échange : l'Union européenne.

Le camouflet commercial administré à Bruxelles par Washington aurait pu conduire les dirigeants européens à réévaluer leurs certitudes. Soucieuse d'écartier la menace américaine de taxer à 30 % les produits européens, la Commission a accepté, le 27 juillet dernier, un accord asymétrique extrêmement défavorable. Le texte prévoit que les exportations européennes acquitteront un droit de douane de 15 % à leur entrée aux États-Unis, cependant que les produits industriels et certains produits agricoles (huile de soja, semences de culture, céréales, fruits à coque, ketchup, biscuits, cacao) en provenance d'Amérique pénétreront librement sur le territoire européen. La Commission s'est également engagée à ce que le Vieux Continent acquière pour 700 milliards d'euros de produits énergétiques américains et à réunir 550 milliards d'euros d'investissements privés européens sur le territoire des États-Unis⁽²⁾.

Il en fallait toutefois plus pour que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, accepte de tempérer la doctrine de l'Union. Le 3 septembre dernier, la Commission européenne entérinait un accord de libre-échange avec le

Marché commun du Sud (Mercosur, qui regroupe l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay), dont l'idée était apparue... en 1999. À l'époque, le président des États-Unis se nommait William Clinton, le commissaire européen au commerce Pascal Lamy et le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus : trois incarnations d'une vague libre-échangiste qui déferla sur la planète à la fin du XX^e siècle. C'était il y a plus de vingt-cinq ans. Depuis, une crise financière majuscule, une pandémie mettant le chaos dans les chaînes d'approvisionnement, un dérèglement climatique accéléré ont instruit le monde des conséquences directes du libre-échange : chômage de masse et désindustrialisation en Occident, maintien des populations dans la pauvreté au Sud, aggravation de la crise écologique.

Des centaines de milliers d'emplois en plus ?

Qu'importe à Mme von der Leyen. Selon la Commission, l'accord de libre-échange avec le Mercosur ainsi que celui signé le même jour avec le Mexique «constituent un élément essentiel de la stratégie de l'Union européenne visant à diversifier ses relations commerciales. [Ils] créeront des possibilités d'exportation d'une valeur de plusieurs milliards d'euros (...), contribueront à la croissance économique et à la compé-

titivité [et] soutiendront des centaines de milliers d'emplois européens⁽³⁾ ». Côté Mercosur, il s'agit d'accroître le volume des échanges commerciaux à travers la réduction ou la suppression des droits de douane sur plus de 91 % des marchandises. Mme von der Leyen prétend également sécuriser l'approvisionnement européen en minéraux stratégiques (lithium argentin, graphite et terres rares du Brésil), afin d'extraire l'Union d'une trop grande dépendance vis-à-vis de la Chine⁽⁴⁾. Selon les estimations de la Commission, la libéralisation des échanges avec l'Amérique du Sud entraînerait une augmentation des exportations européennes de 39 % (l'équivalent de 49 milliards d'euros), ce qui permettrait la création de 440 000 emplois en Europe. Comment refuser une telle manne ?

Les gouvernements de l'Autriche, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas ou de la Pologne ont pourtant manifesté leur mécontentement. En France, la valse des premiers ministres n'a pas

(1) Michael B. G. Froman, «After the trade war», *Foreign Affairs*, Washington, DC, septembre-octobre 2025.

(2) «Explication de l'accord commercial conclu entre l'Europe et les États-Unis», Commission européenne, Bruxelles, 29 juillet 2025.

(3) «La Commission propose l'adoption des accords du Mercosur et du Mexique», 3 septembre 2025, <https://commission.europa.eu>

(4) «European critical raw materials act», 16 mars 2023, <https://commission.europa.eu>

LA PARADE CONTRE LA FINANCE

le chantage à la dette

jusqu' où, possiblement très haut si la crise s'envenime, le cas échéant au point de rendre l'équation budgétaire insoluble. Régis Portalez, polytechnicien passablement dissident et intervenant, disons, tonique sur les réseaux sociaux, écrit fin août, au moment où se profile la chute de M. François Bayrou : « *Les macronards seraient capables de lancer une attaque des marchés spéculatifs de la dette française, juste pour se dédouaner et conserver un pouvoir qu'ils ont usurpé après les dernières législatives* » (26 août 2025). Le style est fleuri mais on pourra difficile-

ment lui en vouloir : car l'analyse est bien fondée – et d'une grande généralité. On s'en apercevra lorsque LFI, à la prochaine élection présidentielle, s'approchera du pouvoir – et cela sans même avoir dit « sortie de l'euro ». Tout projet politique de modification significative du rapport de pouvoir entre le corps social et le capital se heurtera à la fureur du capital, et celle-ci aura pour premier lieu d'expression les marchés obligataires. On en ferait presque un baromètre de la teneur « en gauche » d'une ligne politique : déclencher, ou non, la tempête spéculative.

Avant l'ouverture des hostilités

IL reste que, déclenchée, la tempête met en grande difficulté, peut-être en échec, sa politique, et ceci possiblement, c'est d'ailleurs la chose la plus remarquable, *avant même l'arrivée au pouvoir de cette gauche*. Tel est le pouvoir insensé des anticipations financières, qui ramènent dans le présent immédiat une représentation de l'avenir et, ce faisant, refaçonnent entièrement la trajectoire temporelle. On comprend qu'une telle arme ne restera pas inutilisée dans le combat politique, et que le camp de la bourgeoisie radicalisée, déjà prêt à tout, ne se privera pas d'en faire usage : mettre en échec l'opposant politique qui menace de prendre le pouvoir avant même qu'il ait pris le pouvoir, quelle merveilleuse possibilité. Voilà les conditions dans lesquelles « on peut débattre de tout » dans la démocratie capitaliste. On comprend, dans telles conditions, que la prudence s'impose, que l'évitement des questions explosives puisse être de rigueur – et même que la dissimulation soit entièrement légitime.

La question reste cependant ouverte de savoir où en est *réellement* la principale force de gauche institutionnelle sur l'euro et la finance : dissimulation... ou abandon ? L'hypothèse de l'abandon ne peut malheureusement être complètement écartée. On pourrait en effet prêter à LFI une ligne d'accommodation qui convaincrait la Commission européenne de laisser faire le relèvement de fiscalité sur les riches et les grosses entreprises, solution somme toute simple et logique pour revenir dans les clous budgétaires. Et pour qu'on ne se fâche pas inutilement.

Il ne faut pas se faire d'illusions pour autant : la construction européenne a été fondamentalement conçue pour *écarter*

des projets politiques de gauche. En fait : pour les rendre impossibles – et ceci, de nouveau, grâce à, et par, la coercition des marchés, dont elle a très sciemment organisé le règne. Il existe donc quelque part (mais on ne sait pas où) un point critique au-delà duquel, mis bout à bout, orientations impies, projets de régulation variés, nationalisations et aides publiques, désobéissances à des traités (marchés de l'électricité, traités commerciaux aux pesticides, etc.) conduiraient à l'ouverture des hostilités. Aussitôt mise en cacophonie par la caisse de résonance des marchés. Nul ne peut dire ex ante jusqu'où celle-ci portera les niveaux de l'adversité financière par taux d'intérêt interposés, dûment encouragée par les discours incendiaires des institutions européennes, des médias capitalistes (comme de service public...) et de tous ceux qui ne louperont pas pareille occasion d'en finir immédiatement avec un pouvoir de gauche. Car, en effet, ce peut être au point d'en finir – comme le savent les Grecs après l'expérience Syriza-Tsipras.

Dans un long entretien, M. Jean-Luc Mélenchon, il y a quelques années, a répondu par anticipation à l'objection (2). La France n'est pas la Grèce, dit-il, et on ne joue pas avec une économie à banques systémiques et à 3 000 milliards de dette publique. « *Je recommande à tout le monde d'être raisonnable* », laisse-t-il planer en guise de menace – ce qui est, en effet, la meilleure façon de parler aussi bien aux marchés qu'aux institutions européennes. Le fait est qu'on imagine à peine l'ampleur du désastre financier qui représenterait un défaut sur la dette française. Mais qui est ce « tout le monde »

appelé à être raisonnable ? La Commission et le Conseil européen bien sûr. Et « les marchés » ? Le problème avec « les marchés » est qu'on n'en a pas le numéro de téléphone, et qu'on ne négocie pas avec eux. En première approximation, les marchés sont une entité acéphale, sans aucune rationalité *d'ensemble*, et sans autre coordination que les bourses mimétiques qui les parcourent parfois dans les crises. Or ce sont bien eux qui font l'état – ou les cataclysmes – de la finance... le cas échéant jusqu'à leur propre ruine collective. Tous ceux qui connaissent les charmes de la finance savent que des ruées peuvent survenir du seul et simple fait que les investisseurs ont peur d'une ruée – des autres. Il suffit que quelques éléments objectifs traînent dans le paysage, un gouvernement de gauche-épouvantail, des données économiques qu'on ne lui passera pas alors qu'on les passerait à n'importe quel gouvernement de droite, une situation de conflit empoisonné avec l'Union européenne, pour que tout parte en fusée. Et peut-être jusqu'au point où, en retour, Bruxelles préférerait sortir le plan de sauvetage du siècle, pour toutes ses banques... sauf celles du pays qu'elle aura choisi de jeter dehors.

On peut bien espérer que les institutions européennes « n'oseront pas ». Et c'est vrai : elles préféreraient ne pas. Mais c'est un espoir joueur. Et si le pari tourne mal, il s'agira de ne pas se retrouver à poil. Seule la disposition d'un plan en bonne et

due forme, peut-être tenu dans les cartons jusqu'ici, mais prêt à en sortir à tout instant, nous extirpe de la passivité. Dans ce plan, il y aura nécessairement un circuit du Trésor.

Il y en aura nécessairement un car, que ce soit pour une sortie voulue ou pour une sortie forcée, il faudra être équipé. Il le faudra d'autant plus qu'au-delà de l'Union européenne et de l'euro un circuit du Trésor est la *silver bullet* (3) contre le chantage par « la dette », contre ses gramophones médiatiques et gouvernementaux, contre le tiers intrus qu'il est temps de dégager du contrat social. Que ce soit M. Trump qui nous fasse nous en ressouvenir est sans doute une ironie à mettre au compte de temps décidément troublés. Mais il est différentes manières de troubler

les temps, et pourvu qu'on ait la bonne, il ne faut pas craindre d'y ajouter. En finir avec le règne de la finance et des investisseurs est indiscutablement la meilleure. En réalité, elle est même l'étonnant, le *critère* de ce en quoi consiste, de ce que doit être une politique de gauche. À force de renoncements, nous en sommes arrivés à un point de retrécissement de nos ambitions où les patchs fiscaux à la Piketty-Zucman nous semblent un summum d'audace, peut-être même les ultimes marqueurs de « la gauche », le seuil au-delà duquel commencerait la déraison – comme en témoigne l'assaut de prudents codicilles dont Gabriel Zucman assortit ses propositions : « Non, non, non, pas d'inquiétude, les riches ne partiront pas. » La demeure des riches, ou l'indice de la raison aliénée.

Liquider les liquidateurs

OR on pourrait imaginer de se désorbieter des riches, de leur approbation ou de leur présence supposée bienfaisante à maintenir – dit autrement : de cesser d'en faire les preneurs d'otages de la société entière. On pourrait rappeler aussi que les corrections fiscales, précisément, ne sont que des corrections, qui laissent largement inchangés les mécanismes structurels générateurs des inégalités – soit la social-démocratie réduite au passage de la serpillerie. Il est maintenant plus qu'établi que la financiarisation est le fac-

teur numéro un des enrichissements obscènes, en même temps que des épreuves subies par tous les autres, comme salariés, comme (petits) contribuables au nom de la dette, ou comme usagers des services publics paupérisés (pour mieux faire place aux services privés) (4). Il n'y a pas d'autre critère de « la gauche » – précisons tout de même : de la gauche *dans le capitalisme*... – que la rupture avec la finance. Le circuit « Donald » n'est donc même pas une affaire d'Europe et d'euro, de sortie dissimulée ou de sortie subie. Il est l'un des indispensables instruments d'une politique déterminée à en finir avec la financiarisation, c'est-à-dire à refermer une parenthèse historique maintenant vieille de quatre décennies. Dont on ne se lassera jamais de rappeler qu'elle fut ouverte par une autre « gauche », celle des prétendus socialistes, en les personnes de François Mitterrand, Jacques Delors, Pierre Bérégovoy et tous leurs continuateurs, à qui l'on devra les règles combinées de la finance et de l'Europe libérale, c'est-à-dire la liquidation de toute politique de gauche. Nous savons donc quel sens politique prendrait la « refermeture » de cette séquence historique : celui de la liquidation des liquidateurs. Et de la réouverture d'autre chose.

FRÉDÉRIC LONDON.

(2) « Où va la France ? Jean-Luc Mélenchon », 28 mars 2022, www.thinkerview.com

(3) La balle en argent – qui tue les vampires.

(4) Lire Pierre Rimbert et Grégoire Rzepski, « *Austérité, le festin des actionnaires* », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025.



ULYSSE BORDARIAS. – « Décrire », 2021

PASSE EN FORCE

l'autoroute de l'histoire

entamé l'opposition gouvernementale au texte. Le 12 novembre 2024, six cents parlementaires de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen signaient une tribune soulignant que « *les conditions démocratiques, économiques, environnementales et sociales ne sont pas réunies pour la conclusion et l'adoption d'un accord avec le Mercosur* » (Le Monde, 12 novembre 2024).

Bruxelles épouse les préférences de Berlin

Le rejet était motivé par la crainte des probables conséquences du traité sur l'agriculture française, notamment sur l'élevage. Grands producteurs de viande, les pays du Mercosur ont obtenu la possibilité d'augmenter le volume de leurs exportations vers le territoire européen, alors que les normes de production sur leur sol sont moins contraignantes, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des antibiotiques et des pesticides, la traçabilité ou les conditions d'élevage... Les filières agricoles européennes dénoncent une concurrence déloyale, source de perte de revenus à venir (5). De telles réserves n'ont toutefois pas suffi, et la ministre française de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Annie Genevard (issue des Républicains) en est venue à dénoncer par anticipation le « *passage en force de la Commission* » (Le Figaro, 25 juin 2025).

L'intransigeance de Mme von der Leyen ne s'explique toutefois pas uniquement par sa rigidité idéologique. L'Union européenne ne forme pas un bloc économique homogène, et les exigences de certains de ses membres retiennent davantage l'attention que d'autres. Or, au cours des négociations, la présidente de la Commission, ancienne ministre du gouvernement de Mme Angela Merkel, a principalement ciblé trois secteurs industriels, tous cruciaux pour l'économie allemande : l'automobile (production pour laquelle les droits de douane à l'entrée de la zone Mercosur sont aujourd'hui de 35 %), les machines (14 à 20 %) et les produits pharmaceutiques (14 %). Bruxelles épouse donc les préférences de Berlin. Confronté au risque de réduction des échanges avec les États-Unis et à la concurrence de la Chine sur les secteurs où l'Allemagne s'était jusque-là illustrée, le chancelier chrétien-démocrate Friedrich Merz a martelé son souhait d'une ratification rapide de l'accord Union européenne - Mercosur.

Pour se prémunir des oppositions nationales, la Commission a, comme pour le traité de libre-échange avec le Canada de 2017, opté pour la procédure dite « de dissociation » (*splitting*), consistant à scinder le contenu de l'accord en deux. Les parties du texte relevant de la compétence des États, qui supposent une approbation par les Parlements nationaux, suivront un processus de ratification différent de celles concernant les stipulations relatives à la politique commerciale et douanière. Considérant que ces dernières relèvent d'une compétence exclusive

de l'Union, la Commission ne les soumettra qu'au seul dispositif de ratification européen : au vote du Parlement de Strasbourg, à la majorité simple, et à celui du Conseil, à la majorité qualifiée (6).

Le seul refus de la France ne suffira donc pas à empêcher l'accord d'entrer en vigueur. Une minorité d'opposition au Conseil est tenue de réunir au moins quatre États, représentant au moins 35 % de la population européenne. La France doit donc trouver des alliés. Si certains pays ont exprimé des réserves, seule la Pologne semble être alignée sur la position française de refus. Le rejet dépend de l'Italie, qui avait exprimé de fortes critiques à la suite de la signature par les parties. Cependant, la première réaction transalpine à l'approbation du texte début septembre laisse entrevoir que Rome pourrait rentrer dans le rang (7).

Consensus libre-échangiste

En cas de ratification, et puisque les clauses contenues dans la partie commerciale et douanière du traité relèvent d'une compétence propre de l'Union, leur entrée en vigueur s'effectuera rapidement pour intégrer le droit communautaire. Dès lors, dénoncer les mesures contenues dans le texte reviendra à rompre avec l'ordre juridique et institutionnel européen. Tel n'est pas le souhait du gouvernement français. S'il s'oppose à l'ac-

cord avec le Mercosur, sa doctrine économique repose toujours sur l'« attractivité » des normes nationales appliquées aux entreprises. En particulier, le niveau des salaires, la fiscalité et la contribution des sociétés au financement de la Sécurité sociale doivent demeurer accommodants afin de préserver leur compétitivité et de retenir la production en France.

Invité par le Mouvement des entreprises de France (Medef) à s'exprimer devant un parterre de chefs d'entreprise le 28 août, le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, M. Éric Lombard, a promis que le secteur privé ne serait pas mis à contribution pour participer au redressement des finances publiques : « *Nous voulons que vous restiez toutes et tous en France* », déclarait-il. Il entérinait ainsi le dumping fiscal permis par la politique de libre-échange. Dans ce domaine, l'accord Union européenne - Mercosur ouvre un chapitre supplémentaire d'un livre que Bruxelles et les États membres ne semblent pas près de vouloir refermer.

MORVAN BUREL.

(5) Lire « Mercosur, bombe agricole », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(6) « Questions et réponses sur l'accord de partenariat UE-Mercosur », 3 septembre 2025, <https://commission.europa.eu>

(7) Joseph Baselice, « L'UE approuve l'accord avec le Mercosur et le Mexique : ce que cela signifie et pourquoi l'Italie a accepté le traité », 3 septembre 2025, www.firsonline.info

UNE RÉFÉRENCE QUI TRANSCENDE LES CLIVAGES

De Gaulle partout, gaullisme nulle part

Cinquante-cinq ans après sa disparition, le général de Gaulle jouit sur la scène politique française d'une faveur peu commune. De M. Jean-Luc Mélenchon à Mme Marine Le Pen en passant par M. Sébastien Lecornu, tout le monde – ou presque – se réclame de lui, salue ses mérites, revendique une partie au moins de son héritage. De Gaulle est omniprésent. Mais le gaullisme, lui, demeure introuvable.

PAR AURÉLIEN BERNIER *

Le 8 septembre dernier, l'Assemblée nationale refuse sa confiance à M. François Bayrou. Pour le remplacer à Matignon, M. Emmanuel Macron choisit presque aussitôt M. Sébastien Lecornu, «gaulliste social» revendiqué. Indifférente à ce changement de locataire, Mme Marine Le Pen cible directement le président de la République : «*De Gaulle est allé jusqu'à sa propre démission en 1969. Emmanuel Macron n'aura pas cette force d'âme*» (*Le Journal du dimanche*, 21 septembre). Et la dirigeante du Rassemblement national (RN) d'enfoncer le clou : «*Emmanuel Macron ramène la France aux travers de la IV^e République. L'extrême gauche réclame une VI^e, mais les seuls à défendre la V^e, ce sont les députés du RN, attachés à l'esprit des institutions du général de Gaulle.*»

Renvoyer à l'exemple de «l'homme du 18 juin», citer ses bons mots ou déplorer la dispersion de son héritage : autant de registres bien connus de la vie publique française. En 1974 déjà, observe la politiste Annie Collovald, après l'élimination du candidat de ce courant au premier tour de la présidentielle – Jacques Chaban-Delmas –, puis la trahison d'un de ses principaux lieutenants – Jacques Chirac, qui accepte de diriger le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing –,

«la mort du gaullisme» fournit le sujet de dissertation de maints commentaires journalistiques comme politiques (1).

On a encore pu lire ou entendre pareils commentaires quand la candidate LR, Mme Valérie Pécresse, a obtenu 4,8% au premier tour de la présidentielle de 2022, ou en 2024 après que l'ancien président LR Éric Ciotti a fait élire dix-sept députés sous l'étiquette Union des droites pour la République (UDR) en s'alliant avec le RN. Bref, le courant qui se proclame héritier du gaullisme se porte très mal. Mais celui-ci était aussi une attitude et, surtout, une doctrine; de cela, que reste-t-il?

Que reste-t-il de l'esprit de la Constitution adoptée en 1958 à l'initiative de Charles de Gaulle quand l'actuel président de la République l'offense sans cesse ? Du «*pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde*» (Londres, 1^{er} mars 1941) quand la grandeur cède la place à une agitation bavarde, qui dissimule mal le déclassement international du pays ? Du pacte social quand les élites font sécession ? «*Il n'y a pas de progrès véritable*, écrivait de Gaulle, si ceux qui le font de leurs mains ne doivent pas y trouver leur compte (2).»

Souveraineté et participation

SOUVENT réduit au bonapartisme plébiscitaire (appel au peuple et référendums), le gaullisme repose en fait sur deux grands principes : la souveraineté nationale et la participation. La première implique le respect de l'autorité de l'État, un certain dirigisme économique, le refus du supranationalisme européen – «*Je veux l'Europe pour qu'elle soit européenne, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas américaine*» (3) –, ainsi que le refus de la vassalisation malgré le rattachement au camp occidental. En 1965, à Phnom Penh, de Gaulle condamne l'intervention sans issue des Américains au Vietnam; en 1966, il retire la France du commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN); l'année suivante, il dénonce l'agression par Israël de ses voisins arabes.

La participation, elle, implique les citoyens (grâce au référendum), mais aussi les salariés au sein des entreprises – dans l'espoir d'endiguer la montée du communisme. «*La lutte des classes (...) empoisonne les rapports humains, affole les États, brise l'unité des nations, fomente les guerres*», estime de Gaulle le 1^{er} mai 1950 dans un discours aux travailleurs. S'il n'adhère pas à la conception minimaliste de l'État défendue par les démocrates-chrétiens ni à leur européenisme,

il se montre très sensible à l'idée de compromis social promue par Léon XIII dans son encyclique *Rerum novarum* (1891). Teintée d'humanisme mais aussi de conservatisme, elle doit permettre de tracer une perspective d'unité pour la société française.

Le «gaullisme réel», celui des débuts de la V^e République, ne sera pas aussi pur que la doctrine – en particulier sur la question européenne. Si les gaullistes ont combattu le texte lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les Communautés européennes sont devenues une réalité en 1957 avec le traité de Rome. Le général voit dans le Marché commun un moyen de moderniser l'industrie française et négocie, en contrepartie, une politique agricole commune (PAC) favorable à la France, et à même de lui garantir le soutien des agriculteurs, qui représentent alors 20% de la population active.

Quand Antoine Pinay devient ministre des finances en 1958, il élabore un plan d'assainissement budgétaire qui réduit les dépenses publiques, procède à une désindexation des prix et crée le nouveau franc, qu'il dévalue de 17% (4). Le dirigisme est pourtant épargné : ni le puissant secteur public, ni l'administration du crédit par l'État, ni la planification ne sont remis en cause. Mais Georges Pompidou, premier ministre de 1962 à 1968, partage les positions du patronat français et œuvre à freiner la participation.

* Journaliste. Auteur de *Que faire de l'Union européenne?*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2025.

Après le départ de de Gaulle en avril 1969, les gaullistes de gauche s'inquiètent de la dérive droitière de leur mouvement, même si certains se montrent disposés à avaler la «*couleuvre Pompidou*». Mais, en définitive, ce nouveau chef de l'État élu en juin 1969 n'enclenche pas une franche contre-révolution libérale, essentiellement par crainte d'un nouveau Mai 68. Les nombreux conflits sociaux du début des années 1970 le forcent à maintenir un compromis entre capital et travail, que la croissance lui permet de financer.

Cette continuité subie dans le domaine économique et social se double d'une continuité choisie en matière de politique étrangère. Pompidou accepte certes l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun – il la fait entériner par référendum en avril 1972 –, ce que son prédécesseur avait toujours refusé, et il valide le principe d'une union économique et monétaire. Mais il reste hostile au supranationalisme, méfiant vis-à-vis des États-Unis; il prolonge la «politique arabe de la France», et poursuit la détente avec le bloc de l'Est.

Un tournant se prépare néanmoins. Les «barons» du gaullisme, dont la légitimité provient d'abord de la Résistance, perdent en influence après l'échec de Chaban-Delmas à l'élection présidentielle de 1974, alors que la droite libé-

ral Reagan son modèle présente plus d'attrait que la doctrine gaulliste. Au congrès extraordinaire du 23 janvier 1983, le RPR adopte le principe de privatisations massives et opte pour une large déréglementation (6).

En parallèle de cet alignement sur le courant conservateur mondial, Chirac juge la relance de la construction européenne «*indispensable*». En 1986, lorsque la droite remporte les élections législatives et qu'il revient à Matignon, son gouvernement lance une grande vague de privatisations et supprime les derniers vestiges du contrôle des prix. La même année, le RPR vote l'Acte unique européen et se prononce en faveur de la

monnaie unique. Le dirigisme économique hérité du gaullisme a vécu.

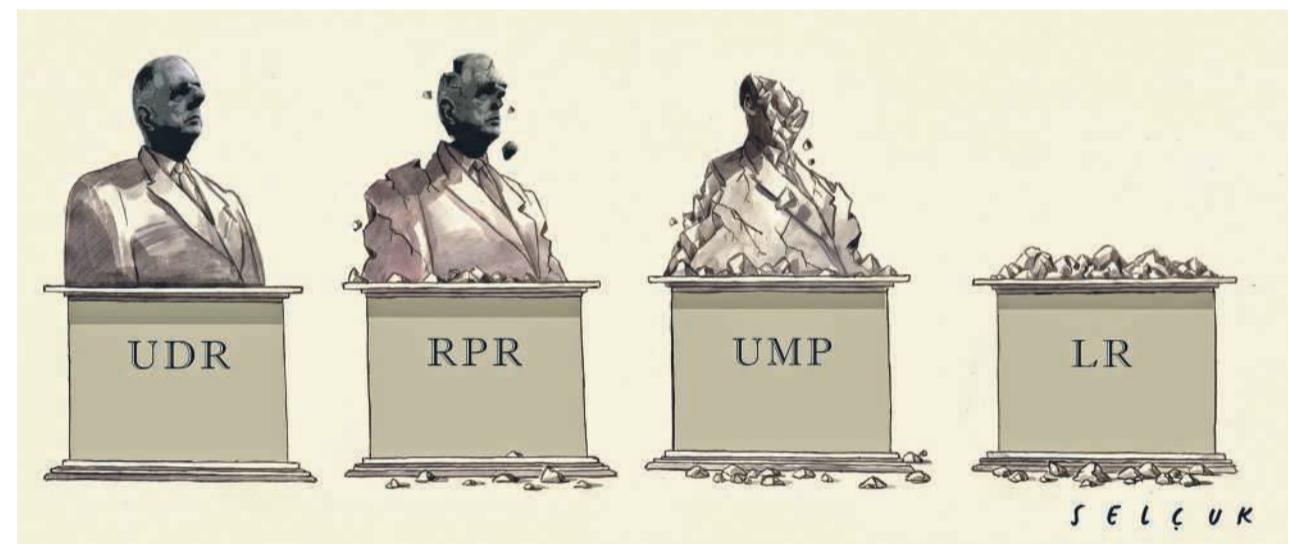
Il faut attendre 1992 pour que plusieurs cadres fassent campagne contre la ligne majoritaire à droite. Dénonçant une dérive fédéraliste, Philippe Séguin s'oppose au traité de Maastricht, avec le soutien intéressé du président François Mitterrand, trop heureux de pouvoir diviser la droite; il est rejoint par Charles Pasqua. À l'inverse, Chirac s'engage pour le «oui». Lequel l'emporte d'une courte tête au référendum du 20 septembre 1992. Mais, lors des élections législatives six mois plus tard, les dissidents, plutôt que de structurer leur courant souverainiste, rentrent dans le rang.

«L'Europe ! L'Europe ! L'Europe !»

AVEC la très large victoire de la droite en mars 1993, M. Édouard Balladur devient premier ministre; Séguin accède à la présidence de l'Assemblée nationale. Il se démarque très vite du gouvernement, dont il pourfend l'acceptation du libre-échange et le «*Munich social*». L'affrontement entre libéraux et souverainistes se poursuit aux scrutins européens de 1994 (12% pour la liste Majorité pour l'autre Europe de M. Philippe de Villiers) et de 1999 (13% pour la liste Rassemblement pour la France et

contre cette décision; elle réunit... 1511 signatures. En 2008, M. Sarkozy fait modifier la Constitution par voie parlementaire, afin de la mettre en conformité avec le nouveau traité européen de Lisbonne. Seuls trois députés et quatre sénateurs de l'UMP s'y opposent.

Du gaullisme, la droite ne conserve que des signes extérieurs : commémorations, symboles, citations attrape-tout. L'affirmation de l'autorité de l'État ne sert plus qu'à justifier une surenchère sécuritaire. Le



rale et européenne se restructure derrière son rival victorieux, Giscard d'Estaing. Chirac – qui a d'abord écarté la vieille garde gaulliste et repris en main l'Union des démocrates pour la République (UDR) (5) – démissionne de Matignon dès août 1976 pour lancer une campagne anti-Giscard. En décembre, il dissout l'UDR créée par de Gaulle dans le Rassemblement pour la République (RPR) et, deux ans plus tard, lance l'*«appel de Cochin»*, inspiré de celui du 18 juin, accusant Giscard d'agir contre les intérêts français. Mais, en 1979, la liste de l'Union pour la démocratie française (UDF, parti du président) conduite par Simone Veil arrive en tête des élections européennes avec 28% des suffrages, quand celle du RPR conduite par Chirac n'en totalise que 16%.

Tandis que la tactique nationaliste du RPR a viré à l'échec, les forces néolibérales accèdent au pouvoir au Royaume-Uni et aux États-Unis. À la présidentielle de 1981, Chirac remise les références au gaullisme pour épouser la cause de la libre entreprise. Il tient un discours anti-communiste qui lui permet de s'opposer à la fois à Giscard, jugé trop centriste, et à la gauche. Avec 18% des voix au premier tour, le maire de Paris obtient un succès d'autant plus inattendu qu'il affronte deux autres candidats se réclamant du gaullisme, Michel Debré et Marie-France Garaud, lesquels totalisent 3% des voix. La droite s'écroule aux législatives de juin, mais le RPR devance l'UDF : Chirac devient le leader de l'opposition.

Une nouvelle génération parvenue à la direction du parti (MM. Alain Juppé et Jacques Toubon...) et, après les élections municipales de 1983, de jeunes élus locaux (MM. Patrick Balkany, Patrick Devedjian, Nicolas Sarkozy...) encouragent la mutation néolibérale du RPR. De nouveaux adhérents affluent, pour qui le discours d'une droite musclée qui fait de

l'indépendance de l'Europe de Pasqua, qui devance celle du RPR emmenée par M. Sarkozy).

À l'approche de la présidentielle de 1995, le programme de Chirac, «*La France pour tous*» – qui cite André Malraux et de Gaulle (deux fois) –, se veut social et républicain, afin de mieux se démarquer du candidat libéral Balladur. Mais, une fois élu, Chirac nomme à Matignon M. Juppé, qui y engage une réduction des déficits pour respecter les critères de Maastricht. En 1999, le chef de l'État approuve les bombardements de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en Serbie. Et, en 2002, quand Chirac est réélu, le RPR prononce sa dissolution et appelle ses membres à se fondre, avec la droite libérale, dans l'Union pour la majorité présidentielle (UMP).

L'année suivante, le président Chirac devient le héros d'un «*moment gaulliste*» en s'opposant à une intervention militaire en Irak. Mais il soutient l'élargissement de l'Union européenne ainsi que l'achèvement de son union économique et monétaire. En 2005, lors du référendum sur le projet de traité européen, l'analyse des votes confirme la transition européenne de la droite : 80% des sympathisants de l'UMP acceptent le traité. Quand celui-ci est malgré tout rejeté, Chirac ne tire aucune conclusion sérieuse du refus populaire d'un texte essentiel qu'il a soutenu sans réserve. Dans une circonscription presque identique, le 27 avril 1969, le général de Gaulle avait annoncé sa démission, quelques heures seulement après l'échec de son référendum.

Le 7 novembre 2007, le nouveau président Sarkozy ne provoque pas de tollé dans un parti où on se réclame encore du gaullisme quand il annonce le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Le député souverainiste Nicolas Dupont-Aignan lance une pétition en ligne

soutien au régime israélien, au mépris du droit international, a remplacé la critique de l'occupation des territoires palestiniens au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'*«appel au peuple»*, la tentation plébiscitaire sont écartés chaque fois que ce peuple menace de «mal voter». Dépouillé de sa cohérence doctrinale, le gaullisme devient une référence transpartisane, mobilisée aussi bien par la gauche de rupture que par l'extrême droite. Mme Le Pen s'en réclame en éthnicisant le nationalisme de de Gaulle et en s'accommodant d'un programme assez libéral économiquement.

Et la reconstitution d'un courant d'idées et un projet proprement gaullistes ? Ce ne serait pas une mince affaire. L'emprise de l'Union européenne s'étend désormais aux questions de défense, mais le plus ardu consisterait sans doute à arracher aux puissances d'argent un compromis. Car la perte de souveraineté nationale et populaire procède tout autant des grandes entreprises, nationales ou étrangères, que de Bruxelles. Or, de M. Dominique de Villepin à M. Dupont-Aignan en passant par l'Union populaire républicaine (UPR) de M. François Asselineau (7), les tenants gaullistes de l'indépendance française, diserts sur les enjeux internationaux, sont plus discrets sur les questions économiques et sociales.

(1) Annie Collovald, «Jacques Chirac : un leader sans ressources», *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 6, Paris, 1990.

(2) Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. Le Salut. 1944-1946*, Plon, Paris, 1959.

(3) Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Fayard, Paris, 1994.

(4) Lire François Denord, «Dès 1958, la "réforme" par l'Europe», *Le Monde diplomatique*, novembre 2007.

(5) Fondé par des compagnons du général en 1958 sous le nom d'Union pour la nouvelle République.

(6) Lire François Denord, «Et la droite française devint libérale», *Le Monde diplomatique*, mars 2008.

(7) Lire Allan Poplard, «Ces Français qui militent pour le "Frexit"», *Le Monde diplomatique*, octobre 2019.

ÉCOUTEZ LE «DIPLO»

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. Sur notre site et en podcast.

www.monde-diplomatique.fr/audio

AU-DELÀ DE L'« AFFAIRE COHEN-LEGRA

Qui a tué l'audiovisuel public ?

Deux journalistes de l'audiovisuel public surpris dans un restaurant en train de conseiller deux dirigeants socialistes. Des grands médias privés, de droite et d'extrême droite, eux-mêmes férolement militants, qui profitent de l'occasion pour réclamer la privatisation totale de l'information. Le parti pris évident des uns alimente les projets destructeurs des autres.

PAR SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT

DES millions d'auditeurs se sont accoutumés à entendre France Inter soutenir les projets politiques de M. Raphaël Glucksmann sans que cette mélodie provoque le moindre esclandre. Le 24 juin dernier, Patrick Cohen consacrait ainsi sa chronique matinale à promouvoir son protégé, incarnation d'une «gauche sociale-démocrate, proeuropéenne, écologiste, anti-Trump, anti-Mélenchon». Mais il a suffi que l'éditorialiste Thomas Legrand (France Inter, *Libération*), flanqué de Cohen (France Inter, France 5), réitére ce credo devant deux dignitaires socialistes dans une vidéo captée subrepticement sur une table de restaurant et mise en ligne sur un site d'extrême droite(1) pour que les médias s'emballent : la révélation d'un «complot» scandalise, là où le scandale quotidien indiffère.

Dans cet enregistrement, Legrand expose une stratégie destinée à favoriser une candidature «sans Mélenchon

et sans Attal» susceptible de rallier ses interlocuteurs. Au premier tour, élargir le «champ de centre gauche, de Ruffin à Canfin» (2), afin que M. Glucksmann «se retrouve au milieu». Au second tour, face à l'extrême droite, M. Glucksmann rassemblerait d'autant plus aisément les hésitants que, poursuit Legrand, «le marais centre droit, centre gauche, on ne les entend pas beaucoup, mais ils écoutent France Inter en masse».

Soudain, la droite s'indigne. Non pas de la connivence des élites politico-média-tiques ou de la disposition des éditorialistes à imposer leurs candidats, mais des biais «progressistes» et bourgeois du service public de l'information(3). Une découverte fantastique qui rappelle la scène du film *Casablanca* (1942) où un commissaire de police entre dans un tripot et s'exclame : «Je suis choqué, vraiment choqué, de découvrir qu'on joue de l'argent ici» – avant d'empocher ses gains.

Tous «Macron-compatibles»

CAR sur France Inter le jeu «vraiment choquant» dure depuis au moins trente ans. Les trois principaux chroniqueurs actuels de la matinale – Dominique Seux, Cohen et Pierre Haski – sont tous Macron-compatibles et favorables à une augmentation des dépenses militaires. L'éditorial politique a toujours été affirmé à un centriste ou à un écologiste modéré (récemment Legrand, Yael Goosz, Cohen). La chronique diplomatique revient immanquablement à un partisan de l'Europe fédérale (devenu eurodéputé macroniste, Bernard Guetta fut remplacé par Pierre Haski, mais seul le timbre de la voix a changé). Quant à la chronique éco-

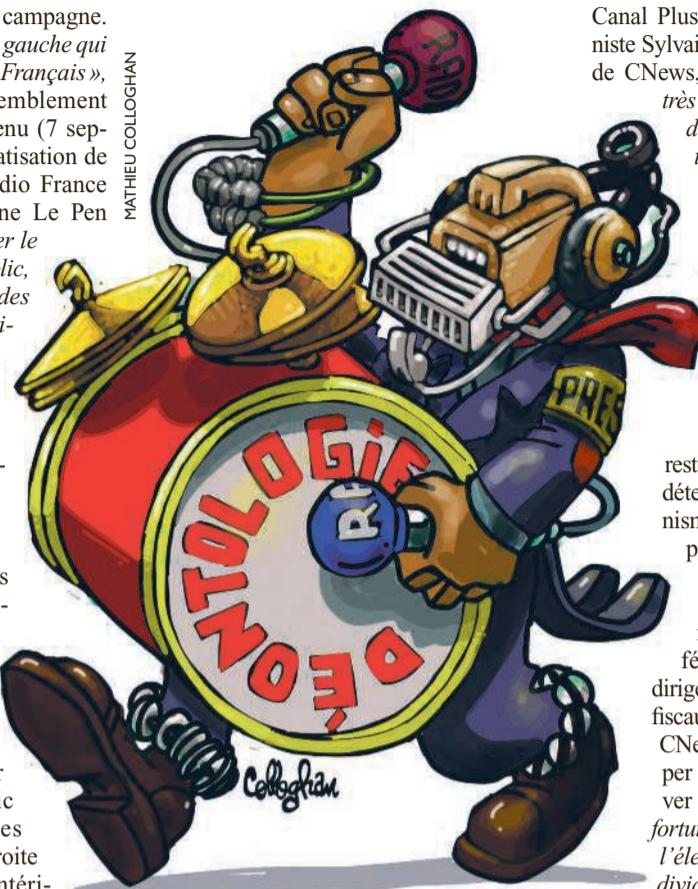
nomique, elle échoit sans faute à un évangéliste libéral (Michel Garibal, Jean-Marc Sylvestre, puis Seux), ce qui d'ailleurs enlève Alain Duhamel : «Je trouve que l'édition économique quotidien de France Inter est impeccable et sans préjugés idéologiques» (BFM TV, 7 septembre 2025). Rien n'a changé, mais avec la vidéo publiée par *L'Incorrect* les droites tiennent un os à ronger. Comme Legrand s'en prenait également à Mme Rachida Dati, candidate à la mairie de Paris, celle-ci, par ailleurs ministre de tutelle de l'audiovisuel, réclame des sanctions. Et sur CNews - Europe 1, animateurs et invi-

tés du groupe Bolloré battent campagne. «L'audiovisuel public, c'est la gauche qui parle avec le portefeuille des Français», prétend le député du Rassemblement national (RN) Sébastien Chenu (7 septembre). En attendant la privatisation de France Télévisions et de Radio France qu'elle réclame, Mme Marine Le Pen estime qu'on «devrait imposer le pluralisme dans le service public, pas dans le privé. Qu'il y ait des chaînes privées colorées politiquement, ça ne pose pas vraiment de problème» (CNews - Europe 1, 16 septembre 2025). D'autant que les industriels qui les possèdent ne sont pas tous révolutionnaires...

En face, on se serre les coudes. Société de rédacteurs et direction de *Libération*, enquêteurs de *Télérama* et plumes du *Canard enchaîné*, limiers de Mediapart et humoristes de France Inter font bloc : critiquer les biais du service public reviendrait à alimenter les «manœuvres» de l'extrême droite contre le pluralisme et à enterrer les «méthodes» de *L'Incorrect*. Lequel applique pourtant la devise d'Edwy Plenel : «Tout ce qui est d'intérêt public doit être rendu public» (4).

D'apparence anodine, cette polémique éclaire la restructuration en cours du paysage politico-média-tique(5). En voie de décomposition, le bloc central et ses dernières citadelles – *Le Monde*, *Le Nouvel Obs*, l'audiovisuel public – communient dans un atlantisme militant et une campagne contre les «populismes» : principalement l'extrême droite et La France insoumise (LFI). Cette ligne croise celle de Mediapart, qui soutient le réarmement européen contre la Russie et rate rarement une occasion de pourfendre M. Mélenchon. Or LFI – également pilonné par le groupe Bolloré, la presse de droite et celle du Printemps républicain (*Le Point*, LCI, *Le Figaro*, *L'Express*, *Franc-Tireur*, BFM TV) – ne contrôle aucun grand média, n'influence aucun chroniqueur au sein de la presse établie. Reléguée aux sites alternatifs et aux réseaux sociaux, l'ensemble de la gauche radicale occupe à présent dans l'espace médiatique la place du paria naguère réservée au Front national.

MATHIEU COLLOGHAN



Naguère... Car l'essor des médias d'extrême droite financés par des milliardaires ultraconservateurs produit sur l'audiovisuel public un double effet de subordination et de droitisation. Subordination à l'État, d'abord : invitée à réagir à l'«affaire Cohen-Legrand», la présidente de France Télévisions assigne à ses antennes la mission fort peu journalistique de «défendre la position française si demain il y a la guerre en Europe» (*Le Monde*, 19 septembre 2025). Mme Delphine Ernotte cite en exemple l'audiovisuel public ukrainien, où – elle l'ignore sans doute – l'État a imposé pendant deux ans à toutes les chaînes un programme unique d'information-propagande... Ce grand retour de l'ORTF(6) est passé inaperçu.

Droitisation de la ligne, ensuite : pour faire pièce aux accusations de «wokisme» venues de la droite, France Inter purge les émissions et les humoristes de gauche(7), conserve les conservateurs (Sophia Aram, également devenue chroniqueuse au *Point*), débâche des vedettes libérales (Benjamin Duhamel) et verrouille aux postes stratégiques des animateurs à l'échine souple (Nicolas Demorand a travaillé à I-Télé, France 5, Europe 1, *Libération*, RTL,

Canal Plus...). Même le député macro-niste Sylvain Maillard, pourtant bon client de CNews, s'avoue comblé : «Pendant très longtemps on a eu le sentiment d'avoir une antenne très connue à gauche. Depuis quelques années, et je l'ai dit à la présidente de Radio France, ça a été rééquilibré» (CNews, 15 septembre 2025).

Toutefois, l'équilibre est instable. Catholiques intégristes, hostiles aux immigrés, MM. Vincent Bolloré et Pierre-Édouard Stérim restent des patrons ultralibéraux qui détestent les impôts, le protectionnisme et l'État social. Même s'ils promeuvent l'extrême droite en appuyant des référendums sur l'immigration, ces oligarques médiatiques ignorent la «préférence nationale» quand ils dirigent leurs profits vers des paradis fiscaux. Le 16 septembre dernier, sur CNews, Mme Le Pen a laissé échapper qu'elle n'exclut pas de relever l'imposition des «très grosses fortunes» en observant que, «depuis l'élection d'Emmanuel Macron, les dividendes et les rachats d'actions ont augmenté de 114%». La journaliste Sonia Mabrouk lui a aussitôt reproché «un vieux socialisme fiscal repeint en bleu marine»...

Envirés par leur ascension, les ténors du RN oublient parfois que les lois d'airain de la propriété les concernent eux aussi. L'«affaire Cohen-Legrand» a alimenté leur vieux rêve de privatiser tout l'audiovisuel. Oblige-t-elle aussi les partisans d'une information publique à défendre ceux qui l'ont confisquée?

(1) Arthur de Watrigant, «Révélation : «Patrick Cohen et moi, on fait ce qu'il faut pour Dati» : Quand le service public fait campagne», 5 septembre 2025, <https://lincorrect.org>

(2) M. Jean-Luc Mélenchon est fondateur de La France insoumise (LFI), M. Gabriel Attal secrétaire général du parti présidentiel Renaissance, M. François Ruffin, ex-Insoumis, député de la Somme, et M. Pascal Canfin eurodéputé macroniste.

(3) Lire David Garcia, «France Inter, écoutez leurs préférences», *Le Monde diplomatique*, août 2020.

(4) Edwy Plenel, *La Sauvegarde du peuple. Presse, liberté et démocratie*, La Découverte, Paris, 2020.

(5) Lire «Le parti des médias déjà en campagne», *Le Monde diplomatique*, juin 2025.

(6) L'Office de radiodiffusion-télévision française (1964-1974), relais fidèle de la parole officielle.

(7) Cf. Pauline Perrenot, «Purge politique à France Inter», 10 mai 2024, www.acrimed.org

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 13 octobre, à 19 heures, espace de «coworking» de l'hôtel Moxy : «café-Diplo» autour de l'article de Frédéric Lemaire et Dominique Plihon «Les deux destins de la cryptomonnaie» (septembre). (cafediplo74@amndrennes@gmail.com)

GRENOBLE. Le 14 octobre, à 18 h 30, à la bibliothèque centre-ville : «Les institutions internationales sont-elles déchues?», avec Anne-Cécile Robert. (am3d8g@gmail.com)

VALENCE. Le 1^{er} octobre, à 18 heures, au Lux : projection du documentaire de Sepideh Farsi *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, suivie d'un débat. (suzanne.dejeours@orange.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VESOUL. Le 9 octobre, à 20 heures, au centre social et culturel espace Villon : «Gaza. Le génocide au jour le jour», avec Meriem Laribi. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 7 octobre, à 18 h 30, au bar Le Grubuge : «café-Diplo» autour de deux articles, «Austérité, le festin des actionnaires» de Pierre Rimbert et Grégoiry Rzepski et «En Nouvelle-Zélande, les Maoris se sentent à nouveau trahis» de Cédric Gouverneur (septembre). (amd.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 7 octobre, à 18 h 30, à la médiathèque d'Ergué-Armel : «café-Diplo» autour de deux articles, «La forêt française, un bien commun en danger» de Pierre Puchot (mai 2024) et «Le Groupe SOS lorgne les espaces naturels» de Margot Hemmerich et Clémentine Méténier (mai 2025). (amd29quimper@gmail.com)

RENNES. Deux rencontres à l'université Rennes-II, en partenariat avec l'association étudiante Histoire Deux – le 7 octobre, à 18 h 15 : «Quelle histoire raconte-t-on aux enfants?», avec Laurence De Cock; le 16 octobre, à 18 h 30 : rencontre avec Marc Belissa pour son livre *La Révolution française et les colonies* (La Fabrique). Le 21 octobre, à 18 h 45, au Désordre : «café-Diplo» autour de l'article de Pierre Rimbert et Grégoiry Rzepski «Austérité, le festin des actionnaires» (septembre). (amdnord@yahoo.fr)

CENTRE - VAL DE LOIRE

TOURS. Le 10 octobre, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région et rencontre autour de l'article de Guilherme Ringuenet «Le car que M. Macron ne prendra jamais» (septembre). (veleveque@wanadoo.fr)

GRAND EST

METZ. Le 9 octobre, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : «café-Diplo» autour de l'article de Pierre Rimbert et Grégoiry Rzepski «Austérité, le festin des actionnaires» (septembre). Le 9 octobre, à 18 heures, au forum de l'Institut régional du travail social (IRTS) de Lorraine, au Ban-Saint-Martin : «La justice restaurative», avec Antoine Garapon. Le

14 octobre à 18 heures, au forum de l'IRTS de Lorraine : «Les algorithmes contre la société», avec Hubert Guillaud. Le 30 octobre, à 19 h 30, au cinéma Le Klub, projection du film de Philippe Diaz *I Am Gitmo*, suivie d'un débat avec le réalisateur. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 14 octobre, à 18 h 30, au Foyer de l'étudiant catholique (FEC) : «café-Diplo» autour de l'article de Benoît Bréville «Tous influenceurs!» (juin). (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 14 octobre, à 18 heures, à Sciences Po Lille : «Karl Polanyi, un penseur pour aujourd'hui?», avec Nicolas Postel et Richard Sobel, en partenariat avec Le Jeu de l'Oie et Attac Lille. (amdnord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 30 octobre, à 19 heures, à la Cité audacieuse : «Le métier de journaliste d'investigation, quelle place pour les femmes?», avec Elisa Perriguer. (amis.diplo.75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 4 octobre, à 14 heures, hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Fabien Lebrun pour son livre *Barbarie numérique. Une autre histoire du monde connecté* (L'Échappée), en partenariat avec Attac 78 Sud. (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 3 octobre, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : «café-Diplo» autour de trois articles, «Dans les pays du Sahel, les joutes en échec face aux djihadistes» de Nina Wilén, «Les préfets servent-ils toujours la République?» de Philippe Baqué et «Ceci n'est pas un "boom" littéraire» de Fabien Palem (septembre). (lesamd27@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE. Le 16 octobre, à 20 h 30, salle Laroque, à Saint-Médard-en-Jalles : «Action collective et action publique, quels enjeux de

justice sociale et environnementale?», avec Cyrielle Vaillant. Le 16 octobre, à 19 h 30, au théâtre Le Levain, à Bégles : «café-Diplo». Le 24 octobre, à 20 heures, à la Maison des associations, à Libourne : «café-Diplo». (amis.diplo33@gmail.com)

POITIERS. Le 23 octobre, à 17 heures, à la bibliothèque municipale de La Villedieu-du-Clain : «café-Diplo» autour de l'article de Pierre Rimbert et Grégoiry Rzepski «Austérité, le festin des actionnaires» (septembre). (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

SAINTE-JUNIEN. Le 25 octobre, à 15 heures, à la Halle aux grains, dans le cadre de la 6^e édition du Festival «Foutez-nous la paix!» (du 11 au 26 octobre) : «Comment arrêter la guerre à Gaza», avec, notamment, Akram Belkaïd. (danimaginaire@yahoo.fr)

OCCITANIE

ALBI. Le 16 octobre, à 19 h 30, au Charli : «café-Diplo» autour du *Manuel d'autodéfense intellectuelle - Histoire*. (am8d1@riseup.net)

CARCASSONNE. Le 2 octobre, à 20 heures, au cinéma Le Colisée : projection du documentaire de Vincent Lapize *La Terre des vertus*, suivie d'un débat avec le réalisateur. Le 16 octobre, à 20 heures, au même endroit : projection du documentaire de Myriam El Hajj *Journal intime du Liban*, suivie d'un débat avec la réalisatrice. (contact@amisdiplo11.org)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpignà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amisdiplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 8 octobre, à 18 heures, salle du Sénéchal : «A69, retraites, Sainte-Soline, une même «répression d'État», avec la participation de la Ligue des droits de l'homme (LDH), du Syndicat des avocats de France (SAF) et de la fondation Copernic. (amdtoul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 4 octobre, à 10 heures, au café L'Interlude : «café-Diplo» autour de trois articles, «Europe, la capitulation permanente» de Thomas Fazi, «Austérité, le festin des actionnaires» de Pierre Rimbert et Grégoiry Rzepski et «Les préfets servent-ils toujours la République?» de Philippe Baqué. (septembre). ([michelmerel54@laposte.net</a](mailto:michelmerel54@laposte.net)

« LA RÉPUBLIQUE NE DÉBOULONNERA

Les biscuits mémoriels

Face aux mouvements qui réclament justice pour les crimes du passé, les responsables politiques cherchent la parade. M. Emmanuel Macron, s'appuyant sur quelques historiens complaisants, a fait des «questions mémorielles» une arme stratégique, en politique intérieure comme sur la scène diplomatique. L'Afrique est la cible prioritaire de ce qui s'apparente à une entreprise de blanchiment intellectuel.

PAR THOMAS DELTOMBE *

Le général Louis Faidherbe s'immiscera-t-il de nouveau dans la campagne municipale lilloise ? En 2020, le vieux militaire, natif de la ville, est l'invité-surprise des élections locales. Au lendemain du meurtre de George Floyd à Minneapolis, le mouvement Black Lives Matter déferle sur l'Europe. De Bristol à Bruxelles, les monuments à la gloire du passé esclavagiste et colonialiste sont couverts d'opprobre. Au cœur de la capitale des Flandres, la statue équestre qui domine la place de la République depuis 1896 est elle aussi conspuée : « Faidherbe doit tomber ! »

L'équipe municipale socialiste, d'abord surprise par la polémique, se hâte de l'enterrer. Réélue de justesse face à une liste écologiste, elle promet d'apposer une plaque explicative au pied de la statue et crée en catimini une commission consultative sur le sujet. Quatre ans plus tard, un petit écrivain apparaît en effet, indiquant que la municipalité « désapprouve l'action du général Faidherbe pendant la colonisation ». Des mots qui n'expliquent rien et que personne ne lit, mais qui justifient l'essentiel : le maintien du général sur son piédestal.

Depuis une quarantaine d'années, les questions dites mémorielles prennent une place grandissante dans le débat public. Face à elles, les responsables politiques ne savent pas toujours sur quel pied danser. Selon leurs orientations idéologiques et la nature des dossiers, ils accueillent plus ou moins favorablement les revendications de justice historique. Il a fallu des décennies pour que la France recon-

naisse – par la voix du président Jacques Chirac en 1995 – sa responsabilité dans la déportation et l'extermination des Juifs pendant la seconde guerre mondiale.

C'est sur les thématiques coloniales, devenues centrales dans le dernier quart de siècle, que les réticences restent le plus fortes. Alors que de nombreux Français pensent encore, ouvertement ou non, que la colonisation avait ses bons côtés, bien des élus entendent défendre l'honneur des « grands héros » de l'empire contre les « wokistes » et les « déboulonneurs ». Certains déploient cependant une autre stratégie, qui vise à intégrer une partie de la critique pour mieux la neutraliser. Il n'est ainsi pas rare qu'ils lancent eux-mêmes les thématiques mémorielles, se donnant une image humaniste sous prétexte de désamorcer les conflits resurgis du passé.

L'historien Sébastien Ledoux souligne une concomitance entre le « boom mémoriel » et la crise de l'État-providence : « Les pouvoirs publics ont investi les questions de mémoire au moment même où ils se soumettaient aux logiques néolibérales et abandonnaient toute ambition de transformation sociale. » La tendance s'accompagne d'une pathologisation des grilles de lecture, corollaire ordinaire de la dépolitisation des questions sociales. La société, décrite comme malade de son histoire, exigerait un « travail de mémoire », selon l'expression de Paul Ricœur (inspirée de Sigmund Freud) : un traitement thérapeutique capable de panser les consciences meurtries et d'apaiser les esprits (1).

Un marché en plein essor

VIDÉES de leur dimension revendicative, les politiques mémorielles deviennent des outils de pacification sociale. Elles doivent prévenir la « guerre des mémoires » qui menacerait la société française. M. Manuel Valls, alors premier ministre, l'expliquait sans détour lors de l'inauguration en octobre 2015 du Mémorial du camp de Rivesaltes, où furent parqués au fil des époques des réfugiés espagnols, des Juifs, des Tziganes, des harkis et des migrants. Dans une allusion transparente aux quartiers populaires, tentés selon lui par l'islamisme et l'antisémitisme, il déclarait : « Tous ces lieux de mémoire sont les postes avancés de cette reconquête des esprits que nous devons mener au nom de la République (2). »

* Éditeur et chercheur indépendant.



HASSAN MUSA. – « The Art of Healing » (L'art de guérir), 2002

Certains chercheurs, prenant à cœur la mission de pacification-réconciliation que leur confient les pouvoirs publics, se sont très tôt positionnés sur ce marché en plein essor. Pascal Blanchard, que son profil LinkedIn présente comme un « spécialiste des enjeux de diversité, du fait colonial, d'identité et d'immigration », est un précurseur dans ce domaine. L'historien free-lance a su tout à la fois susciter le retour des questions coloniales dans le débat public et en tirer parti.

L'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine (Achac), qu'il a cofondée à l'orée des années 1990, se qualifie de « groupe de recherche » mais agit surtout en tant que prestataire de services auprès des médias, des éditeurs, des ministères ou des collectivités locales, auxquels

Blanchard, qui dirige en parallèle une agence de « communication historique », les Bâtisseurs de mémoire (BDM), offre également des prestations de branding mémoriel aux entreprises (beaux livres, événements, musées, etc.). Des dizaines de groupes industriels ont fait appel à son agence ces dernières années, parmi lesquels Airbus, Thales, Lagardère, L'Oréal, Guerlain, Pernod Ricard, Orange, Hennessy, Saudi Aramco, La Vache qui rit, La Compagnie des grands hôtels d'Afrique... La mémoire est un parfait moyen de polir la « légende » d'une entreprise et de renforcer son « identité », argumente l'historien : il suffit pour cela de « sélectionner dans son histoire la matière première qui peut, légitimement, servir à une dynamique communicante » (4).

Tout comme les multinationales qui communiquent sur les énergies renouvelables (greenwashing, ou écoblanchiment), certains responsables politiques investissent dans ce que l'on pourrait qualifier de *memory washing*. Dès son entrée dans la course présidentielle, M. Emmanuel Macron a ainsi cherché à capitaliser sur le travail de mémoire postcolonial.

Mettant en avant sa jeunesse – qui l'imprimitrait contre le « *refoulé colonial* » – et rappelant sa proximité avec Ricœur – dont il fut l'assistant éditorial pour le livre *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* (Seuil, 2000) –, il défraye la chronique avant même son accession à l'Élysée en qualifiant la colonisation de « *crime contre l'humanité* » au cours d'une visite à Alger en février 2017.

Membre des Gracques, un think tank engagé derrière M. Macron, Blanchard ne cache pas son admiration durant la campagne électorale : « *On ne peut être qu'estomaqué. Cet homme a compris avant tout le monde que la gauche et la droite, qui, aux yeux des Français, ont échoué depuis vingt-cinq ans, allaient être dépassées.* (...) Ce qu'il a dit de la colonisation, le PS [Parti socialiste] ne l'a jamais osé. Pareil pour les quartiers, pour les enjeux de diversité, pour l'immigration ou pour l'Europe » (*Libération*, 28 avril 2017).

Au début de son premier quinquennat, M. Macron lance plusieurs chantiers qui donnent l'impression d'une rupture authentique : il demande à des spécialistes de la guerre d'Algérie de rédiger pour le compte de l'Élysée un communiqué reconnaissant la responsabilité de l'armée française dans l'assassinat de Maurice Audin, membre du Parti communiste algérien et militant anticolonialiste ; il commande à l'historienne Bénédicte Savoy et à l'économiste Felwine Sarr un rapport sur la restitution des œuvres africaines pillées pendant la période coloniale ; et il crée une commission d'historiens chargée, sous l'autorité de Vincent Duclert, d'analyser le rôle de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda. Dans tous ces cas, il s'agit, selon le storytelling élyséen, de « *briser les tabous* » afin de « *réconcilier* la France avec elle-même et avec ses partenaires africains.

Mais la logique de fond demeure. Comme ses prédécesseurs, M. Macron assigne à la mémoire une vocation thérapeutique et pacificatrice. « *Son approche s'apparente au conflit management [gestion des conflits], et particulièrement au modèle états-unien de la recherche d'une solution win-win [gagnant-gagnant] entre les parties en présence* », relèvent les sociologues Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc (*L'Express*, 11 novembre 2018).

Ce pragmatisme décomplexé, qui a pu un temps passer pour une forme de lucidité, voire de courage, vire rapidement au cynisme. Les années 2019-2020, marquées par plusieurs attentats sur le territoire français et par des protestations internationales contre les violences policières, apparaissent comme un moment pivot. En arrière-plan officie M. Bruno Roger-Petit. Ancien journaliste, il est nommé fin 2018 « conseiller mémoire » à l'Élysée. Un choix révélateur alors que le microcosme politique a déjà les yeux braqués sur l'élection présidentielle de 2022 : cet homme issu de la gauche et adepte de ce que la presse appelle la « triangulation » est à tu et à toi avec plusieurs figures médiatiques de la droite radicale, dont les journalistes Pascal Praud et Geoffroy Lejeune.

La dénonciation du racisme dans la police et des statues de colonialistes, au printemps 2020, est immédiatement interprétée par l'Élysée comme le signe du trauma historique dont souffrirait une jeunesse infectée par le virus de la sédition. Le combat contre le racisme, affirme le président à la télévision le 14 juin 2020, « *est dévoyé lorsqu'il se transforme en communautarisme, en réécriture haineuse ou fausse du passé* ». La République, ajoute-t-il, « *n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire* » et « *ne déboulonnera pas de statues* ». Certes, il nous faut « *lucidement regarder ensemble toute notre histoire, toutes nos mémoires, notre rapport à l'Afrique en particulier* », mais il est hors de question « *de revisiter ou de nier ce que nous sommes* ».

Dès lors, la politique mémorielle sert de paravant à une approche toujours plus répressive. Quelques semaines après ce discours, le gouvernement annonce la préparation d'une loi « *contre le séparatisme* », et le président commande à l'historien Benjamin Stora un rapport sur la « *mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie* ». Six mois plus tard, alors que sont survenus entre-temps l'assassinat de Samuel Paty et l'agression policière du producteur de musique Michel Zecler, la « *mémoire* »

(1) Sébastien Ledoux, « *Écrire l'histoire de la mémoire du xxie siècle : face aux biopolitiques mémorielles* », 20 & 21. *Revue d'histoire*, n° 162, Paris, avril-juin 2024.

(2) Cité dans Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, « *Quoi servent les politiques de mémoire ?* », Presses de Sciences Po, Paris, 2017.

(3) Didier Calonne, « *Mémoire, histoire et intégration* », *Hommes & Migrations*, n° 1207, Paris, mai-juin 1997.

(4) Pascal Blanchard, « *Les outils de la mémoire* », *La Revue des marques*, n° 45, Paris, janvier 2004.

Les publications du *Monde diplomatique* au format numérique

L'Atlas des mondes diplomatiques

MONDE diplomatique
MANUEL D'ÉCONOMIE
critique

MONDE diplomatique
MANIÈRES DE VOIR
L'ANTISÉMITISME
ET DES ANTISÉMITISATIONS

MONDE diplomatique
MANUEL D'AUTODEFENSE
INTELLECTUELLE

www.monde-diplomatique.fr/boutique

PAS DE STATUES »

du président Macron

est de nouveau convoquée pour pacifier les esprits : le fidèle Blanchard se voit confier par le chef de l'État la mission d'identifier quelques centaines de noms de « héros » qui « conjuguent la diversité de toutes nos histoires » (Brut, 4 décembre 2020).

Ainsi fonctionne le « en même temps » mémoriel de M. Macron : les statues des figures colonialistes restent plantées sur leurs socles de marbre, mais les municipalités, pour compenser, peuvent piécher dans le catalogue de Blanchard – baptisé « Portraits de France » – lorsqu'elles ont une rue à renommer. Rien de tel qu'un « boulevard Louis-de-Funès » ou une « impasse Zao-Wou-Ki » pour ino-

culer à la jeunesse révoltée la fierté d'appartenir à une nation tolérante et métissée...

Stora et Blanchard ont l'un et l'autre activement participé dans les années 2000 à installer dans le débat public la notion de « guerre des mémoires » (5). Deux décennies plus tard, les voilà embauchés comme pacificateurs mémoriels par un pouvoir qui s'attaque ouvertement aux « séparatistes », à l'« islam-gauchisme » et, plus durement encore, aux migrants et à la jeunesse des quartiers populaires. Blanchard ne voit là aucune contradiction, simplement un « paradoxe », comme il l'explique à *L'Humanité* le 17 mars 2021 : « Une perche est tendue, à nous de la saisir. »

Contrition calculée

AINSI fonctionne également la « triangulation » imaginée au palais de l'Élysée : pendant que les biscuits mémoriels alimentent la légende d'un macronisme de gauche, la vie politique hexagonale dérive toujours plus à droite. Cet enfumage a du reste un effet pervers : il nourrit les phobies et la propagande de l'extrême droite, qui crie au « grand remplacement » mémoriel. M. Philippe de Villiers, qui a un temps cheminé aux côtés de M. Macron, a publié un livre entier sur le sujet intitulé *Mémoricide* (Fayard, 2024). L'a-t-il envoyé au président ?, s'enquiert Eugénie Bastié, du *Figaro*, le 13 novembre 2024. « Non, répond l'intéressé, car il serait capable de me dire : ce livre est formidable. Il l'a déjà fait ! »

Alors que la France est la cible d'une contestation populaire inédite en Afrique depuis la décolonisation – un « sentiment antifrançais » que Paris impute généralement à l'influence de puissances concurrentes comme la Russie ou la Chine –, le *memory washing* devient aussi un instrument de politique étrangère. Par le biais d'une contrition calculée, l'Élysée espère « réconcilier » l'opinion publique africaine avec l'ancien colonisateur.

Le rapport Sarr-Savoy sur la restitution des œuvres d'art pillées pendant la colonisation a fait grand bruit lors de sa remise au chef de l'État fin 2018. Mais on commence tout juste, à l'automne 2025, à débattre au Parlement d'un projet de loi-cadre permettant de déroger au principe d'inaliénabilité des collections publiques pour débloquer le processus de restitution des dizaines de milliers d'œuvres africaines conservées dans les musées français. Deux lois ad hoc ont été adoptées afin de rendre une vingtaine d'objets au Bénin, au Sénégal et, plus récemment, à la Côte d'Ivoire. Ce qui n'est pas allé sans transactions annexes. La restitution au Sénégal du sabre dit d'El-Hadj Omar Tall – à l'origine d'ailleurs douteuse – s'est accompagnée de la signature avec le président Macky Sall (2012-2024) d'un mirifique contrat de vente d'armes, dont trois patrouilleurs armés destinés à protéger les infrastructures pétrolières dans les eaux sénégalaises (6). Les vingt-six pièces du trésor royal d'Abomey servent de support de communication au président béninois Patrice Talon, aujourd'hui en fin de mandat, qui mise depuis plusieurs années sur cette restitution pour dynamiser l'économie touristique locale (7). Quant à la loi autorisant le retour en Côte d'Ivoire du tambour-parleur Djidji Ayôkôwé, adoptée en juillet 2025, elle ne peut que réjouir le président Alassane Ouattara, autre « ami de la France », à la veille de sa réélection programmée pour un quatrième quinquennat (lire l'article pages 4 et 5).

Si le rapport Duclert, remis en mars 2021, confirme pour sa part les responsabilités « lourdes et accablantes » de la France dans le génocide des Tutsis

au Rwanda, il écarte la notion de complicité. Ce sage compromis a permis de réconcilier Paris et Kigali après un quart de siècle de tensions. « Il ne pouvait y avoir de rapprochement réel avec le Rwanda sans cet examen sans concession du passé » (8), reconnaissait Duclert quelques mois après la publication de son travail. Lors de sa visite à Kigali en juin 2021, M. Macron a promis d'injecter 500 millions d'euros dans l'économie rwandaise. De son côté, le président Paul Kagamé a engagé ses forces armées dans la protection des installations gazières de Total, menacées par des groupes djihadistes au Mozambique (9). « Le rapport Duclert a servi de couverture au rapprochement de la France avec la dictature brutale et agressive de Kigali », résume le chercheur Nathaniel Powell, spécialiste de la politique africaine de la France (Bluesky, 28 janvier 2025).

Le résultat de ce travail, rendu public en janvier 2025, est à la fois décevant et déroutant. Décevant, car son volet « recherche », confié à Ramondy, refuse de qualifier les crimes commis par la France durant ce conflit, qui a fait plusieurs dizaines de milliers de morts, et esquive les responsabilités des autorités camerounaises, dont le régime actuel est le direct héritier. Déroutant, car son volet « artistique », piloté par Bassy, se résume à un long catalogue de dispositifs touristico-ludiques – jeux vidéo, comédie musicale, concours de « coiffures mémoriales », immersion dans un village en guerre grâce à des casques de réalité virtuelle... – censés permettre aux publics français et camerounais de se réconcilier en s'appropriant le temps d'une « saison culturelle », leur prétendue « mémoire partagée ».

Outre les entreprises qui bénéficient des fonds alloués à ces festivités (5,2 millions d'euros), le grand gagnant de l'affaire n'est autre que le président camerounais Paul Biya, au pouvoir depuis 1982. À la veille de l'élection présidentielle d'octobre 2025, le rapport Ramondy-Bassy fournit au vieil autocrate, candidat à sa propre succession, l'occasion de resserrer ses liens

présidentiel pour une tournée au sud du Sahara. À Yaoundé, « interpellé » par l'historienne française Karine Ramondy et le chanteur camerounais Blick Bassy, qu'il avait emmenés dans ses bagages, M. Macron annonça la création d'une « commission mixte pluridisciplinaire franco-camerounaise ». Objectif ? Faire « la lumière » sur la guerre menée par la France dans les années 1950-1960 afin d'éliminer le mouvement indépendantiste camerounais et d'installer à Yaoundé un régime profrançais.

Selon l'historien Fabrice Riceputi, qui décortique chacun des communiqués présidentiels, l'Élysée utilise des « fusibles mémoriaux » qui lui évitent d'assumer sa propre responsabilité. « Quelques personnalités sont citées, note-t-il, par exemple Maurice Papon et Paul Aussaresses s'agissant respectivement du massacre du 17 octobre 1961 et de l'assassinat de Larbi Ben M'hidi, comme s'ils avaient agi de leur propre chef. »

Cette reconnaissance biaisée et au compte-gouttes des crimes coloniaux, au gré du calendrier commémoratif et des tractations diplomatiques, révèle l'envers de la « bonne volonté » affichée par un État qui ne lâche du lest que pour s'absoudre lui-même et garder la main sur la narration historique.

L'exaspération prévaut également dans les relations franco-sénégalaises depuis l'accession au pouvoir à Dakar, en mars 2024, des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) (10). Le contentieux porte ici sur le massacre perpétré par les troupes françaises au camp militaire de Thiaroye en

Escamoter les débats de fond

DÉFENDUE au nom du réalisme par les compagnons de route du chef de l'État, cette politique des « petits pas » – notamment la création de « commissions mixtes » d'historiens, dont l'Élysée s'est fait une spécialité depuis 2022 – dissimule de moins en moins sa nature de stratagème. Il s'agit de désamorcer au cas par cas les querelles historiques avec les anciennes colonies tout en escamotant le débat de fond sur le colonialisme.

clavage en France. Le cas d'Haïti, qui pose directement la question des injustices héritées du passé esclavagiste et colonial, sera peut-être le révélateur de la politique mémorielle du chef de l'État. Alors que les effets dévastateurs de la rançon infligée par la France à Haïti en 1825 en échange de la reconnaissance de son indépendance sont connus et chiffrés – quelque 30 milliards d'euros, selon l'économiste Thomas Piketty (*Le Monde*, 10 mai 2025) –, la présidence française a annoncé en avril 2025 la création d'une nouvelle commission d'historiens afin d'« explorer deux siècles d'histoire » et de « bâtrir un avenir commun ». L'« impact de l'indemnité de 1825 » sera abordé, a promis M. Macron.

Un (petit) pas dans la bonne direction ou un (nouvel) écran de fumée ? Le communiqué de l'Élysée a en tout cas été très mal accueilli par les militants et les intellectuels haïtiens, qui s'attendaient à ce que la France passe enfin à l'action, comme l'y invitent les Nations unies et comme l'ont fait sur d'autres dossiers plusieurs pays européens tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas. « Le bavardage sur le sexe des anges est terminé », prévient la sociologue et militante française d'origine haïtienne Fania Noël. Ce que réclament les Haïtiens, c'est qu'on leur précise les procédures des réparations financières : le montant et le calendrier. »

Bidima, excédé lui aussi par les phrases mielleuses des dirigeants français et de leurs faire-valoir africains, partage une même exigence. « On ne les entend pas beaucoup parler de l'uranium, du pétrole ou du gaz qui nous ont été pillés, note-t-il. Une fois que tout cela aura été diablement calculé, nous verrons ce que valent leurs incantations à la réconciliation. » De l'Algérie au Cameroun, du Sénégal à Haïti, les gesticulations mémoriales de l'Élysée ont fini par épouser la patience de ceux qui réclament justice – et qui ne veulent plus qu'on les paye de mots.

THOMAS DELTOMBE.

(5) Benjamin Stora, *La Guerre des mémoires*, L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2007 ; Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (sous la dir. de), *Les Guerres de mémoires*, La Découverte, Paris, 2008.

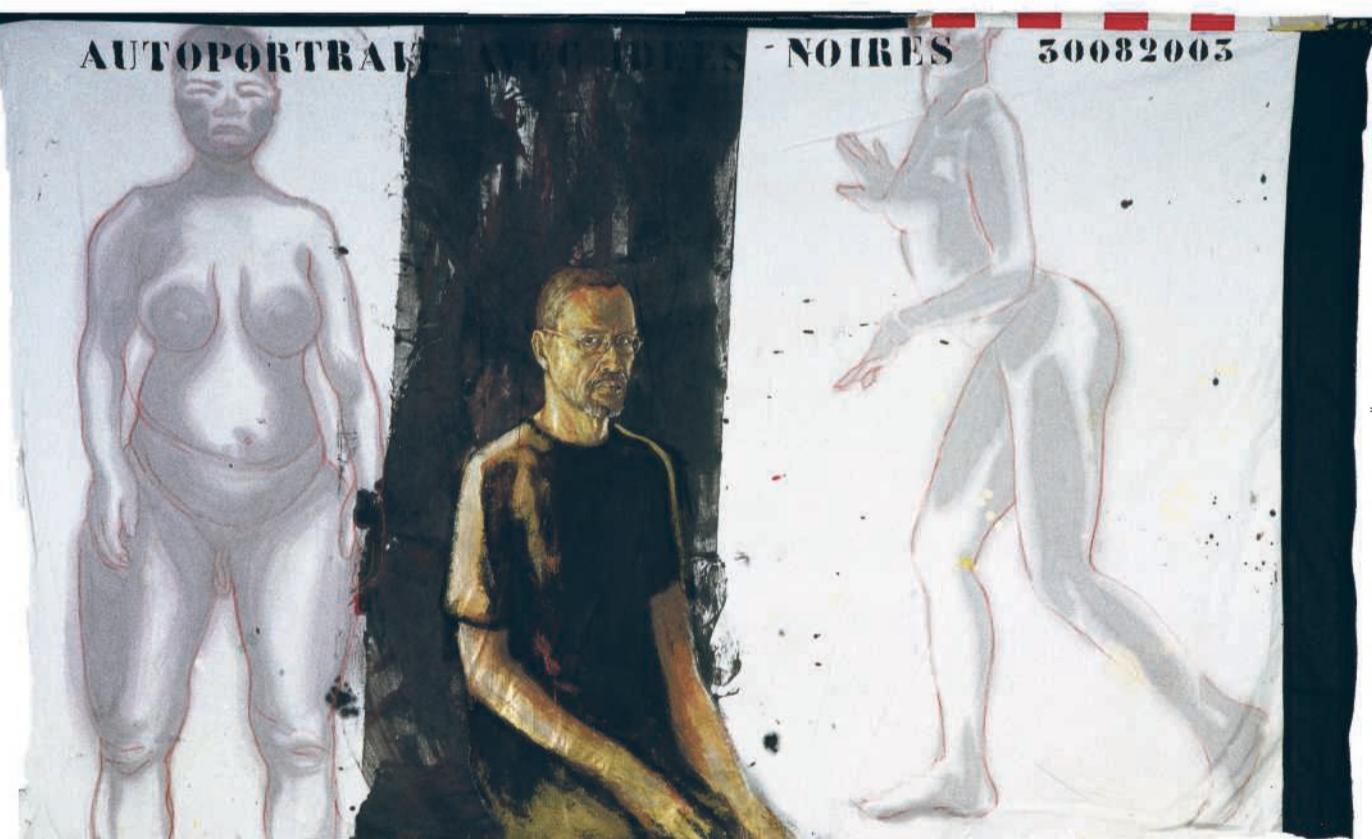
(6) Taina Tervonen, *Les Otages. Contre-histoire d'un butin colonial*, Marchialy, Paris, 2022.

(7) Lire Philippe Baqué, « Polémique sur la restitution des objets d'art africains », *Le Monde diplomatique*, aout 2020.

(8) Pauline Fricot, « France-Rwanda : un rapprochement politique et des intérêts économiques », *Géo*, Paris, 5 novembre 2021.

(9) Lire Margaux Solinas, « Le Mozambique dans la gangue djihadiste », *Le Monde diplomatique*, juillet 2025.

(10) Lire Rémi Carayol, « Le Sénégal à tâtons sur le chemin de la transformation sociale », *Le Monde diplomatique*, mai 2025.



HASSAN MUSA. – « Autoportrait avec idées noires », 2003

Les questions mémoriales se logent au cœur du « plan de reconquête » évoqué par M. Macron au cours de sa tournée africaine du printemps 2021. Quelques semaines plus tôt, il avait confié à l'historien camerounais Achille Mbembe une double mission : rédiger un rapport visant à revitaliser les relations franco-africaines et recruter des jeunes issus des « sociétés civiles » africaines en vue du Nouveau Sommet Afrique-France organisé à Montpellier en octobre 2021. Le rapport Mbembe diagnostique, entre autres maux, des « troubles de la mémoire » dans la jeunesse africaine. Et, à Montpellier, les « talents » sélectionnés questionnent un président Macron tout sourire devant les caméras lors d'un show à l'américaine savamment chorégraphié par les communicants de l'Élysée.

Malgré la complaisance des médias français, le *memory washing* élyséen commence à perdre de son efficacité. C'est particulièrement notable dans le cas algérien, où la stratégie des « petits pas » adoptée par la présidence française depuis la remise du rapport Stora en janvier 2021 exaspère observateurs et autorités.

À l'été 2022, la « société civile » était de nouveau convoquée, Mbembe et quelques « jeunes pépites » françaises et africaines embarquant dans l'avion

avec Paris et de se poser – lui, l'héritier de la dictature profrançaise installée dans le sang en 1960 – en « réconciliateur » de la nation.

Au Cameroun, l'opération a suscité un vent de colère. Beaucoup y voient une dépossession symbolique et une rénovation du néocolonialisme avec lequel ses initiateurs prétendent rompre. « Macron utilise la question décoloniale pour assurer la mainmise de la France sur l'Afrique », constate l'universitaire camerounais Jean-Godefroy Bidima, très critique à l'égard des intellectuels africains qui cautionnent ce tour de passe-passe.

En avril 2023, au château de Joux (Doubs), M. Macron rendait hommage à Toussaint Louverture, héros de l'indépendance haïtienne, à l'occasion du 175^e anniversaire de l'abolition de l'es-

Que reste-t-il

Avec ses rites et ses chapelles, ses passions et ses querelles, la cinéphilie a constitué, en France, un univers à part autant qu'un art de vivre. Mais le temps a passé : bouleversements techniques, nouvelles pratiques, évolution des mœurs ont changé la donne. À l'heure où les plates-formes de streaming imposent leurs normes et où les réseaux sociaux métamorphosent l'exercice critique, que devient l'amour du septième art ?

PAR EMILIE BICKERTON *

Un « événement cinéphile majeur ». Quand, en juin dernier, les *Cahiers du cinéma* mettent en ligne l'intégralité de leurs archives dans le cadre d'un accord avec Google, la directrice générale de la revue s'en félicite (Agence France-Presse, 4 juin 2025). Agréable à visiter, regorgeant d'illustrations et enrichi d'articles inédits, le portail est une incontestable réussite. S'agit-il pour autant d'une invitation à la cinéphilie ? La consultation des *Cahiers* numérisés s'apparente à un plaisant voyage dans le temps, une expérience assez semblable à la visite de la Mole, le musée – très immersif (1) – du cinéma à Turin. On pourrait en revenir avec un *tote bag*, ou la reproduction encadrée d'une couverture jaune des grandes années du périodique, lancé en 1951.

Élosion de revues, multiplication des ciné-clubs, l'après-guerre connaît un essor de la cinéphilie. Elle a ses tendances – communiste autour de figures comme Georges Sadoul, chrétienne dans le sillage d'André Bazin, cofondateur des *Cahiers du cinéma* – et ses rituels : « Maniaque de son fauteuil, obsédé par son rang (toujours « avancé », dans les trois premières rangées), fidèle à sa salle, poussant l'érudition à l'extrême, sectaire, ses Cahiers jaunes sous le bras, le cinéphile vit (...) sa passion avec ferveur et ne la partage qu'avec le clan, la chapelle, le groupe qui l'entoure (2) ». Alors voir les films – les images, le montage, l'intrigue... – implique forcément d'ardentes discussions.

* Critique et scénariste, membre du comité de rédaction de la *New Left Review*.

La cinéphilie française a ses revues – les *Cahiers*, ou *Positif*, fondé en 1952 –, ses rendez-vous à la radio – « Le masque et la plume » à partir de 1957 – ou plus tard à la télévision. Critiques professionnels ou amateurs, ses adeptes entendent manifester une liberté d'esprit conforme à l'essence d'un art populaire qui n'exigeait pas de formation particulière pour être apprécié. Chacun pourrait former son avis et le défendre, au café après la projection ou dans le métro au retour.

Certes, en pratique, cette passion collective a, comme toute autre, rapidement fait l'objet d'une codification particulière. La première génération de critiques des *Cahiers* invente la « politique des auteurs ». Devenue banale aujourd'hui, elle consiste à attribuer le sens et la créativité d'un film à son réalisateur, un véritable artiste beaucoup plus qu'un technicien à la tête d'une équipe. Dans son fameux article « Une certaine tendance du cinéma français » de janvier 1954, François Truffaut attaque violemment les films de scénariste – « un cinéma antibourgeois fait par des bourgeois, pour des bourgeois » –, afin de mieux défendre les œuvres de Jean Renoir ou Robert Bresson, qui, eux, écrivent leurs films ayant de les mettre en scène. En 1959, Jean-Luc Godard, alors lui aussi critique aux *Cahiers ou à Arts*, peut fanfaronner dans les colonnes de ce dernier : « Nous avons gagné en faisant admettre le principe qu'un film de Hitchcock, par exemple, est aussi important qu'un livre d'Aragon. Les auteurs de films, grâce à nous, sont entrés définitivement dans l'histoire de l'art. »

© ADAGP, PARIS, 2025 - ÉRIC RONDEPIERRE



ÉRIC RONDEPIERRE. – De la série « Loupe dormeurs », 1999-2003

À l'époque, le coup de force donne lieu à de vifs débats. Quels réalisateurs défendre ? Lesquels descendre en flammes ? Il s'agit toujours, in fine, d'imposer le cinéma comme un art à part entière, ni simple divertissement ni mélange de différents arts. Mais cette « politique des auteurs » reste confinée à l'univers du cinéma. Laissant de côté le monde extérieur, elle connaît une fin abrupte en 1968. Soudain, les lumières s'allument dans les salles obscures : le tumulte de cette année-là marque une rupture dans l'histoire de la cinéphilie. Les rues envahies par les mouvements sociaux, l'opposition à la guerre du Vietnam, la controverse liée au licenciement du directeur de la Cinémathèque, Henri Langlois, l'annulation du Festival de Cannes – tout cela entraîne une prise de conscience, particulièrement aux *Cahiers*.

La cinéphilie se jette corps et âme dans la politique au cours de la décennie suivante, certains allant jusqu'à considérer les films comme de simples symptômes de l'idéologie. Cette conception atteint ses limites dans les années 1980. Les critiques cherchent alors à renouer avec les racines populaires du cinéma. Le champ de la cinéphilie s'élargit à de nouveaux objets : en 2001, *Les Inrockuptibles* consacrent des pages euphoriques

à « Loft story ». L'intérêt cinématographique de ces émissions est pour le moins limité, puisqu'elles ne font que rappeler une leçon connue depuis les premiers temps du cinéma soviétique, sous le nom d'« effet Koulechov » (3) : le montage permet de manipuler le récit.

Puis le mouvement #MeToo est venu fracturer le milieu des cinéphiles. Lorsque Roman Polanski se voit décerner le César 2020 du meilleur réalisa-

teur pour *J'accuse*, un certain nombre d'invités, emmenés par l'actrice Adèle Haenel, décident de quitter la cérémonie. Virginie Despentes écrit dans une tribune à *Libération* quelques jours plus tard : « On se lève et on se casse. » Un doigt d'honneur à l'industrie du cinéma, à l'académie des Césars et à une tradition qui sacrifie volontiers les metteurs en scène. La fracture s'approfondit en 2024 quand la Cinémathèque française programme *Le Dernier Tango à Paris*, de Bernardo Bertolucci, sans avoir prévu la moindre analyse ou mise en contexte. Le film contient une scène de viol imposée par le réalisateur à l'actrice Maria Schneider. Face à une levée de boucliers de cinéastes, de critiques et de féministes, la projection est annulée. Il n'empêche, le mal est fait, aggravé par les prises de position désastreuses des responsables de l'institution.

Tandis que les hauts lieux de la cinéphilie comme les principes sur lesquels elle repose sont en péril, en France – et la situation est encore pire ailleurs –, un certain nombre de cinémas indépendants et de multiplexes ferment leurs portes. Tout porte à croire que cette tendance se poursuivra. Désormais, les rétrospectives et les ciné-clubs relèvent de l'exception et sont menacés d'être remplacés par des spectacles plus lucratifs : une retransmission de *Madame Butterfly*, ou la finale de la Ligue des champions de football.

Visionner à toute heure

LES VHS de la collection « Les films de ma vie » commençaient par faire entendre François Truffaut : « Je n'aimerais pas voir pour la première fois un film en vidéo, un film doit d'abord se voir en salle, aujourd'hui, la vidéo bouleverse ma vie, prenez Sérénade à trois de Lubitsch par exemple. Avant, s'il passait, j'y allais en me disant que je pourrais attendre un an ou deux avant de le revoir. Là, il m'arrive de le visionner trois fois dans la même semaine... En tant que cinéphile, je suis un fanatique de la vidéo. » La télévision et le DVD ont aussi, en leur temps, bouleversé les habitudes. Mais la place immense acquise par les plates-formes

de streaming, l'omniprésence des écrans dans notre quotidien et la possibilité de visionner des vidéos à toute heure, sous une forme ou sous une autre, embrouillent l'idée même de film. Les œuvres ne se regardent plus seule-

(1) Lire Evelyne Pieiller, « On s'immerge, ou on émerge », *Le Monde diplomatique*, août 2024.

(2) Antoine de Baecque et Thierry Frémaux, « La cinéphilie ou l'invention d'une culture », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 46, Paris, avril-juin 1995.

(3) Du nom du réalisateur Lev Vladimirovitch Koulechov (1899-1970). Lire Edgar Roskis, « Mensonges du cinéma », *Le Monde diplomatique*, novembre 1997.

Hommes au bord

Dans une décennie 1970 marquée par les luttes féministes et la conquête de nouveaux droits pour les femmes, le cinéma français a largement mis en scène la « crise de la masculinité ». Enregistrant les métamorphoses et les bouleversements de l'ordre sexuel, il a souvent servi de vecteur à une contre-attaque patriarcale protéiforme.

PAR HÉLÈNE FICHE *

Au cours des années 1970, une décennie marquée par de réels progrès de la condition des femmes, l'industrie cinématographique française semble schizophrène. Alors que les personnages féminins conduisant l'action des films n'ont jamais été aussi nombreux, le succès des figures de « macho » ultraviril atteint des sommets.

Mais c'est un autre type masculin qui se trouve le plus fréquemment représenté au cours de cette période : celui de l'« homme en crise », soit un personnage qui traverse un moment de sa vie perçu comme « critique », sans que ce sentiment soit nécessairement provoqué par des événements hors du commun. Sur les 362 films étudiés (1), 82 ont un ou plusieurs hommes en crise pour personnage principal, et 42 pour personnage secondaire. Le motif

concerne ainsi presque 30 % des 280 protagonistes masculins, ce qui le place loin devant les personnages de macho, pourtant omniprésents dans les films policiers.

Le fait de donner à voir des hommes en état de crise est loin d'être anodin dans un contexte qui a vu se développer, en réaction au mouvement féministe, un discours médiatique et intellectuel sur la « crise de la masculinité ». L'expression, que l'on voit apparaître à partir de 1976, fait office après 1978 de lieu commun médiatique. Une série d'émissions de débat et d'actualité qui se veulent « post-féministes », intitulées par exemple « Le féminisme a-t-il changé les hommes ? » ou « Ça va les hommes ? » (2), véhiculent alors une vision alarmiste de la place des hommes dans la société.

Les discours déplorant un déclin des supposées « valeurs masculines » ou une féminisation des hommes ont toujours existé en Occident. Ils émergent de manière récurrente à la suite de bouleversements sociaux ou économiques, en particulier les guerres et la conquête de nouveaux droits par les femmes. Ils prennent ainsi une grande ampleur en France à la fin du Moyen Âge, après les guerres de Religion, pendant la Révolution française... Loin de refléter une réalité sociale – dans les années 1970 comme aujourd'hui, toutes les données statistiques attestent une permanence de la domination masculine –, cette rhétorique doit être comprise comme une arme idéologique, mobilisée pour résister à l'évolution de la place des femmes dans la société et engager les hommes dans une dynamique de reconquête des priviléges perdus.

Dans les films étudiés, c'est tout d'abord la vie de famille qui semble être responsable de la morosité du quotidien des hommes en crise, comme le résume en voix off le personnage de Roger (Jean Yanne) dans la

scène d'introduction d'*Êtes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ?* (1970) : « Je suis comme des millions de gens sur terre : j'ai une femme et deux enfants. Ces trois êtres occupent mon existence depuis douze ans. Quand je dis "occupent mon existence", ça veut dire que de naissances en vacances en Bretagne, de sapins de Noël en bœufs-carottes et de rougeoles en anniversaires, je ne les ai jamais quittés. Logiquement, tout devrait aller très bien. Mais je suis bien obligé de constater une chose : avec eux, je m'emmêle. Je m'emmêle. » Pour Roger, la vie familiale est source d'amollissement et se révèle incompatible avec l'identité de séducteur et l'idéal de liberté auxquels il aspire. Comme lui, beaucoup de personnages se reméorent leurs années de célibat comme un âge d'or caractérisé par la libre expression d'une sexualité prolifique ou d'un esprit aventureux. Mais ce qui pose avant tout problème à ces pères désinvestis, c'est l'implication accrue dans les tâches ménagères et l'éducation des enfants que leurs épouses se permettent de leur réclamer, avec une insistance croissante.

Ménagères acariâtres et castratrices

Ces épouses font d'ailleurs souvent l'objet d'un traitement particulièrement misogynie. Beaucoup d'entre elles incarnent le stéréotype de la « ménagère acariâtre », mal fagotée, sèche, frigide et castratrice. Ainsi, dans la première scène des *Galettes de Pont-Aven* (1975), Henri (Jean-Pierre Marielle), réveillé au milieu de la nuit, ressent la nécessité d'assouvir les deux besoins qui guideront la suite de ses aventures : un besoin artistique (en dessinant le postérieur de sa femme endormie) et un besoin sexuel (en tentant un rapprochement avec elle). Mais il se heurte dans les deux cas à la raideur et aux grognements de sa femme. Dans *Coup de torchon* (1981),

le quotidien insoutenable de Lucien Cordier (Philippe Noiret) est pareillement souligné dès la scène d'introduction par le comportement de son épouse. Huguette (Stéphane Audran), qui s'est mariée pour avoir une situation, est une femme dominatrice. Elle n'a pas le moindre respect pour lui, et entretient sous leur toit un rapport incestueux avec son propre frère. Avec ses bigoudis sur la tête, le chewing-gum qu'elle mâche en permanence et son air aigri, Stéphane Audran – volontairement enlaidie pour le rôle – est loin de son registre habituel, et s'illustre par sa vulgarité. Refusant tout rapport sexuel avec son mari, elle affirme : « Des minables comme toi, des carpettes, des pauvres loques comme toi, moi je veux bien servir la soupe mais pour le reste, hein... »

La seconde source d'insatisfaction chronique des quadragénaires et quinquagénaires en crise est d'ordre professionnel. En effet, si la plupart d'entre eux possèdent un emploi stable, ils sont nombreux à ne pas en tirer une satisfaction et un prestige social suffisants. Dans *Êtes-vous fiancée...*, Roger a beau occuper un poste prestigieux et bien rémunéré de haut fonctionnaire au sein du ministère de la culture, ses journées apparaissent vides de sens : il s'ennuie dans son bureau luxueux et passe son temps à élaborer des stratégies pour travailler le moins possible, tout en maintenant l'illusion de sa compétence.

Dans bien des cas, la crise de ces personnages prend ainsi les apparences d'une banale crise de « milieu de vie », au cours de laquelle des hommes hantés par l'angoisse du vieillissement font le constat terrifiant de la vacuité de leur existence. Oppres-

(1) Menée dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire, cette recherche s'appuie sur l'analyse de 362 films à succès (plus de 700 000 entrées) sortis entre 1969 et 1981.

(2) « Apostrophes », Antenne 2, 10 octobre 1980 et 9 janvier 1981.

FAIT AU CINÉMA

de la cinéphilie ?

ment sur grand écran, et l'on peut interrompre et reprendre leur visionnage à sa guise. Alors que les reprises en salle de *La Maman et la Putain* faisaient naguère événement, le chef-d'œuvre de Jean Eustache (trois heures trente-sept) se loue aujourd'hui pour 2,99 euros sur Canal VOD, rubrique «Le coin des cinéphiles» (4).

Des images de toutes sortes sont venues concurrencer le cinéma. Au début des années 1990, déjà, à propos du traitement de la guerre du Golfe à la télévision, le critique Serge Daney établissait une différence entre le cinéma et le «visuel», flot d'images qui ne nous montrent rien du tout. Le cinéaste Martin Scorsese opère, lui, une distinction entre «contenu» et cinéma (5). Du point de vue des plates-formes de streaming, tout est contenu, un film de Federico Fellini, la dernière saison de *Stranger Things* ou un documentaire consacré à un tueur en série irlandais. L'essentiel est que les étagères virtuelles restent bien remplies, que les clients aient l'illusion de pouvoir choisir et le sentiment d'une inépuisable abondance. Mais un «contenu» n'est pas destiné à recevoir notre attention pleine et entière, ce n'est qu'une distraction sans importance, un bruit de fond.

Scorsese fait néanmoins l'éloge du travail de «curation», de sélection, d'agencement et d'accompagnement des films effectué par certaines plates-formes de streaming et certains distributeurs de DVD. La curation est certes l'une des formes revêtues par la cinéphilie, mais elle a aussi son revers. Netflix emploie plusieurs dizaines de personnes pour développer une collection d'étiquettes susceptibles de s'appliquer à chacun des films de son catalogue : il en existe environ trois mille à ce jour, allant des habituelles «thriller» et «comédie romantique» à «extravagant» et «à l'esthétique léchée». Désormais, choisir un film sur la plate-forme est une démarche étrangement compliquée. En participant à la curation, en ajoutant des films à leur liste, en évaluant les contenus qu'ils regardent, les spectateurs fournissent aux plates-formes des données qui leur permettront de décider de leurs productions futures.

Trop souvent, pourtant, le passage en revue du contenu proposé par ces mêmes plates-formes nous fait perdre l'envie de regarder quoi que ce soit. Le septième art n'a pas cessé de s'accroître et de se démultiplier, notamment avec l'arrivée constante de nouveaux cinémas nationaux et de nouveaux cinéastes. Comment s'arranger du trop-plein ? Comment continuer de croire qu'il existe encore quelque chose comme le cinéma ? Scorsese a peut-être raison : la curation est le présent et l'avenir de la cinéphilie, à condition qu'elle soit aussi informée que consciente de ses lacunes – car aucun individu ne peut aujourd'hui parler de la totalité du cinéma.

Les blogs, les forums, les magazines en ligne, les podcasts et autres chaînes YouTube semblent, comme les plates-formes, relever d'une logique de consommation individualisée : nombre d'entre eux proposent surtout des préférences personnelles et, en dernière instance, se contentent de conseiller ou de déconseiller d'aller voir les films, selon une logique qui s'apparente à celle du marché. Dans ce cadre, les discussions se caractérisent souvent par la nature très subjective des opinions avancées et par l'absence frappante de personnes revendiquant le titre de critique. Cette tendance trouve un prolongement dans l'essor des influenceurs cinéma, dont le propos se résume généralement à une poignée de slogans. Parce qu'ils excellent sur le plan publicitaire et savent donner de la visibilité aux films, ils sont de plus en plus courtisés par les organisateurs de festivals, mais aussi par les réalisateurs et les acteurs, au détriment des médias traditionnels. Ces derniers ont eux-mêmes contribué à la perte d'autorité de la critique, réduite la plupart du temps, y compris dans les grands quotidiens, à une poignée de lignes et de formules lapidaires destinées à finir sur des affiches promotionnelles.

Alors à quoi peuvent donc se raccrocher les cinéphiles qui aspirent à des analyses approfondies mais non universitaires ? Depuis 2020, la nouvelle équipe des *Cahiers* a voulu retrouver l'ambition qui animait la revue dans ses années fastes. Une même exigence critique anime les podcasts «La gêne occasionnée» (qui s'est, hélas, arrêté avant l'été), «Tout va bien» (qui prend sa suite) ou «Spéculations», la chaîne YouTube de Samir Ardjoum «Microciné» et quelques autres émissions – souvent au long cours. Des ciné-clubs – tels ceux de l'Institut Lumière à Lyon ou de l'Eldorado à Dijon – proposent également des discussions stimulantes autour des films projetés, et certains mettent en ligne les débats qu'ils organisent à la suite des projections.

Tous ceux-là, et bien d'autres, perpétuent un plaisir du cinéma qui réside dans les découvertes inattendues. Ils ne se contentent pas de donner une note à des films, mais continuent de croire que la critique a pour vocation de nous faire voir les œuvres, celles que l'on croyait connaître comme celles dont on ignorait l'existence. Examiner, discuter, partager, c'est prolonger cet art capable de renouveler notre regard collectif sur le monde, de nous permettre, comme le dit l'écrivain François Bégaudeau, de «voir la vie mieux qu'on ne la voit hors cinéma» (6). Plutôt qu'un affaissement de la critique, le foisonnement d'émissions amateurs, en podcast ou en vidéo – voire le succès du site *SensCritique*, sur lequel des centaines de milliers d'inscrits partagent des analyses, parfois assez fouillées – ne témoigne-t-il pas d'un intérêt renouvelé pour les images, le cinéma ? On voudrait croire que, bouclant la boucle, des passionnés, des esprits libres ont pris le relais de professionnels défaillants et renoué avec l'esprit de la cinéphilie à sa naissance. Sans aucune nostalgie.

EMILIE BICKERTON.

(Traduit de l'anglais
par Nicolas Vieillescazes.)

(4) Lire Nicolas Vieillescazes, «Laisser le temps défaire», *Le Monde diplomatique*, mars 2024.

(5) Lire Martin Scorsese, «Fellini est plus grand que le cinéma», *Le Monde diplomatique*, août 2021.

(6) «J'aime avant tout le cinéma qui me fait voir la vie mieux que je ne la vois hors cinéma.» Entretien avec François Bégaudeau, *Relief*, vol. 19, n° 1, Nîmes (Pays-Bas), 2025.



ÉRIC RONDEPIERRE. – De la série «Les Trente Étreintes», vers 1997

de la crise de nerfs

sés par des institutions – le travail, la famille – qui entravent leur épanouissement, ils n'adhèrent plus aux voies conventionnelles de la réussite. Leur quête d'accomplissement – sexuel, artistique, professionnel – est alors généralement valorisée par le récit.

Malaise dans la sexualité

Il existe également des personnages d'hommes en crise moins conventionnels, incarnés par des acteurs souvent issus du café-théâtre et inconnus du grand public au début des années 1970 – Gérard Depardieu et Patrick Dewaere, mais aussi Francis Perrin, Daniel Auteuil, Christian Clavier, Bernard Menez, Gérard Jugnot, Michel Blanc. Plus jeunes, ils ne sont que très rarement mariés, et encore plus rarement pères de famille. Sans emploi ou enchaînant les petits boulots, ils ne poursuivent pas de «carrière». Leur crise ne trouve donc pas sa source dans l'ennui ou la routine, mais dans leur incapacité à s'adapter à la société et à ses normes.

Aucun acteur n'a incarné l'association entre marginalité et fragilité avec autant de force que Dewaere ou Depardieu, notamment dans les films de Bertrand Blier, qui leur donne systématiquement des rôles d'hommes en crise (*Les Valseuses* [1974], *Préparez vos mouchoirs* [1978], *Buffet froid* [1979], *Beau-père* [1981]...). Le tourment identitaire qui traversent leurs personnages est puissamment lié à leur sexualité, point de fixation de toutes leurs anxiétés et de tous leurs complexes. Dès *Les Valseuses*, le personnage interprété par Dewaere est partiellement émasculé. Parce qu'ils ont volé une voiture, Jean-Claude (Depardieu) et Pierrot (Dewaere) se font attaquer à l'arme à feu par son propriétaire mécontent. Pierrot est touché aux tes-

ticules et, malgré les soins qu'il reçoit, il demeure traumatisé, ne cessant de geindre : «*Mais si j'peux plus fourrer, plus jamais ?*» Dans la continuité des *Valseuses*, les personnages incarnés par Dewaere sont régulièrement en proie à une angoisse de castration ou à des problématiques d'impuissance. Dans *Coup de tête* (Jean-Jacques Annaud, 1979), François, accusé de viol, se défend en affirmant : «*Avec les filles qui veulent bien, des fois j'ai du mal. Alors en prison pour viol, moi...*» Dans *Série noire* (Alain Corneau, 1979), Franck est victime d'une panne sexuelle, incident qui le met dans une rage folle et fait basculer le récit dans une tonalité encore plus sombre.

Le malaise qui entoure la sexualité des personnages de jeunes marginaux en crise s'exprime également au travers d'un rapport ambigu et obsessionnel à l'homosexualité. Le désir homoérotique est régulièrement suggéré par le récit, mais son éventualité – systématiquement refoulée – génère chez eux une véritable panique. Dans *Les Valseuses*, l'amitié qui unit Dewaere et Depardieu est traversée par une tension sexuelle manifeste. Si un certain nombre d'éléments narratifs – au premier rang desquels la sodomie forcée de Pierrot par Jean-Claude – viennent miner l'hétérosexualité revendiquée par les deux héros, leur potentielle homosexualité n'est jamais sérieusement envisagée. Obsédés par une identité sexuelle et genrée dont ils peinent à définir les contours, les marginaux en crise des années 1970 se caractérisent par leur anxiété, leur nombrilisme et leur instabilité. Ils représentent un malaise d'un genre nouveau, qui trouve sa source dans des causes strictement opposées à celles de leurs aînés : alors que les quadragénaires ne parviennent plus à s'épanouir dans le modèle du «bon père de famille», la génération qui les suit souffre de ne plus parvenir à incarner ce modèle – traditionnel, hétérosexuel et viril – et de ne plus bénéficier des privilégiés qui lui étaient associés.

De nombreux personnages d'hommes en crise vivent dans la nostalgie d'un ordre antérieur perdu – parfois réel, souvent idéalisé –, caractérisé par des rapports harmonieux entre les sexes; et, comme la majeure partie des personnages masculins de la période, ils entretiennent des rapports conflictuels avec les femmes qui les entourent. Dans la majorité des cas, le déséquilibre qui marque les rapports entre les sexes s'explique par le refus des femmes de se conformer à certaines attitudes caractéristiques de ce que la sociologue Raewyn Connell a nommé la «féminité accentuée» (3) (*emphasized femininity*), c'est-à-dire le modèle de féminité (variable dans le temps et dans l'espace) le plus valorisé dans les sociétés patriarcales parce que complémentaire et complice du modèle de masculinité hégémonique (qui varie lui aussi). Dans les sociétés occidentales contemporaines, la féminité accentuée se caractérise notamment par une attitude passive et docile, un comportement propre à flatter l'ego des hommes virils en les aidant à satisfaire leurs désirs sexuels et, plus généralement, leur besoin de puissance et de contrôle.

Les épouses réclament le respect

Les films mettant en scène des hommes en crise ont donc en commun de multiplier les personnages féminins refusant explicitement de se conformer aux codes de cette féminité accentuée, de se montrer passive, d'accepter docilement la domination masculine. C'est le cas des épouses malmenées ou brutalisées qui décident de réclamer le respect qui leur est dû (*Le Chat*, 1971) ou de quitter définitivement leur conjoint (*Nous ne vieillirons pas ensemble* [1972], *L'Animal* [1977], *L'Homme pressé* [1977]); ou des femmes trompées à répétition qui quittent le foyer en compagnie d'un homme plus respectueux et attentif. Dans

Nous ne vieillirons pas ensemble par exemple, Jean Yanne incarne Jean, un cinéaste raté, colérique et chroniquement insatisfait. Lorsque le récit commence, cela fait six ans qu'il fréquente Catherine (Marlène Jobert), une jeune femme de 25 ans qu'il traite sans ménagement. Jean est marié et refuse de divorcer; mais Catherine, amoureuse, accepte la situation. Le film fait la chronique des trois derniers mois de leur relation, depuis la soumission initiale de Catherine, qui se laisse insulter et humilié par Jean, jusqu'au sursaut de fierté qui la mène enfin à le quitter. Lorsque Catherine se résout à rompre, Jean, soudainement désespéré, alterne en vain déclarations d'amour, menaces de mort et chantage au suicide, tandis que Catherine s'éloigne de plus en plus. On retrouve ce schéma narratif dans la majorité des films mettant en scène une rupture : le désinvestissement affectif de la femme inverse le rapport de forces initial. Alors qu'elle redécouvre le bonheur de vivre pour elle-même, son ex-conjoint prend brutalement conscience des privilégiés qu'il a perdus et peine à refaire surface.

Face aux crises qu'ils traversent, ces personnages masculins ont des réactions variées, allant de l'autodestruction à la fuite, en passant par la reconquête agressive d'une virilité perdue. Mais le sentiment le plus communément partagé et exprimé par ces hommes est la nostalgie : le passé leur apparaît comme un âge d'or à jamais perdu où il était plus facile d'être un homme, un âge d'or «préféministe» dans lequel la domination masculine n'était pas menacée. Derrière le vague à l'âme des hommes en crise, derrière leur sentiment de déclassement et leur insatisfaction chronique, il y a avant tout l'angoisse d'une perte de privilégiés et le refus du renoncement au pouvoir.

HÉLÈNE FICHE.

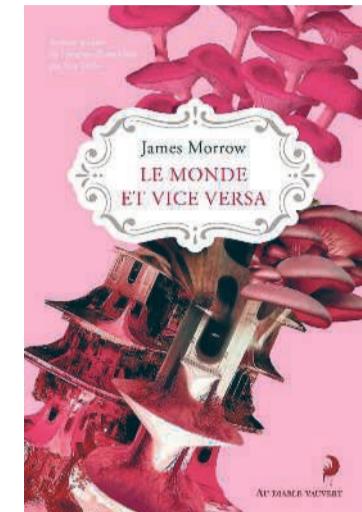
(3) Raewyn Connell, *Gender and Power. Society, the Person and Sexual Politics*, Allen & Unwin, Sydney, 1987.



IDÉES	ASIE	PROCHE-ORIENT
DÉ-CIVILISATION. Les nouvelles logiques de l'emprise. – Roland Gori <i>Les Liens qui libèrent, Paris, 2025, 320 pages, 23 euros.</i> <p>La « dé-civilisation » ne désigne pas l'abruissement généralisé de hordes avides ; elle est ici méticuleusement décrite comme un processus intentionnel déployé par des puissances économiques, médiatiques et en fine politiques pour dépolitisier, démobiliser, immobiliser des masses elles-mêmes fragmémentées jusqu'à l'atome social. YouTube, X, Facebook, BFM TV, CNews, LCI (ad libitum) et leurs fournisseurs de contenus (y compris le personnel politique) mettent à l'œuvre des logiques déssubjectivantes auxquelles il faut opposer des stratégies de résistance. Comment se défaire de l'emprise de ces processus, de la profonde jouissance qu'on peut éprouver à l'annihilation de soi à travers les flux permanent de contenus à la fois masturbatoires et anxiogènes ? Ce n'est pas gagné d'avance. Par rapport à Ulysse, qui avait confiance dans des logiques d'alliance et dans ses camarades, nous sommes à la fois « plus sceptiques et plus crédules » face à ces sirènes modernes de la télécratie. Mais y contribueront une poétique joyeuse, un art réapproprié de la langue comme refuge, comme alliance et comme échappée.</p> <p>ALEXANDRE DUCLOS</p>	LES FANTÔMES DE L'ÎLE DE PELELIU. Récit. – Bruno Cabanes <i>Seuil, Paris, 2025, 256 pages, 21 euros.</i> <p>À l'automne 1944, l'état-major américain avait estimé que Peleliu, toute petite île de Micronésie (dix kilomètres sur trois), serait libérée des troupes japonaises en quelques jours. Il fallut en fait plusieurs mois pour « nettoyer » un réseau de grottes fortifiées. L'opération coûta la vie à près de deux mille marines, malgré une débauche d'armement (seize millions de pièces de munition pour dix mille morts japonais). La violence fut inouïe, de part et d'autre – dents en or arrachées sur les cadavres, têtes coupées portées à la ceinture... –, au point que l'on considère cette bataille comme l'acmé du conflit dans le Pacifique avec la prise d'Okinawa. Les Mémoires de marine Eugene B. Sledge (1923-2001), qui y avait participé (<i>Frères d'armes</i>, publié en français en 2019), ont conduit l'historien Bruno Cabanes, de l'université de l'Ohio, à faire plusieurs voyages sur l'île. Parcourant les jungles et les grottes, décelant les strates des traces des natifs malmenés, des travailleurs coréens et chinois, des colons allemands exploitant la potasse, il compose un récit qui est un poème en prose, bercé par les cris d'oiseaux qui fascinaient ou terrorisaient les soldats.</p> <p>ÉRIC DUSSERT</p> <p>VISA POUR LE JAPON. – Muriel Jolivet <i>Elytis, Bordeaux, 2025, 144 pages, 14,90 euros.</i> <p>La sociologue Muriel Jolivet vit depuis plus de cinquante ans au Japon et a enseigné pendant trente-quatre ans à l'université Sophia de Tokyo. Son livre se présente sous la forme d'un abécédaire, constitué de 99 notions. Il décrypte les caractéristiques et évolutions sociales, culturelles et spirituelles des pays, en associant connaissances théoriques et expérience de la vie quotidienne dans l'Archipel. Ainsi l'auteure analyse-t-elle, par exemple la progression du célibat à vie : 28,3% pour les hommes et 18% pour les femmes en 2020. Ce phénomène, qui selon les projections de l'institut démographique japonais devrait continuer à augmenter dans les années à venir, inquiète les dirigeants politiques à cause de la baisse continue de la natalité (1,15 enfant par femme en 2024). Jolivet analyse également le succès de best-sellers comme <i>Ce mal qui a pour nom famille</i>, de Shimojii Akiko (non traduit en français), ou <i>Avoir le courage de ne pas être aimé</i>, d'Ichiro Kishimi et Fumiaki Koga (Trédaniel, 2018). La forme de l'abécédaire permet une lecture non linéaire de l'ouvrage.</p> <p>ÉMILIE GUYONNET</p> <p>THE ARCHITECTS OF DIGNITY. Vietnamese Visions of Decolonization. – Kevin D. Pham <i>Oxford University Press, 2024, 232 pages, 29,95 dollars.</i> <p>Le Vietnam a longtemps retenu l'attention pour ses victoires militaires contre l'impérialisme. Kevin Pham, maître de conférences à l'université d'Amsterdam, porte un autre regard sur le pays et sur la période, en étudiant la réflexion de six « architectes de la dignité » vietnamienne, qui sont autant de contributions pour la pensée politique. Comment restaurer sa dignité quand on porte la honte d'être colonisé ? Sous cet angle moral et politique, il lit les propos de figures célébrées par l'histoire nationale (Phan Boi Chau, Phan Chau Trinh, Nguyen An Ninh, Ho Chi Minh) et de voix moins attendues (Pham Quynh, Nguyen Manh Tuong). C'est depuis leur perspective, soutient Pham, que l'on mesure leur apport théorique : contre la tradition occidentale, la dignité n'est pas conçue comme l'attribut de l'individu, ni le fruit d'une demande de reconnaissance adressée au colon. Elle appartient à la nation capable d'un retour critique : en sondant sa honte d'être colonisée et ses causes, la communauté nationale trouve un puissant moteur dans sa lutte pour l'autodétermination.</p> <p>LÉO FABIUS</p> </p></p>	HISTOIRE DES KURDES. Des origines à nos jours. – Sous la direction d'Hamit Bozarslan <i>Éditions du Cerf, Paris, 2025, 624 pages, 29 euros.</i> <p>Sous la houlette d'Hamit Bozarslan, un panel d'historiens retracent l'histoire de ce peuple sans État, des origines à l'Empire islamique, de la guerre du Golfe à nos jours... Une initiative bienvenue quand on sait à quel point les Kurdes sont devenus un pivot diplomatique au Proche-Orient. Le tableau de l'histoire politique s'avère très complet, peut-être trop parfois, la partie médiévale, signée par Boris James, et celle consacrée à l'époque contemporaine (Cengiz Gunes) nous enfouissant respectivement sous une avalanche de noms de tribus et de partis politiques. Ce faisant, elles traduisent toute la richesse de cette histoire, mais au risque de perdre le lecteur peu averti... Trop de coquilles, pas assez de cartes, mais une synthèse sans précédent, précieuse voire indispensable pour quiconque souhaite travailler tant sur les Kurdes que sur les régions auxquelles ils sont liés. L'introduction de Bozarslan est éclairante, notamment quant aux ressorts de la société tribale qui a longtemps dominé au Kurdistan.</p> <p>LÉOPOLD MOULIN</p> <p>PERSONNE MORALE. – Justine Augier <i>Actes Sud, Arles, 2024, 288 pages, 22 euros.</i> <p>Dans ce récit, la romancière et essayiste Justine Augier reconstitue les divers pans et phases de l'enquête qui a conduit à la mise en accusation du cimentier Lafarge, en 2024, pour violation d'un embargo et financement de terrorisme, dans le cadre du maintien de ses activités en Syrie. Inaugurée en octobre 2010, l'usine devient l'épicentre de tractations entre divers échelons de l'entreprise et des factions armées sur le terrain (Kurdes, Organisation de l'État islamique [OEI]) durant le conflit qui a déchiré le pays. L'intérêt commun des protagonistes réside dans le maintien de la production : conserver les parts de marché pour Lafarge, en s'assurant que l'OEI bloque l'entrée du ciment turc en Syrie, et obtenir, pour cette organisation ainsi que d'autres groupes islamistes, un impôt garantissant la circulation des employés syriens. Au-delà de cette enquête aux nombreuses ramifications (Allemagne, Dubaï, Égypte, France, Syrie, Turquie), Augier raconte les efforts de la société civile pour rendre les mains-mères pénallement responsables des activités de leurs filiales.</p> <p>NICOLAS APPELT</p> <p>GÉOPOLITIQUE</p> <p>NOTRE SYSTÈME INTERNATIONAL. Une approche politique des relations internationales. – Guillaume Devin <i>Le Cavalier bleu, Paris, 2025, 152 pages, 19,90 euros.</i> <p>Professeur émérite de science politique, Guillaume Devin analyse la double dynamique des relations internationales : vers l'intégration, c'est-à-dire les interconnexions et donc l'union (économique, numérique...) ; vers la différenciation, c'est-à-dire des clivages croissants entre États ou groupes d'États. Il montre les « effets de compétition » et analyse le « dilemme de sécurité » qui fait que chaque État, en s'armant, alarme les autres. S'appuyant sur des réflexions de philosophes et de politistes, il réfléchit à la notion de « système international », héritière de celle de « système westphalien », liée aux traités, signés en 1648, qui conclurent deux longs conflits et marquèrent le début d'une élaboration d'un ordre international. Malgré une perturbante hétérogénéité, la multipolarité, la non-stabilité des normes, la montée d'acteurs non étatiques, l'auteur estime que dans un « monde en commun » il faudrait, pour mieux coexister, que tous adhèrent aux valeurs et aux traités onusiens.</p> <p>CHLOÉ MAUREL</p> </p></p>
L'ŒIL HANTÉ. L'art en alerte, 1919-1983. – Lucia Sagradini <i>Eterotopia, Paris, 2025, 120 pages, 16 euros.</i> <p>Sociologue de l'art, Lucia Sagradini rassemble plusieurs essais sur les rapports entre art et éthique, ou entre art et politique, du <i>Guernica</i> de Pablo Picasso à <i>L'Encyclopédie des guerres</i> de Jean-Yves Jouanna (entre autres). Deux de ces textes méritent une attention particulière. Le premier concerne le livre de l'écrivain allemand Peter Weiss <i>L'Esthétique de la résistance</i> (trois volumes, 1975-1981, Klincksieck), une version sous forme de fiction de ce que Walter Benjamin désignait comme « une histoire des vaincus ». Dans cette déclinaison de l'art en tant que lutte et résistance, Sagradini perçoit une démarche qui permet de « désintégrer » la philosophie heideggérienne. Le deuxième étudie l'épisode du <i>siluetazo</i> : des artistes argentins, en septembre 1983, décident de fabriquer trente mille silhouettes humaines, à taille réelle, pour figurer les trente mille personnes disparues sous la dictature militaire. Elles devaient être montrées au grand jour, dans l'espace public, à Buenos Aires. Après une journée d'exposition, le <i>siluetazo</i> a été interdit par la police, mais l'événement artistico-politique avait eu lieu, et ne sera plus oublié.</p> <p>CARLO ROVELLI</p>	LITTÉRATURE	<h2>Génération beat</h2> <p>par le plaisir, largement partagé par le lecteur, que procure le déplaisir de l'establishment. C'est toute une génération « contre » qui passe là – on croise la guitare de Bob Dylan, une vieille dame qui connaît Emma Goldman, le poète Ginsberg, le jeune Andy Warhol, bien d'autres... Mais peut-être que le personnage principal, c'est le territoire où se déroulent leur aventure. Rues et échoppes mi-squats, mi-galeries, trottoirs servant de tribunes à des orateurs improvisés ou invraisemblables, grandes marches pour l'égalité des droits et contre la guerre : Greenwich Village, une utopie géographique et émancipatrice qui annonce, comme le veut la chanson, que « <i>the times they are a-changin'</i> ». Et les temps changent en effet. Ce que constate Sanders : ses contes disent également la dissolution des beatniks dans le mouvement hippie, puis les années suivantes, plus sombres : « <i>Ils dirent adieu. Ils avaient assisté à la victoire de la Rapacité, de l'Avidité et de la Guerre.</i> » De Sanders, dont l'œuvre multiple jouit d'une notoriété certaine aux États-Unis, n'avait jusqu'à présent été traduit que <i>Les Tessons de Dieu</i> (Bourgois, 1972). Écrit en 1952, publié en 1985, opportunément réédité, le roman de Burroughs <i>Queer</i> (2), qu'on peut considérer comme la suite de <i>Junky</i>, et dont il a souligné qu'il était à sa façon autobiographique, a une tout autre tonalité. Il aboutit à une « <i>conclusion consternante</i> », comme le rappelle dans son introduction Oliver Harris. Consternante à plus d'un titre : les amours homosexuelles sont vouées à l'échec, la relation qu'entretiennent les protagonistes Lee et Allerton, dans un Mexique inquiétant, est désespérément toxique, et même leur quête d'une plante censément dotée de propriétés télépathiques, le yagé, restera sans succès. Restent toutefois le goût de la route, les appels (et peu importe qu'ils soient entendus) de la chair à la chair, les réminiscences. Et, debout, au bout de l'errance, la silhouette solitaire de Lee. En février 2025, une adaptation cinématographique est sortie en France, réalisée par Luca Guadagnino.</p> <p>ARNAUD DE MONTJOYE</p> <p>(1) Ed Sanders, <i>Contes de la gloire beatnik</i>, traduit de l'anglais (États-Unis) par Julien Besse et Émilien Bernard, L'Oie de Cravant - Demain les flammes, Montréal-Toulouse, 2025, 528 pages, 24 euros.</p> <p>(2) William Burroughs, <i>Queer</i>, traduit de l'anglais (États-Unis) par Sylvie Durastanti et Christine Laferrière, avec une introduction d'Oliver Harris, Christian Bourgois, Paris, 2025, 240 pages, 9 euros.</p>
MICHAEL LÖWY	LITTÉRATURE	<h2>Décrocher la Lune</h2> <p><i>Le Monde et vice versa</i> de James Morrow</p> <p>Traduit de l'anglais (États-Unis) par Sara Doke, Au diable Vauvert, Vauvert, 2025, 400 pages, 24 euros.</p> <p>La Terre brûle. Jusqu'ici, rien de nouveau sous le soleil. Mais elle ne brûle qu'en surface, là où se déploie le monde de Solaria. Car, à quarante kilomètres sous la croûte terrestre, les métropoles unies de Quondonia, au cœur du globe, ignorées de l'immense majorité des Solariens, subissent un grand refroidissement. Les activistes sous-croûte l'attribuent aux industriels qui n'ont cessé de percer et d'exploiter le noyau de la planète. La température baisse, les marges de profit des producteurs de verre joyeux, une drogue qui maintient la population bien docile, augmentent.</p> <p>Les gouvernements quondoniens ont un plan pour remédier au problème. Au lieu de renoncer à l'exploitation minière, ce qui permettrait au noyau de se régénérer, ils se proposent de l'échanger avec la Lune, car elle est bien plus chaleureuse qu'il n'y paraît : son activité volcanique permet sans aucun doute de redresser les températures. Et pour faire approuver par l'opinion ce plan qui peut surprendre, le gouvernement envoie un émissaire qui ressemble à « <i>un elfe venant de se faire licencier par le père Noël</i> » recruter le Solarien Eamon Keen, ancien porte-plume du président des États-Unis, devenu, par un vague sursaut de moralité, écrivain de fantasy. À charge pour lui de rédiger le discours qui convaincra les Quondoniens. Accompagné de Dalia, auteure de polar inachevés et épataante partenaire, Eamon se lance dans l'aventure sous la surface. Il y croise des militants écolos opposés à l'échange, des chimères monstrueuses et chaotiques qui étaient autrefois des multinationales prospères, un alchimiste tout-puissant, férus de philosophie et rêvant de retourner la croûte terrestre comme un gant, une poignée de grands patrons cryogénisés et une Greta Thunberg alternative, quasi messianique. Le titre original du roman, <i>Madly in All Directions</i>, qu'on pourrait transposer en <i>Dingueries tous azimuts</i>, tient remarquablement ses promesses.</p> <p>James Morrow est un irrévérencieux. Il a le style exubérant, parfois surréaliste, et la réflexion subtile. Les métaphores énormes, l'invention en roue libre, l'humour satirique, c'est là sa signature. Son multiprimé <i>En remorquant Jéhovah</i> est une critique acide de la religion dans laquelle le corps immense et trépassé de Dieu est repêché dans l'océan avant d'être installé dans un parc d'attractions. Dans <i>Hiroshima n'aura pas lieu</i>, hommage aux séries Z des années 1950, des iguanes géants cracheurs de feu, débarqués sur les côtes japonaises, ont remplacé les bombes atomiques américaines. <i>Cité de vérité</i> met en scène une ville où il est interdit de mentir. <i>L'Arche de Darwin</i> relate les tribulations d'une jeune actrice bien décidée à dérober le manuscrit de la théorie de l'évolution pour remporter le gros lot d'un concours destiné à prouver ou nier l'existence de Dieu. Morrow a ses causes, mais sa fantaisie les délesté de toute pesanteur.</p> <p>Dans <i>Le Monde et vice versa</i>, l'urgence climatique est traitée avec les codes de la fantasy : un héros élu, entouré de fidèles compagnons, part en quête pour sauver le monde. Morrow pointe l'obsession du capitalisme et de ses émissaires sorciers pour les solutions technophiles absurdes destinées à le préserver. Mais c'est la vitalité de la fable, son imperturbable inventivité, sa richesse comique qui lui donnent une puissance étonnante.</p> <p>NICOLAS MELAN.</p>

LITTÉRATURE

Décrocher la Lune





DU MONDE

En ses tranchées obscures

Moi ?

de Peter Flamm

Traduit de l'allemand par Peggy Rolland,
Denoël, Paris, 2025, 144 pages, 18 euros.



HALETANT, nerveux, paranoïaque, fantasmagétique, le récit emporte tel le courant d'un fleuve trop puissant pour qu'on puisse espérer s'y soustraire. Impuissants, narrateur et lecteur suffoquent pareillement, ne sortant la tête de l'eau que pour dire l'incompréhensible ou bien lire l'impensable.

Ce texte est une confession, celle d'un homme qui aboîte les frontières entre vie et mort, vérité et mensonge, rêve et cauchemar. « *Moi ? Ce n'est pas moi qui m'exprime par ma bouche, messieurs les juges, c'est un mort.* » Ainsi débute cette œuvre énigmatique. Tandis que s'achève la première guerre mondiale, un homme meurt au champ de bataille, du côté de Verdun. Le narrateur, un boulanger, découvre le cadavre et, sans réfléchir, lui dérobe « *son passeport, son nom. Et son destin.* »

Plus tard, mû par une force obscure, il prendra le train pour Berlin, où habitait le défunt; il voyage en première classe, entérinant de fait un changement de statut social. Lorsque quelqu'un l'apostrophe à la gare, le fantastique surgit et le réel déraille : « *Ben ça alors, c'est toi, docteur, tu es revenu, tu es vivant ? Que va dire Grete ? La rumeur court qu'il t'est arrivé quelque chose...* »

Inexplicablement, femme, mère et amis le reconnaissent. Nul doute. Il est le docteur. Ce qui ajoute à sa confusion mentale : « *C'est de la folie pure, ce qui se passe ici (...) Pour qui me prennent ces gens ? Tout cela n'est qu'une erreur. Qui suis-je, qui suis-je donc ?* » On l'appelle Hans, il se nomme Wilhelm. Seul le chien n'est pas dupe de la supercherie et grogne à son approche.

S'ils sont reconnaissables, les soldats rescapés n'en sont pas moins méconnaissables : « *Tout s'éclaire à présent :* »

le passeport, le nom de l'autre (...), visage et nom sont indissociables, et c'est moi l'autre, à présent, et c'est à moi de vivre sa mort jusqu'au bout, sa vie, alors qu'il git là-bas, sous terre, dans la boue (...), je suis pourtant moi-même et c'est bien moi qui m'observe, moi qui suis l'autre mais aussi moi-même... »

Allégorie saisissante, *Moi ?* révèle la métamorphose invisible, la transfiguration des êtres confrontés à la barbarie : « *La guerre s'est interposée. La guerre et la mort. Quelque chose en nous a changé, s'est éteint puis transformé.* » De monologues intérieurs en dialogues acérés, *Moi ?* raconte cette mutation. Jalouse extrême, sentiment de persécution, crises de violence transposent la guerre sur le terrain privé, comme autant de manifestations de la grande perturbation d'un choc post-traumatique : « *Je sors d'une cave sombre et je vois la lumière pour la première fois (...), et c'est si effroyable, le monde, les choses, soi-même, soi-même encore plus que le reste.* » Il basculera, et commettra un meurtre.

Roman de la dualité, de la division, de l'étrangeté à soi-même... Peter Flamm est le pseudonyme d'Erich Mosse, né à Berlin en 1891. Médecin juif allemand, il est l'auteur de quatre romans. Le premier – *Moi ?* – paraît en 1926, et aura un grand rayonnement international. Au début des années 1930, il fuit Berlin et s'installe à New York comme psychiatre.

Dans le récit, de retour à Verdun, le narrateur livre une conclusion sans appel : « *Je n'entends que le mugissement des morts : (...) ci-gisent nos frères, ci-gît l'Europe, ci-gît l'humanité, me voilà ici, moi-même je gis, ci-gît ma vie...* »

XAVIER LAPEYROUX.

LORSQUE son récit autobiographique paraît en 1971 à Francfort, dans une maison d'édition issue de l'émigration blanche réactionnaire, la socialiste-révolutionnaire russe Ekaterina Olitskaïa en est « *concernée* » : après quarante ans de prison, d'exil et de camp, elle n'a rien renié de son idéal. Elle confie donc au mathématicien Leonid Pliouchtch – dissident soviétique marxiste qui arrive à Paris en 1976, tapuscrit sous le bras – le soin de trouver à son livre un lieu où il se sente « *parmi les siens* »(1). Ce sera d'abord chez Deuxtemps Tierce, en 1991, par l'intermédiaire de la cinéaste (et traductrice) Hélène Chatelain. En republiant *Le Sablier*, les Éditions du bout de la ville, de sensibilité libertaire, restent fidèles à son souhait(2).



posée au cordeau, reflète parfaitement l'architecture carcérale et l'abolition des corps qu'évoque Michel Foucault dans *Surveiller et punir*.

LAETITIA GUILLEMIN.

PHOTOGRAPHIE

Les mauvaises filles

ACADILLAC, Doullens et Clermont-de-l'Oise, des institutions publiques de placement pour filles mineures ont accueilli, de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle, des « mauvaises filles ». On nommait ces lieux des « écoles de préservation ». Artiste iconographe, Agnès Geoffray réinterprète des archives photographiques. Elle s'intéresse particulièrement à la représentation des femmes dans l'histoire. À partir des fonds institutionnels de ce qu'on a pu aussi appeler des maisons de redressement, elle propose, à la suite d'une résidence effectuée avec l'historienne de l'art Vanessa Desclaux, des portraits fictionnels de ces « inéducatives »(1). Les images dépouillées dialoguent avec des documents d'époque (rapports d'inspection, articles de presse, fiches de signalement judiciaire...) et nous plongent dans l'univers réinventé de ces jeunes filles, comme en un prolongement moderne de leurs histoires. Les gestes isolés, comme les poings en tension sur lesquels sont inscrites des injonctions, expriment l'ambivalence entre l'empêchement et l'émancipation. La construction des images en noir et blanc ou quasi monochromes, com-

BIOGRAPHIES

AMBROISE CROIZAT. Justice sociale et humanisme en héritage. – Emmanuel Defouloy

Grai Bleu Éditions, Lille, 2025, 278 pages, 12 euros.

Ils étaient un million à suivre la dépouille d'Ambrôise Croizat (1901-1951). Le journaliste Emmanuel Defouloy retrace la vie et le sens de l'engagement de celui qui est aujourd'hui largement oublié, grâce notamment aux archives de son petit-fils Pierre Caillaud-Croizat. Ouvrier « métallo », cégétiste, grand organisateur de grèves, député communiste, il sera arrêté devant l'Assemblée nationale en 1939 puis emprisonné jusqu'en 1943. Après-guerre, la puissance de la Confédération générale du travail (CGT) et du Parti communiste français (PCF) ainsi que le discrédit d'un patronat trop compromis permettent de réinstaurer les lois du Front populaire et d'imaginer une caisse unique de Sécurité sociale, là où opéraient un millier d'opérateurs privés. Pierre Laroque, haut fonctionnaire, est son concepteur, et Croizat, ministre du travail, la met en pratique. On doit à ce dernier d'autres avancées : la suppression de l'abattement de 10% sur le salaire féminin, l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles par la Sécurité sociale, la création des comités d'entreprise, de la médecine du travail...

HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD

UNE ENQUÊTRICE À L'ONU. – Agnès Callamard, avec Alexandre Duyck

Flammarion, Paris, 2025, 248 pages, 21 euros.

Secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard fut aussi rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (2016-2021) – un « *statut fait d'incohérences ubuesques* ». À ce titre, elle a enquêté sur des assassinats, comme ceux des reporters français Ghislaine Dupont et Claude Verlon en 2013 au Mali, ou celui du journaliste saoudien Jamal Khashoggi en 2018, et a notamment réussi à obtenir les enregistrements de ses derniers moments dans le consulat d'Istanbul, prouvant qu'il a bien été assassiné froidement. Elle décrit les pesanteurs administratives et la friabilité du secrétariat général de l'ONU, refusant de financer le déplacement de son équipe. Elle raconte aussi comment, au fil de son parcours, commencé comme étudiante à l'université Howard, la « *Harvard noire* », avec un état d'esprit « *rebelle* », elle a progressivement acquis de plus en plus d'empathie pour les victimes et de ténacité pour faire appliquer le droit. Convaincue de l'échec des réponses militaires, elle souligne son attachement aux réponses judiciaires face aux crimes politiques, et la nécessité de lutter contre l'impunité.

C. M.

SOCIÉTÉ

ETRE LÀ OÙ ÇA SE PASSE. – Hugo Melchior

Éditions Séditions, Rennes, 2024, 206 pages, 15 euros.

Dix ans après le mouvement des « établis » maoïstes, en juin 1980, lors de son 4^e congrès, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) – alors principalement composée d'enseignants et de salariés des entreprises publiques – décide de s'implanter « *là où ça se passe* » : dans les segments les plus concentrés de la classe ouvrière industrielle. Seule une centaine de ses militants non ouvriers accepteront de bifurquer, au prix souvent du renoncement à une autre carrière plus avenante, avant que leur organisation abandonne cette orientation cinq ans plus tard. Si la tentative s'est soldée par un échec collectif, elle n'en a pas moins durablement marqué ceux qui s'y sont engagés. Hugo Melchior, dans ce livre financé grâce à une cagnotte, nous présente les trajectoires de plusieurs « *embauchés* ». Outre un témoignage au plus près du vécu de ces militants trotskistes sur la dureté des conditions de travail, il en ressort que ces expériences ont confirmé à leurs yeux la légitimité de leur engagement au service des salariés, au point de convaincre certains de ne pas quitter les collectifs dans lesquels ils étaient parvenus à s'intégrer, la loyauté apparaissant comme le ciment de la solidarité ouvrière.

ALAIN BIHR

MILLE VIES. Récits depuis la prison. – Collectif

Ici-bas, Toulouse, 2024, 300 pages, 23 euros.

« *J'étais toute petite quand j'ai voyagé en pensée jusqu'à ce lieu (...) où, d'après ce qu'on raconte, il n'y a que des gens méchants.* » L'artiste mexicaine Tania Bohórquez, victime dans son enfance d'agressions incestueuses, a voulu confronter ceux qui ont exercé la violence à un rituel cathartique célébré dans la cour d'une prison. Quarante-deux détenus, hommes et femmes, ont ainsi choisi de raviver leurs histoires. Il y a du réalisme magique dans ce récit à la fois fragmenté et choré : des produits illicites, des fantômes, des lions et des rats cohabitent avec les humains ; la routine carcérale forge de curieuses sociabilités ; des gangs gouvernent la taule ; l'État lance ses troupes pour reprendre la main. Ce livre, illustré par les gravures des détenus, fabriquées dans l'atelier Gráficas Siqueiros et s'inspirant de photographies d'Antoine d'Agata, a été traduit et adapté par Bruno Le Dantec. « *Je vais me réveiller et ne plus fermer les yeux pour jour de la vie qu'il me reste. Mourir les yeux ouverts pour, une fois mort, regarder encore un peu la vie.* »

CHRISTOPHE GOBY

LA GUERRE GLOBALE CONTRE LES PEUPLES. Mécanique impériale de l'ordre sécuritaire. – Mathieu Rigouste

La Fabrique, Paris, 2025, 304 pages, 17 euros.

Le capitalisme « *porte en lui-même une propension impérialiste* » structurée par la « *recherche maximale de profit* ». La guerre est la règle des grandes puissances pour maintenir un système économique à bout de souffle. Le sociologue Mathieu Rigouste s'appuie sur deux décennies d'enquête pour aller plus loin que ces postulats de base. Les techniques de contre-insurrection sont intégrées aux guerres mondiales, et inversement, grâce à un véritable « *boomerang impérial* » entre les champs de bataille métropolitains et coloniaux. En partant des résistances populaires et locales à l'échelle planétaire, Rigouste développe le concept d'« *apartheid global* », désignant la manière dont ces puissances organisent « *un ordre international* » fondé sur « *une participation raciale et patriarcale de la planète* » : camps, emprisonnements, techniques de surveillance... Selon lui, il existe un véritable « *business de la guerre globale contre les peuples* », qui va de la Palestine aux favelas brésiliennes, en passant par les contrôles aux frontières européennes. Un essai qui est aussi pensé comme un outil de résistance afin de « *mieux comprendre ce qui nous empêche de nous libérer face aux classes dominantes* ».

SELM DERKAOUI

ÉCONOMIE

CAPITALISM AND ITS CRITICS, A HISTORY. From the Industrial Revolution to AI. – John Cassidy

Farrar, Straus & Giroux, New York, 2025, 624 pages, 36 dollars.

De la Compagnie des Indes à l'ère de l'économie numérique, John Cassidy, chroniqueur économique de l'hebdomadaire *The New Yorker*, retrace l'évolution du capitalisme à travers les écrits de ses critiques et contempteurs, réformateurs ou révolutionnaires – le présent souvent comme un système « *sans âme, prédateur, injuste, instable et destructeur, mais aussi conquérant et écrasant* » ou « *toujours en crise, se remettant d'une crise ou se dirigeant vers la prochaine* ». Cet essai limpide, qui couvre deux siècles et demi, consacre un chapitre au luddisme, ce mouvement d'artisans du textile qui détruisaient, dans les années 1811-1813, les métiers à tisser introduits en Angleterre et perçus comme une menace pour leur gagne-pain. La montée des oligarchies qui accompagnait le creusement des inégalités, le « *populisme* » d'extrême droite, les guerres commerciales lancées par l'administration Trump, le réchauffement climatique, l'essor de l'intelligence artificielle à but lucratif... ne manquent pas d'inquiéter l'auteur, qui, se fondant sur l'histoire du capitalisme, suggère qu'un changement de cap n'est pas à exclure.

IBRAHIM WARDE

HISTOIRE

Au nom de la révolution

Olitskaïa n'a que 20 ans lors de la révolution de février 1917 ; elle rejoint le courant socialiste-révolutionnaire (SR), proche de la paysannerie. Déportée aux îles Solovki par le pouvoir en 1923, elle poursuit sa formation militante au contact des anciens « SR » qui ont conquis à l'époque tsariste des droits comme prisonniers politiques : nommer des représentants, jouer au théâtre et gérer une bibliothèque. Une fois libérée, elle est envoyée à Chymkent, au Kazakhstan, où elle se fonde dans la société des relégués : d'anciens opposants, devenus comptables, statisticiens, précepteurs dans des contrées reculées de l'Union soviétique. En 1931, elle rebascule dans la clandestinité, contre l'avis de ses camarades. En prison, les « *purgés* » des années 1930 sont devenus majoritaires. Membres dévoués du

Parti, ils considèrent Olitskaïa et ses semblables comme des ennemis du peuple. « *Je suis communiste, je ne suis coupable de rien* », lui lance une codéteneuse. Plutôt que d'apprendre à communiquer en morse par les murs ou à organiser une grève de la faim, ils espèrent la révision de leur jugement. Le régime carcéral alors se dure. Le récit s'arrête au seuil des camps de la Kolyma. Parce qu'elle raconte une éducation politique, autant qu'une expérience carcérale, Olitskaïa n'en dit rien : là-bas, le seul combat possible est de survivre.

Lorsque éclate la révolution de 1917, la menchevik Eva Broido vit en réclusion en raison de son engagement pacifiste, avec sa fille Vera. Dans *Fille de la révolution*, celle-ci revient sur sa propre enfance sibérienne, le retour précipité à Petrograd après la chute du tsar, la fuite à Vienne avec sa mère en 1920 pour rejoindre son père, lui aussi réfugié(3). La famille s'installe à Berlin, où Vera grandit au milieu des exilés mencheviks. En 1927, sa mère retourne clandestinement en Russie et se fait rapidement arrêter. La police échoue à lui extorquer l'autocritique publique qu'on attendait d'elle, elle est exécutée en 1941, à 65 ans. Dans la deuxième partie, Broido raconte sa rencontre amoureuse avec Raoul Hausmann, cofondateur du mouvement Dada, classé par le régime nazi parmi les artistes « *dégénérés* », de vingt ans son aîné et marié à Hedwig Mankiewicz. Il fera d'elle de nombreuses photographies, qui deviendront célèbres. En 1933, le trio fuit à Ibiza. « *C'était une vie aussi idyllique que possible. Pourtant sa perfection me fit comprendre à quel point ma propre vie était imparsitaire et fausse. Au début de l'été 1934, je quittai Ibiza et Raoul.* » Broido ne se satisfaisait-elle plus d'être une muse ? Elle consacrera ensuite une grande partie de sa vie à l'étude du mouvement menchevik.

HÉLÈNE RICHARD.

(1) Cf. Michael Scott Christofferson, *Les Intellectuels contre la gauche. L'idéologie antitotalitaire en France (1968-1981)*, Agone, 2014.

(2) Ekaterina Olitskaïa, *Le Sablier*, traduit du russe par Francine Andreieff et Hélène Chatelain, Les Éditions du bout de la ville, Le Mas-d'Azil, 2024, 600 pages, 25 euros.

(3) Vera Broido, *Fille de la révolution*, traduit de l'anglais par Anne Foucault et Maria Matalaev, Allia, Paris, 2025, 256 pages, 15 euros.



HISTOIRE

À TRAVERS LA RÉVOLUTION RUSSE.
– Albert R. Williams*Les Bons Caractères, Pantin, 2025, 300 pages, 16 euros.*

Ce témoignage à vif, publié en 1921 aux États-Unis et dix ans plus tard en France, est présenté aujourd'hui dans une nouvelle traduction, et utilement annoté. Le journaliste américain Albert R. Williams, moins connu que son ami John Reed (*Dix jours qui ébranlèrent le monde*, 1919), a passé quatorze mois en Russie à partir de juin 1917. Il plonge (et le lecteur avec lui) dans la période révolutionnaire, où il a été de toutes les étapes cruciales. Sur place le 25 octobre au Palais d'hiver, à Saint-Pétersbourg, présent lors d'autres moments de basculement politique, il rencontre Léon Trotski, Lénine et d'autres «rouges» – des bolcheviks à l'intelligentsia divisée –, des «blanches» aussi, et enfin (et surtout) ceux qui se trouvent au bas de l'échelle – marins, bagnards, ouvriers, paysans –, dont il transmet les paroles. Avec humour, il note des curiosités ou des incompréhensions réciproques. Ce livre fait entendre un étrange écho inversé du monde actuel et le leitmotiv «les choses sont ainsi» : comme le montre Williams, oui, «elles le sont mais peuvent changer».

ODILE BELKEDDAR

MUSIQUE

SUNWISE. – Brigitte Chaimbeul

Tak : til-Gitterbeat-Modulor, 2025. CD 15 euros, vinyle 23 euros, digital 9 euros.

En 2019, la Française Éliane Radigue (née en 1932) avait composé *Occam XXVII*, une pièce pour cornemuse solo interprétée par Erwan Keravec, lequel est aussi capable de reprendre Philip Glass ou Terry Riley avec des ensembles de sonneurs. Radigue et Keravec pratiquent le drone, musique minimaliste ou des notes (ou ensembles de notes) sont tenues ou répétées sur de longues durées. À 27 ans, la joueuse de *smallpipes* (petite cornemuse écossaise) Brigitte Chaimbeul emprunte à son tour le chemin escarpé de ces expérimentations radicales, avec une hardiesse qui impressionne. Son troisième album, *Sunwise*, tient pour l'essentiel du solo, même si elle accueille le saxophoniste Colin Stetson, qui pratique le souffle continu. Impregnée du folklore dont la plupart des chansons sont exhumées, elle y fait entendre sa voix, en répétant des motifs d'autant plus enivrants que l'enregistrement est superbe (écoutez-le au casque). «Ce disque suit l'érente de l'hiver», dit Brigitte Chaimbeul. Mais il est aussi le feu au coin duquel se réchauffer.

ÉRIC DELHAYE

POÉSIE

HORTUS CONCLUSUS. – Karim Kattan

L'Extrême contemporain, Paris, 2025, 168 pages, 16 euros.

Premier livre de poésie de Karim Kattan, écrivain palestinien d'expression française né en 1989, *Hortus conclusus*, le «jardin enclos» du *Cantique des cantiques*, nous offre une sorte de territoire idéal où le rêve rejoint la brutalité du réel (à moins que ce ne soit l'inverse). Alternant vers et prose, ces textes pleins d'humour, d'érotisme et de féerie lyrique, tissés comme des madrigaux, nous emmènent quelque part entre un couvent niché dans le village d'Artas et une vallée de roses sauvages, aujourd'hui disparue. On pourra y croiser d'orgueilleux Babyloniens (*beaux comme des Babyloniennes*), des fantômes sur une route la nuit, un *check-point* sur la lune, l'Hôtel Mirage, un oiseau du Waqwaq derrière une baie vitrée, une sorcière d'Endor; dans la chambre de la peur, des étoiles en plastique «qui ne brillent même pas», Pasiphaé en rut, une enfance perdue où l'herbe pousse, le «mille-millième étage» d'une mégapolis, la lumière de l'aube, toujours, comme un désir. Et partout le double du monde (*tremblant, malade et hanté*); et peut-être, au cœur de l'anéantissement actuel : le lieu de toutes les retrouvailles.

CLÉMENT BONDU

SPORTS

UNE HISTOIRE SPORTIVE DU XIX^e SIÈCLE (Angleterre-France). – François Bourmaud*Atlande, Neuilly-sur-Seine, 2024, 444 pages, 25 euros.*

L'histoire des sports modernes est souvent présentée comme celle de leur diffusion, au XIX^e siècle, depuis un centre, le Royaume-Uni, vers une périphérie, la planète entière. Sans être fausse, cette description escamote le fait que, partout où ils allèrent, les Britanniques adeptes de sport (ils ne l'étaient pas tous) rencontrèrent une culture athlétique préexistante et surtout des résistances. S'ils se servirent du sport dans leur stratégie coloniale au sein de leur empire, il ne pouvait en aller de même en Europe. Sur plus d'un siècle (1815-1914), l'historien François Bourmaud examine ainsi le cas de la France, où furent notamment importés football, rugby, hippisme, cricket. Ceux de ces sports qui s'installèrent pour le bon coururent les adaptations propres au phénomène d'acculturation, sans compacter les modulations dues aux Français anglophones (ou aux Anglais francophiles), qui firent œuvre de pionniers. Le cricket, qui fut l'objet d'une tentative d'implantation sous le Second Empire, est l'exemple même d'*«échec d'un transfert culturel»*. L'introduction de l'hippisme, en revanche, fut une réussite.

FRANÇOIS BOREL-HÄNNI

IDÉES

Résistance, invention collective

Il aimait la nuit, celle des rencontres et des plaisirs illicites. Homosexuel et toxicomane, oui. Il ne le dissimula jamais. L'imaginer comme l'un de ces dandys qui brillent dans les films et séries hantés par les cabarets berlinois ne serait pas faux, mais pire. Ce serait effacer, sous le cliché de ce que le petit-bourgeois charmé nomme transgression, ce qui va être le plus remarquable de l'existence de Klaus Mann (1906-1949) : le refus actif du fascisme, au nom d'un humanisme intransigeant, revendiquant l'équilibre entre la part intime, accueil des ombres de l'âme, et la part collective, combat contre le pouvoir de la force exterminant les droits humains.

Portant pour l'essentiel sur les années 1930, le portrait mental que dessine Gilles Collard permet, de façon assez saisissante, de situer Klaus Mann dans le paysage intellectuel du temps, dont il est l'un des acteurs (1). Fils d'une icône, Thomas, et neveu de Heinrich, plus «rouge» et audacieux, le jeune Klaus n'aura pourtant pas peur de prendre la plume pour raconter son monde et le monde. Dans ses romans, dans les journaux. Et il n'est pas un tiède. Très tôt, il prend position contre le nazisme. Une part des intellectuels et des artistes divaguent alors autour de l'«essence» allemande, et ils ne sont pas toujours d'extrême droite. Les notables délicieusement civilisés sont lents à mesurer ce qu'il se passe. Il quitte l'Allemagne le 5 mars 1933. Il n'y a pas pour lui d'accommodement possible. Il va fonder une revue, destinée à faire entendre les exilés et les anti-nazis, *Die Sammlung*, accueillie par les toutes jeunes éditions néerlandaises Querido. De septembre 1933 à août 1935, elle publie Bertolt Brecht, Ernst Bloch, Albert Einstein, Joseph Roth, André Gide... Pour son lancement, Stefan Zweig décline, Thomas Mann aussi : trop «politique». C'est magnifique de franchise. Klaus ne cessera pas de se battre, par ses écrits, ses interventions, son engagement dans l'armée américaine. L'Allemagne «libérée» ne le lui pardonnera pas. Son roman *Mephisto* (1936) met en scène, sous un masque peu égarant, une personnalité célèbre, le comédien Gustaf Gründgens, qui, un temps communiste, devint sans hésiter un soutien du

régime et en fut bien récompensé. Après-guerre, l'acteur était toujours là, et toujours chéri de tous. *Méphisto*, blessant pour ces braves gens et pour leur star, fut interdit. Il fut réédité, quoique toujours sans autorisation, en 1981. Klaus s'est suicidé en 1949.

Uwe Wittstock retrace l'équipée, l'héroïsme, le désespoir, la ténacité de nombre des «confrères» de Klaus, de mai-juin 1940 à juin 1941, jour par jour, ou presque (2). Écrivains, artistes piégés en France, Juifs, communistes, «dégénérés», antinazis identifiés. C'est stupéfiant et bouleversant. Anna Seghers, Hannah Arendt, Lion Feuchtwanger, Walter Benjamin, Franz Werfel, tant d'autres. Ils n'ont pas les papiers qu'il faut, les règles changent brutalement entre la déclaration de guerre et l'armistice, ils se cachent, ils cherchent à partir, ils sont internés... Tout est rocambolesque, tout est menace, mais le hasard et le coup de main de François non pétainistes changent parfois la donne. Avec l'arrivée de l'Américain Varian Fry en août 1940 à Marseille, l'espérance est plus vif. Mandaté par l'Emergency Rescue Committee, il est porteur d'une liste de gens dont il doit organiser le départ. Il va, avec son équipe, largement dépasser les consignes (3). Invention collective d'une résistance. Faux papiers, passeurs, rapports tendus avec le Comité, le consulat et Vichy, passages toujours risqués, par les Pyrénées, attente du bateau qui conduira en Amérique... L'histoire s'achève un an plus tard, avec l'expulsion de Fry. Tout, le courage, la dignité, la camaraderie, tout est inoubliable.

EVELYNE PIEILLER.

(1) Gilles Collard, *Klaus. Une vie antifasciste*, Climats, Castelnau-le-Lez, 2025, 384 pages, 23 euros; Klaus Mann, *Contre la barbarie, 1925-1948*, Libretto, Paris, 2024, 448 pages, 12,20 euros.

(2) Uwe Wittstock, *Marseille 1940. Quand la littérature s'évade*, Grasset, Paris, 2025, 496 pages, 28 euros. Du même auteur, on peut aussi lire le remarquable *Février 33. L'hiver de la littérature*, Grasset, Paris, 2023.

(3) Varian Fry, «*Livrer sur demande*», Agone, Marseille, 2017. Cf. également Anna Seghers, *Transit*, Autrement, Paris, 2018.

ÉCONOMIE

Capitalisme autoritaire et États privatisés

Si la démocratie libérale avait su, depuis le XIX^e siècle, asseoir sa domination idéologique en jouant sur l'assimilation du «libre choix» individuel lors du vote politique à celui du consommateur sur un marché supposé concurrentiel, le capitalisme contemporain ne s'en soucie plus guère. Il entreprend même de défaire le lien établi depuis la fin de la seconde guerre mondiale entre croissance économique et stabilité sociale. Cette grande transformation, les historiens Arnaud Orain et Quinn Slobodian en brossent la toile de fond ainsi que les perspectives. Tous deux font un même constat. Tant l'épuisement du néolibéralisme que les exigences du nouveau régime d'accumulation impliquent des modes d'organisation économiques et politiques encore plus autoritaires, reposant sur trois pivots : le contrôle des mers et de leurs infrastructures; la mise en place de nouvelles formes de comptoirs économiques, importées au Nord depuis les anciens territoires impériaux; enfin, l'instauration de logiques rentières fondées non sur la production mais sur l'appropriation des ressources naturelles et humaines, qui ruinent les normes des marchés concurrentiels.

Slobodian s'attache à montrer comment le bouleversement de l'ordre mondialisé, avec son foisonnement de zones économiques spéciales, d'enclaves de stockage, de ports francs, de cités-États et de paradis fiscaux, découle d'une volonté politique de rupture avec les réglementations instituées et les taxations étatiques, pour instaurer un type de société dont les «résidences fermées» (*gated communities*) constituent le modèle ultime – une sorte de séparatisme interconnecté (1). Il suit les utopies économiques-politiques promues par les libertariens radicaux, successivement inspirées par Hongkong ou le Honduras dans les années 1970, l'Afrique du Sud au cours de la décennie suivante, Singapour dans celle d'après puis Dubaï depuis les années 2000. Dans ces territoires exemptés des règles commerciales communes et abrités par des régimes non démocratiques, les fonctions régaliennes de l'État se retrouvent

capturées par des entités privées : le démantèlement des anciennes souverainetés politiques profite à des logiques rentières.

Cette tendance révèle sa dimension systématique une fois replacée dans une perspective historique, comme le montre Orain dans son livre consacré à ce qu'il nomme un «*capitalisme de la finitude*», focalisé sur l'idée d'un «monde fini, borné, limité, qu'il faut accaparer dans la précipitation», en utilisant tous les moyens possibles pour appauvrir les autres (2). Il décrit cette «*vaste entreprise navale et territoriale de monopolisation d'actifs – terres, mines, zones maritimes, personnes esclavagisées, entrepôts, câbles sous-marins, satellites, données numériques –, menée par des États-nations et des compagnies privées afin de générer un revenu rentier hors du principe concurrentiel*». Cette forme de mercantilisme soucieux de contrôler les flux économiques – qui a régné aux XVI^e et XVII^e siècles, puis de 1880 à 1945, avant de dominer à nouveau depuis une quinzaine d'années – s'est trouvée périodiquement concurrencée par un capitalisme libéral désireux de promouvoir les marchés, de 1815 à 1880, puis de 1945 à 2010.

Le contrôle de l'organisation spatiale, entamé avec les comptoirs, les magasins, les ports et les chemins de fer, se poursuit aujourd'hui avec le «tournant logistique» qui fait primer l'entrepot sur l'usine, le stockage sur la fabrication, le transport sur la production. Au risque de faire passer l'idéal du libre marché pour un havre de paix et de prospérité, ces deux essais montrent en quoi et comment se renforcent des tendances autoritaires nécessaires au fonctionnement du capitalisme global.

FRANCK POUPEAU.

(1) Quinn Slobodian, *Le Capitalisme de l'apocalypse. Ou le rêve d'un monde sans démocratie*, Seuil, Paris, 2025, 368 pages, 25,50 euros.

(2) Arnaud Orain, *Le Monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVI^e-XXI^e siècle)*, Flammarion, Paris, 2025, 368 pages, 23,90 euros.

DANS LES REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** La coercition économique, arme de guerre. Qui profite du monde postaméricain? Ce modèle chinois qui permet richesse et puissance. Contrôle des territoires et puissance maritime dans la lutte pour un nouvel ordre mondial. (Vol. 104, n° 5, septembre-octobre, bimestriel, 74,99 dollars par an. – New York, États-Unis.)

□ **SURVIVAL.** Les dangers de la politique israélienne de «changement de régime» en Iran; les architectes de la stratégie de M. Xi Jinping. Résistance de la démocratie sud-coréenne. Pourquoi la stratégie antichinoise de M. Donald Trump va échouer. (Vol. 67, n° 4, août-septembre, bimestriel, 16,99 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE NATION.** Cette publication partenaire du *Monde diplomatique*, récemment dénoncée par le vice-président américain James David Vance, rappelle que l'américanisme a coïncidé depuis un siècle avec l'anticommunisme, de la «peur des rouges» au trumpisme. (Vol. 321, n° 2, septembre, mensuel, 12,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Comment le monde a capitulé face à la crise climatique. Les dystopies militarisées concoctées dans la Silicon Valley. Retour sur l'assassinat de Patrice Lumumba en 1961 et les complots de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA) en Afrique. (Vol. LXXII, n° 14, 15 septembre, bimestriel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Dans les années 2010, le niveau de violence au Salvador était comparable à ceux observés en Irak ou en Syrie. En 2024, le taux de morts par homicide a chuté de 98% – avec trois hommes sur cent en prison. Retour sur la méthode du président Nayib Bukele. (Vol. 47, n° 16, 11 septembre, bimestriel, 6,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **TRIBUNE.** Les toilettes publiques sont menacées partout, mais le pays le plus touché est sans doute le Royaume-Uni. Depuis le début de la cure d'austérité imposée au pays en 2010, environ mille d'entre elles ont fermé, soit un quart du total. (N° 28, été, trimestriel, 29,95 livres sterling par an. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **HÉRODOTE.** M. Donald Trump relance un vieux projet : en 1868, juste après avoir racheté l'Alaska aux Russes, Washington envisage d'acheter le Groenland au Danemark. La coopération sino-russe en Arctique relance la guerre en Ukraine. (N° 197, 2^e trimestre, trimestriel, 24 euros. – Paris.)

□ **LES CAHIERS DE CONFLITS.** L'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) propose un modèle multilatéral différent du système d'alliances sous hégémonie américaine. La Chine à la conquête de l'espace : une revue des programmes spatiaux en cours. (N° 13, septembre, trimestriel, 15 euros. – Paris.)

□ **NOTES DE L'IFRI.** Keynésianisme militaire, soldes, avantages sociaux, promotion politique des vétérans : la guerre sert d'ascenseur social pour une partie de la population russe. (N° 139, juin, publication irrégulière, gratuit en ligne, www.ifri.org – Paris.)

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Pour fêter ses 50 ans, la revue se prend pour objet. Un article analyse les fins de non-recevoir : «*Ce n'est pas un refus de publier votre article qui motive notre silence, c'est l'embarras dans lequel nous sommes de devoir le refuser faute de numéro dans lequel nous pourrions l'insérer.*» (N° 258-259, septembre, trimestriel, 23 euros. – Paris.)

□ **LA PENSÉE.** L'apport théorique de Georges Politzer, philosophe communiste qui a popularisé le marxisme en France grâce à un livre, *Principes élémentaires de philosophie*, diffusé à plus d'un million d'exemplaires. (N° 423, juillet-septembre, trimestriel, 20 euros. – Paris, France.)

□ **ESPRIT.** Une critique du best-seller de Giuliano da Empoli *L'Ère des prédateurs* objecte que notre époque ne connaît plus la communauté politique du temps de Nicolas Machiavel, que da Empoli est fasciné par les hommes forts et les rapports de domination, enfin qu'il néglige le rôle des peuples. (N° 525, septembre, mensuel, 20 euros. – Paris.)

□ **FUTURIBLES.** Pour le sociologue japonais Seichi Kitayama, la situation démographique reste «dramatique» tant que son pays demeure englué dans une pensée masculiniste incompatible avec les aspirations des femmes. (N° 468, septembre-octobre, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

□ **CRITIQUE.** «*La productivité du sol peut être augmentée à l'infini par l'utilisation du capital, du travail et de la science.*» Difficile de faire de Karl Marx un penseur «vert», mais ce numéro entend montrer que le marxisme s'efforce d'articuler l'humain et la nature, et qu'à cet égard il serait précurseur de l'écologie politique. (N° 939-940, août-septembre, mensuel, 12 euros. – Paris.)

□ **ACTUEL MARX.** Un dossier sur Jacques Lacan, sans limpide excessive mais néanmoins utile, examine l'articulation entre marxisme et lacanisme, et ses déclinaisons selon Ernesto Laclau, Slavoj Žižek, etc. Il met notamment en lumière la différence entre le lacanisme et la tradition freudo-marxiste. (N° 77, semestriel, 25 euros. – Paris.)



DANS LES REVUES

■ **PRESCRIRE.** Mieux comprendre les mécanismes des interactions médicamenteuses permet d'en réduire les nuisances. Saisir les principaux facteurs de risque qui influencent la mortalité infantile, en hausse depuis 2012. (N° 503, septembre, mensuel, 55 euros. – Paris.)

■ **LES ANALYSES DE POPULATION & AVENIR.** Les politiques de population dans les pays émergents, où la baisse de la fécondité et le développement socio-économique se sont mutuellement renforcés, avec des exemples au Kenya, au Mexique et aux Philippines. (N° 2025/3, pluriannuel, 20 euros. – Paris.)

■ **FRACAS.** Souvent oubliées, des luttes écologiques ont réussi à inverser le rapport de forces, par exemple celles des *quilombolas* caribéens. Au sommaire également : l'agriculture regénératrice, la défense du logement social en tant que commun. (N° 5, automne, trimestriel, 17,50 euros. – Paris.)

■ **POLITIQUE.** Plusieurs articles sur la vague réactionnaire et le Mouvement réformateur (MR) flamand. Penchant dorénavant à l'extrême droite, est-il est encore «pleinement dans le giron démocratique»? (N° 130, été, trimestriel, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

■ **MOINS!** Un dossier pour déconstruire tout ce qui mène à l'hubris, la critique de la démesure étant au cœur de la décroissance. Un numéro farci de publicités immondes... et factices. (N° 78, septembre-octobre, bimestriel, 5 francs suisses. – Lausanne, Suisse.)

■ **MÉDOR.** La revue réunit de nombreux témoignages inédits sur le prêtre-ouvrier Germain Dufour, ancien sénateur, accusé d'atteinte à l'intégrité sexuelle et de viols. Le décès du suspect en 2023 a mis un terme à l'instruction dans cette affaire qui rappelle celle de l'abbé Pierre. (N° 40, automne, trimestriel, 19 euros. – Liège, Belgique.)

■ **LA TOPETTE.** Comment le milliardaire ultra-conservateur Pierre-Édouard Stérim a financé l'Université catholique de l'Ouest à travers un fonds de dotation. Un portrait de Mme Christelle Morançais, «la Trump des Pays de la Loire», dont elle préside le conseil régional. (N° 21, septembre-novembre, trimestriel, 3 euros. – Angers.)

■ **SILENCE.** «La résistance, un plat qui se mange chaud.» Un dossier sur les cantines de quartier pour petits et grands, avec des exemples concrets d'alimentation écologique et plus juste socialement. (N° 545, septembre, mensuel, 5,50 euros. – Lyon.)

■ **UNION PACIFISTE.** Depuis l'Antiquité, des individus et des groupes s'opposent à la guerre en faisant des propositions concrètes pour une coexistence entre les peuples. La philosophe Heike Knops raconte l'histoire de la paix. (N° 628, septembre, mensuel, 3 euros. – Paris.)

■ **LA FORCE.** L'accord de Bougival reviendrait à un «coup de force» rendant impossible l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. C'est pourquoi le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a fini par le rejeter. Les raisons des mobilisations contre l'austérité. (N° 675, septembre, mensuel, 2 euros. – Paris.)

■ **ÉTINCELLES.** Il y a quatre-vingt-dix ans, le VII^e congrès de l'Internationale communiste adoptait la politique de Front populaire antifasciste. (N° 62, septembre, trimestriel, 8 euros. – Liévin.)

■ **LA DÉCROISSEANCE.** Un dossier sur les déchets, sous-produits du progrès, et sur les artifices visant tantôt à responsabiliser les consommateurs pour épargner les producteurs, tantôt à recycler le problème plutôt que de le supprimer. (N° 220, juillet-août, bimestriel, 7 euros. – Lyon.)

■ **CQFD.** S'inspirer de Rosa Luxemburg pour comprendre la hausse des droits de douane décidée par M. Donald Trump. Dans l'industrie du jeu vidéo, le sexism aux manettes. (N° 244, septembre, mensuel, 5 euros. – Marseille.)

■ **CHÉRIBIBI.** Comme le précise son responsable, ce «fanzine» réjouissant, illustré avec verve, tou en prétendant parler de culture (mais pas celle du marché), «politise tout». Artistes amérindiens, musiciens jamaïquains, l'immigration vue par les films de science-fiction (Martiens et autres aliens)... (N° 14, parution irrégulière, 10 euros. – Ivry-sur-Seine.)

■ **1895.** Revue d'histoire du cinéma. Comment appréhender les films dits «de l'Occupation»? Quel était le rôle de la Continental? Quels films ont été saisis par l'armée allemande? Un point sur «Le cas Marcel Pagnol». (N° 105, printemps, trois numéros par an, 20 euros. – Paris.)

■ **STA.** La dernière livraison de cette publication comporte un entretien de 2018 avec l'écrivain libanais Elias Khouri (mort en 2024) dans lequel il évoquait à la fois les oliviers milénaires de Palestine et ses amis disparus Samir Kassir et Michel Seurat. (N° 2, avril, semestriel, 12 euros. – Saint-Josse.)

■ **LA COULEUR DES JOURS.** «Le seul juge de ce qui était bon et nécessaire n'était pas ce que disaient et faisaient les gens, ni le progrès, mais moi-même, avec mon cœur.» Comment l'exécution d'un condamné à mort à Paris fit de Léon Tolstoï un révolté contre l'ordre du monde. (N° 56, automne, trimestriel, 9 francs suisses. – Genève, Suisse.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étendue de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

LITTÉRATURE

Jorge Amado, rouge feu

Être un écrivain engagé ne signifie pas être ennuyeux. Le Brésilien Jorge Amado, qui fut un temps député communiste, sut passer des chroniques de la misère aux romans de la joie, et fêta avec exubérance toutes les résistances et indisciplines – ainsi que la puissance d'agir, corps et âme, des dominés.

PAR SÉBASTIEN LAPAQUE *

L'ANNÉE 1958 a été décisive dans l'histoire brésilienne, et pas seulement en raison de la première victoire de la Seleção à la Coupe du monde de football, portée par la joie pure de Pelé et les feintes d'épaule de Garrincha. Quelques jours après, João Gilberto commençait les sessions d'enregistrement de *Chega de Saudade* à Rio de Janeiro, avec son toucher de guitare et son chant murmuré si particuliers. C'était l'acte de naissance de la bossa nova, le genre musical avec lequel l'optimisme, le dynamisme urbain et la modernité du Brésil des années Kubitschek – du nom du président de la République élu en 1955 – ont conquis le monde.

Dans ce contexte euphorique, en partie sans doute utopique – 1964 verra l'instauration brutale de la dictature par un coup d'État militaire –, Jorge Amado publie *Gabriela, girofle et cannelle*, «uma pedra no meio do caminhoso», une pierre au milieu du chemin d'une carrière marquée, à sa façon, par l'influence du réalisme socialiste, depuis *Cacao* (1933).

Né en 1912, au cœur des cacaoyères de la forêt tropicale humide, fils d'un propriétaire terrien d'Ilhéus, «la ville joyeuse, tournée vers la mer», l'écrivain âgé de 46 ans demeurait fasciné par «la vie, le pittoresque, l'étrange humanité de la Bahia», au cœur de son élan créateur (1). *Mar morto* («mer morte», 1936) brosse un tableau du quotidien des putains et des marins de la basse ville de Salvador. *Capitaines des sables* (1937) célèbre la débrouillardise des enfants des rues, avec un réalisme dynamisé par un message de dénonciation assumé, et un sens épique certain : «Ils étaient les capitaines des sables, les rois de la rue, les seigneurs de la ville.»

Comme toutes les créatures d'Amado, Pedro Bala, le chef de bande des *meninos de rua* de Salvador est fier, digne, mais aussi humilié – assurément moins «résilient» que «résistant»... Du *Pays du carnaval* (1931) à *La Découverte de l'Amérique par les Turcs* (1994), la trentaine de romans publiés en six décennies d'écriture accordent tous une place éminente à la *resistência*. Résistance physique des travailleurs de la «terre aux fruits d'or», résistance politique des militants communistes qu'il a côtoyés en prison, résistance morale des malandrins, des prostituées, des marchands ambulants, des danseurs de capoeira, résistance culturelle des communautés afro-brésiliennes dont il défend les croyances et les rituels populaires en 1946 en faisant voter une loi sur la liberté de culte quand il est député fédéral du Parti communiste du Brésil.

Membre actif à partir de 1932, emprisonné en 1935 à la suite de l'interdiction de sa formation politique, exilé en 1941-1942 en Argentine et en Uruguay après avoir vu des exemplaires de *Capitaines des sables* brûlés en place publique sur le Pelourinho, l'ancien pilori où étaient jadis châtiés les esclaves, couronné par le prix Staline pour la paix en 1951, Amado est un communiste convaincu jusqu'en 1955.

«J'étais totalement absorbé par la vie politique (...), j'étais réellement un stalinien; nous l'étions tous», se souvient-il dans ses entretiens avec Alice Raillard, sa principale traductrice française. Mais, dès les années 1930, il est un communiste (esthétiquement) hétérodoxe lorsqu'il s'autorise à pimenter de notations folkloriques sa critique des élites économiques et de l'exploitation des classes populaires. Ou qu'il se mêle aux fidèles du candomblé. «Comment fais-tu, toi qui te dis matérialiste?», lui demandaient ceux qui le voyaient sortir du *terreiro* (un lieu de culte) de son amie Stella de Oxóssi, une prêtresse de Bahia. «Je suis matérialiste, mais pas borné», leur répondait-il. Avec l'historien marxiste britannique Edward P. Thompson, l'encheur de soirs dorés à Itapuã sentait que la coutume est parfois une contre-culture rebelle. Il mesurait sa capacité à rompre le cycle infernal de la production et de la consomma-

tion au nom de ce que Pier Paolo Pasolini nomme la «scandaleuse force révolutionnaire du passé». À suivre l'histoire de sa formation intellectuelle et de son éducation artistique telle qu'il la retrace auprès de Raillard, on découvre comment Amado a tranquillement bricolé un syncrétisme personnel, à la fois religieux et politique, très brésilien. Ancien élève du collège des jésuites de Bahia, dont il s'enfuit à 13 ans, il fréquente à son arrivée à Rio les intellectuels et les artistes catholiques du centre Dom Vital et les bénédictins du monastère São Bento, dont beaucoup cheminèrent d'un catholicisme ultramontain à la démocratie chrétienne, comme le poète et musicien Vinícius de Moraes, ou à la théologie de la libération, comme Dom Helder Camara – l'antifascisme chrétien du romancier français Georges Bernanos, exilé au Brésil de 1937 à 1945, qu'Amado salua par trois fois dans ses chroniques (*Hora da Guerra*, 2008), n'étant pas alors sans influence.

En 1948, après une nouvelle interdiction du Parti communiste brésilien fraîchement reconstitué, il trouve refuge en France, puis en Tchécoslovaquie, voyage en Union soviétique. Il rentre au Brésil en 1955 et entreprend de «lutter pour redeve-



DILA. – Illustration de couverture du «cordel» «A chegada de Lampião no inferno» (L'arrivée de Lampião en enfer), vers 2010

nir écrivain et non militant politique», à la lumière de sa découverte du stalinisme. «Pour moi ce fut un processus extrêmement douloureux et terrible, que je n'aime pas... même me rappeler», confie-t-il à Raillard.

Amado se choisit dès lors romancier de Bahia, avec sa transe, ses rêves, ses macumbas, ses processions du carnaval.... Déjà, dans *Bahia de tous les saints* (1935), où la destruction de la cathédrale pour faire de la place aux rails du tramway électrique marque l'avancée brutale du capitalisme dans le centre historique de la ville aux trois cents églises baroques, Antônio Balduíno, le premier héros noir emblématique de la littérature brésilienne, a été non seulement enfant des rues, boxeur, ouvrier – mais aussi *sambista* (joueur de samba). Pour Amado, la vision du peuple comme héros et la dénonciation des injustices sociales découlent de son engagement. Mais l'écrivain n'aura accepté ce qu'il a pu percevoir comme subordination de l'art à l'idéologie que de 1937 à 1954, l'année de la publication des *Souterrains de la liberté*. Et même un livre aussi militant que *Le Chevalier de l'espérance* (1942), un portrait du leader révolutionnaire communiste Luís Carlos Prestes, conserve le souffle épique et lyrique des grandes épopeées d'Amérique du Sud – on songe à *Martin Fierro*, de José Hernández, ou au *Canto general* de son ami Pablo Neruda.

Communiste de première classe, habitué à la mélancolie des paquebots, aux réveils dans les résidences officielles et à l'étourdissement des wagons-lits, Amado ne s'est pas laissé endormir par une reconnaissance internationale, qui aurait pu lui valoir le prix Nobel de littérature si la langue portugaise n'avait pas été presque ignorée par l'académie de Stockholm – depuis 1901, elle n'a distingué qu'un lauréat lusophone, en 1998, avec José Saramago. Ce dernier, communiste lui aussi, a donné à *La Découverte de l'Amérique par les Turcs* une préface dans laquelle il loue son cousin brésilien d'être parvenu à «articuler le peuple et le populaire», la thématique militante de ses 30 ans à la fête spirituelle des corps et charnelle des âmes.

De ses chroniques de la misère aux romans de la joie, l'inspiration d'Amado s'est déployée également, fidèle à Yemanjá, la déesse des eaux de Bahia, et au souvenir des luttes messianiques du sertão immortalisées par la littérature de *cordel*, une poésie agrémentée de xylographies dont l'écho se fait entendre dans *Les Pâtres de la nuit* (1964). Il a imposé une version romanesque de «l'histoire vue d'en bas», invitant ses lecteurs à comprendre la puissance d'agir des dominés, leur cohérence morale, leur capacité à façonnner leur destin.

Voyez Gabriela, jeune femme à la «peau couleur cannelle» et au «parfum de girofle» dont la stupéfiante beauté magnétise les hommes lorsqu'elle débarque en 1925 à Ilhéus, la ville natale de l'écrivain, où elle va devenir une cuisinière recherchée. *Acarajés* (beignets de haricots noirs frits dans l'huile de *dendê*), *caruru* (plat à base de gombo, de crevettes séchées et de noix de cajou), *moqueca* (ragout de poisson ou de fruits de mer au lait de coco, aux poivrons, aux tomates et à l'huile de palme)... Les plats que prépare Gabriela au bar O Vesúvio, où elle a été embauchée par l'Arabe Nacib avant de devenir sa femme, sont savoureux, piquants, uniques.

PALOMA Amado a célébré cette épiophanie gourmande à travers un recueil de recettes que lui ont inspiré les livres de son père (2). «Dans Gabriela, girofle et cannelle, le boire et le manger acquièrent une dimension nouvelle (...). L'amour de la femme et l'amour de sa cuisine, l'amour qu'elle-même porte à son homme et le plaisir qu'elle a de cuisiner pour lui se mêlent si étroitement qu'on ne sait guère quel est le sentiment le plus profond.» Avertissement à ceux qui jugeraient que cette histoire manque d'un schéma émancipateur : à travers son art de traiter le poisson, les fruits et les épices, Gabriela impose aux hommes son caractère libre, son refus instinctif des conventions sociales dans un univers profondément marqué par le patriarcat rural et féodal. Avec ses verres de cachaça aromatisée au clou de girofle et à la cannelle en guise de philtres d'amour, Gabriela évoque davantage la magicienne Médée que les ménagères survitaminées des publicités nord-américaines.

À travers elle, Amado s'est emparé d'une culture bahiana fortement métissée et imprégnée par les cultures d'Afrique, méprisée par les élites tournées vers l'Europe, et bientôt les États-Unis, sous prétexte que son usage du monde dominé par l'oralité, ses lentes processions, ses modes de vie communautaires, auraient empêché le Brésil de devenir le pays du futur. Après Gabriela, c'est Dona Flor, une autre cuisinière talentueuse (1966), Tereza Batista, survivante de la violence des hommes (1972), et Tieta d'Agreste, une chevrière belle et farouche (1977), que le romancier a chargées de la joyeuse folie d'une culture charnelle, sauvage, effrontément prodigue et résolument hostiles aux bons usages.

Le romancier social devenu le plus fameux des écrivains brésiliens grâce à sa prose débordante comme une marmite de *moqueca* ne s'est jamais renié. D'un bout à l'autre de son œuvre, les descendants d'esclaves et les métis poursuivent en chantant leur cheminement, deviennent des artisans, des commerçants et même des intellectuels engagés, comme l'érudit mulâtre Pedro Archanjo dans *La Boutique aux miracles* (1969), délivrés de leurs douleurs anciennes, au grand étonnement de la vieille oligarchie.

(1) Jorge Amado, *Conversations avec Alice Raillard*, Gallimard, Paris, 1990. La plupart des romans d'Amado ont été publiés aux éditions Gallimard et Stock. De très nombreux titres sont désormais disponibles en poche.

(2) Paloma Amado, *La Cuisine bahiana dans l'œuvre romanesque de Jorge Amado*, Éditions du Laquet, Lausanne, 1998.

Les hantises du colon

PAR PETER BEINART *

L'EXCEPTIONNALISME juif est moins exceptionnel que nous l'imaginons. Nous ne sommes pas le seul peuple à utiliser un récit victime pour justifier notre suprématie. Au début du xx^e siècle, les Afrikaners ont parsemé l'Afrique du Sud de monuments commémorant les camps de concentration où ils avaient été parqués par les soldats britanniques durant la seconde guerre des Boers (1899-1902). Cette histoire a beau être méconnue et nous sembler anecdotique au regard de nos persécutions millénaires, elle n'en a pas moins largement influencé leur vision du monde. Car ils s'estimaient menacés de l'intérieur et de l'extérieur : chez eux par les Noirs, censés vouloir leur mort ; au-dehors par le Royaume-Uni et les autres pays occidentaux, hypocrites imprévisibles prêts à laisser faire.

Si grotesque et délirante que cette fable puisse paraître aujourd'hui, je peux témoigner, pour avoir passé une partie de mon enfance au Cap durant l'apartheid, que les Afrikaners et la plupart des autres Blancs sud-africains y croyaient dur comme fer. D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, elle ne diffère pas tant que cela de l'histoire que se racontent souvent les Juifs à propos d'Israël. Beaucoup d'entre eux, lorsqu'ils imaginent un État garantissant l'égalité des droits aux Palestiniens «du fleuve à la mer», ont la vision d'une Tel-Aviv immaculée sur laquelle déferleraient soudain la barbarie et le chaos qu'ils associent au Proche-Orient. Les Blancs d'Afrique du Sud, qui n'avaient pas une meilleure opinion de leur continent, étaient animés de peurs comparables. Ils parlaient du Nigeria et du Congo avec autant d'effroi que les Juifs parlent actuellement de la Syrie ou de l'Irak. Dans ces régions où la violence est endémique, se murmuraient, les minorités sans défense n'ont aucune chance de survivre.

L'exemple de leur voisin zimbabwéen les effrayait tout particulièrement. En 1987, Helen Suzman elle-même, députée progressiste sud-africaine, rappelait que la fin de la domination blanche dans ce pays avait «coûté vingt mille vies», prédisant que «le transfert du pouvoir en Afrique du Sud en coûtera fit bien davantage». Ces derniers temps, quand on m'explique que Juifs et Palestiniens ne pourront jamais vivre côté à côté sur un pied d'égalité parce que ce genre de chose n'existe pas au Proche-Orient, j'ai l'impression de revenir quarante ans en arrière, quand des membres de ma famille évoquaient les dictatures et les guerres civiles qui sévissaient au nord du fleuve Limpopo – délimitant la frontière septentrionale de l'Afrique du Sud – pour démontrer l'impossibilité d'une cohabitation démocratique entre Noirs et Blancs dans le pays. Les seuls Sud-Africains que je n'ai jamais entendus user de cet argument étaient les Noirs, de même qu'on l'entend rarement dans la bouche des Palestiniens.

Les Blancs sud-africains étaient hantés par l'angoisse d'être jetés à la mer, tout comme les Juifs israéliens d'aujourd'hui, et peut-être même davantage, car

* Journaliste américain, auteur de *Being Jewish After the Destruction of Gaza. A Reckoning*, Atlantic Books-Alfred Knopf, Londres-New York, 2025, dont ce texte est tiré.

leur poids dans la population totale était plus faible et leurs alliés internationaux moins nombreux. De leur point de vue, le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela était un groupe terroriste – c'était aussi la position du gouvernement des États-Unis. Son rival, le Congrès panafricain (PAC), dont le slogan officieux était «Un colon, une balle», les inquiétait encore plus. Même les Noirs qui n'étaient pas personnellement engagés dans la résistance violente, à l'instar de l'archevêque Desmond Tutu, lauréat du prix Nobel de la paix en 1984, répugnaient à la condamner – une hésitation que l'on retrouve chez beaucoup de Palestiniens à l'heure actuelle. Les Blancs en concluaient généralement que, sans la protection d'une armée de soldats blancs, leur vie serait en danger. D'après un sondage réalisé en 1979, ils étaient 84% à penser que leur sécurité physique «serait mise en péril par un gouvernement noir». Pour eux, notait le journaliste Allister Sparks, «l'intégration raciale était synonyme de "suicide national" (1) – une équivalence qu'établissent aussi aujourd'hui de nombreux Juifs israéliens.

À quelque dix mille kilomètres de Johannesburg, les protestants d'Irlande du Nord justifiaient leur domination par le même type de discours victimaire. Chaque année au mois de juillet, ils agitaient des banderoles et chantaient des hymnes commémorant le siège de Londonderry (1689), lors duquel leurs ancêtres avaient préféré mourir de faim plutôt que de se soumettre à un roi catholique, ou encore la révolution irlandaise de 1641, dont un épisode avait vu des catholiques noyer des protestants dans le fleuve Bann. Eux aussi se sentaient menacés sur deux fronts : d'un côté, les hordes catholiques voulaient séparer l'Irlande du Nord du Royaume-Uni et l'absorber dans un État irlandais qui, aux yeux des protestants, était presque aussi arriéré et autoritaire que l'Afrique aux yeux des Blancs sud-africains, et le Proche-Orient à ceux de beaucoup de Juifs aujourd'hui ; de l'autre, ils redoutaient d'être lâchés par Londres, de même que la crainte d'être trahis par un Occident fourbe et irresponsable hantait les Afrikaners au xx^e siècle et hante encore de nombreux Juifs à notre époque.

L'idée d'égalité terrifiait les protestants. Obscurés par la violence des catholiques de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), ils y voyaient non pas une réponse à l'oppression, mais «une pure barbarie tribale», pour reprendre les termes d'un politologue irlandais. Imaginer ces assassins investis des pouvoirs de l'État leur faisait froid dans le dos. Cela ne pouvait conduire qu'à une réédition du siège de Londonderry. Lorsque, en 1998, sous la pression des gouvernements britannique, irlandais et américain, les protestants finirent par renoncer à leur hégémonie politique en signant l'accord du Vendredi saint, leur plus célèbre chef de file, Ian Paisley, parla de «prélude à un génocide».

Les Afrikaners avaient eu la guerre des Boers ; les protestants nord-irlandais avaient eu Londonderry ; pour les Blancs du sud des États-Unis, le récit victimaire s'ancra dans la période dite «de la Reconstruction», qui fit suite à la guerre de Sécession (1861-



ROBIN RHODE. – De la série «Principle of Hope» (Principe de l'espoir), 2017

© ADAGP PARIS, 2025 - ROBIN RHODE-COURTESY DE L'ARTISTE ET MENNOIR, PARIS

1865). À en croire la légende, le Sud avait alors été mis à sac par un ennemi intérieur – les Noirs violents – et un autre plus lointain – le gouvernement fédéral à Washington. Selon George Wallace, gouverneur de l'Alabama, il avait tout bonnement été «attaqué». En 1963, Wallace prévenait les Blancs du Sud que, avec la lutte pour les droits civiques, ces deux forces hostiles étaient de retour : les Noirs, qui entendaient s'emparer du pouvoir, et les progressistes du Nord, qui les yaidaient. Il alla jusqu'à comparer le sort réservé aux Blancs du Mississippi par le pouvoir fédéral à celui réservé aux Juifs par les nazis. Si l'analogie était extrême, les peurs qui la sous-tendaient étaient tout à fait ordinaires. En ce milieu de xx^e siècle, la majorité des Blancs du Sud voyaient dans l'égalité raciale une chimère destinée à les abuser. Comme le relève l'historien Jason Sokol, «ils réfléchissaient en termes de suprématie blanche ou noire ; si les Noirs obtenaient des droits, ce serait au tour des Blancs de "porter le joug" (2)».

POUCOUPOUR ces suprémacistes apeurés se sont-ils trompés ? Pourquoi n'a-t-on pas vu, après la fin de l'apartheid, les partisans de l'ANC et du PAC fondre sur des banlieus comme celle où vivait ma grand-mère pour massacer des Blancs aux cris de «Un colon, une balle» ? Pourquoi l'IRA n'a-t-elle pas assiégié les quartiers protestants de Londonderry ? La réponse est d'une fulgurante simplicité : parce que la plupart des gens – Noirs, Blancs, catholiques, musulmans, Palestiniens, tout ce que vous voudrez – n'ont envie ni de tuer ni d'être tués. Ils ne prennent pas les armes de gaieté de cœur, mais en dernier recours. En accédant à la représentation politique, les opprimés se voient offrir un moyen d'exprimer leurs revendications sans risquer leur vie. La violence politique n'en disparaît pas pour autant, mais elle tend à reculer. Si l'Afrique du Sud n'a pas connu quinze années de guérilla sanglante comme le Zimbabwe, c'est parce que ses dirigeants ont compris plus tôt que la seule façon d'enrayer le soulèvement des Noirs était de leur donner une carte d'électeur. Et si les rues de l'Alabama ne sont pas devenues des fleuves de sang, c'est parce que les Noirs du Sud ont obtenu le droit de vote en 1965.

L'inclusion politique produit la sécurité : telle est précisément la thèse du politiste Mahmood Mamdani, confirmée par une jolie petite pile de travaux scientifiques (3). En 2010 par exemple, une étude portant sur 146 cas de conflits interethniques survenus dans le monde depuis 1945 a révélé que les groupes exclus du pouvoir étaient trois fois plus susceptibles de basculer dans la lutte armée que ceux qui avaient accès à la représentation. De même, la chercheuse israélienne Limor Yehuda a montré dans son livre *Collective Equality* (Cambridge University Press, 2023) que les pays pratiquant l'«exclusion politique et la discrimination structurelle» avaient beaucoup plus de risques de connaître des guerres civiles.

Un exemple éloquent à cet égard est la destinée de la pratique sud-africaine dite «supplice du collier». Cette méthode consistant à accrocher un pneu autour du cou de la malheureuse victime, à l'arroser d'essence et à y mettre le feu était utilisée par les militants de l'ANC pour punir les personnes accusées de collaboration avec le régime d'apartheid. Le parti se refusait à la condamner, et l'épouse de Mandela elle-même, Winnie, l'une des plus éminentes figures de l'Afrique du Sud noire, l'encourageait en 1985 : «Avec nos boîtes d'allumettes et nos pneus enflammés, nous libérerons ce pays.» Les Blancs frémissaient d'horreur à l'idée de remettre les clés du pouvoir à des tels individus. Pourtant, comme le rappelle Mamdani, «à peine eut-on dessiné les contours d'une sortie non violente de l'apartheid que cette pratique perdit presque tous ses défenseurs». Le «collier», réponse brutale à un système brutal, disparut avec lui.

(Traduit de l'anglais [États-Unis] par Élise Roy.)

(1) Allister Sparks, *Tomorrow Is Another Country. The Inside Story of South Africa's Road to Change*, The University of Chicago Press, 1996.

(2) Jason Sokol, *There Goes My Everything. White Southerners in the Age of Civil Rights, 1945-1975*, Knopf, New York, 2006.

(3) Mahmood Mamdani, *Neither Settler Nor Native. The Making and Unmaking of Permanent Minorities*, Harvard University Press, Cambridge, 2020.

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Le nouveau mal du siècle. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Une jeunesse dupée par l'État, par FLORENCE IHADDADENE.

PAGES 4 ET 5 :

En Côte d'Ivoire, la «Françafrique» sévit encore, par FANNY PIGEAUD.

PAGE 6 :

Paysans en Cisjordanie, tenir à tout prix, par LÉONORE AESCHIMANN ET PIERRE CASAGRANDE.

PAGE 7 :

Le consentement israélien au génocide, par GIDEON LEVY.

PAGE 8 :

La démographie, mère de toutes les batailles, par PHILIPPE DESCAMPS. – Le long chemin vers la reconnaissance de l'État de Palestine, par CÉCILE MARIN.

PAGE 9 :

Les coupables et leurs complices, suite de l'article de BENOÎT BRÉVILLE. – Le Golfe à la recherche d'un protecteur, par AKRAM BELKAÏD.

PAGES 10 ET 11 :

Socialiste, propalestinien, et demain maire de New York ?, suite de l'article d'ALEXANDER ZEVIN. – Une histoire rouge (A. Z.).

PAGES 12 ET 13 :

Du multilatéralisme au règne de la brutalité, par ANNE-CÉCILE ROBERT ET CHRISTOPHE VENTURA. – La «Genève internationale» dans la tourmente, par ALAIN JOURDAN. – Pionniers panaméricains, par GIANCARLO SUMMA.

PAGES 14 ET 15 :

À Tbilissi, une modernité effacée, par JENS MALLING.

PAGES 16 ET 17 :

Pour en finir avec le chantage à la dette, suite de l'article de FRÉDÉRIC LORDON. – L'Europe à contresens sur l'autoroute de l'histoire, par MORVAN BUREL.

PAGE 18 :

De Gaulle partout, gaullisme nulle part, par AURÉLIEN BERNIER.

Octobre 2025

PAGE 19 :

Qui a tué l'audiovisuel public ?, par SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT. – Les rencontres des Amis du «Monde diplomatique».

PAGES 20 ET 21 :

Les biscuits mémoriels du président Macron, par THOMAS DELTOMBE.

PAGES 22 ET 23 :

Que reste-t-il de la cinéphilie ?, par EMILIE BICKERTON. – Hommes au bord de la crise de nerfs, par HÉLÈNE FICHE.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : «Le Monde et vice versa», de James Morrow, par NICOLAS MELAN. – «Moi?», de Peter Flamm, par XAVIER LAPEYROUX. – Génération beat, par ARNAUD DE MONTJOYE. – Au nom de la révolution, par HÉLÈNE RICHARD. – Les mauvaises filles, par LAETITIA GUILLEMIN. – Résistance, invention collective, par EVELYNE PIEILLER. – Capitalisme autoritaire et États privatisés, par FRANCK POUPEAU. – Dans les revues.

PAGE 27 :

Jorge Amado, rouge feu, par SÉBASTIEN LAPAQUE.

Le *Monde diplomatique* de septembre 2025 a été tiré à 191 936 exemplaires.

